

Le Monde

51011

DERNIÈRE ÉDITION

5

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE - N° 12290 - 4 F

Fondateur : Hubert Beauve-Méry

Directeur : André Laurens

MERCREDI 1^{er} AOUT 1984

Le dilemme de l'OLP

Les Arabes n'espèrent pas grand-chose du résultat des élections israéliennes, mais celui-ci a encore renforcé le pessimisme de ceux d'entre eux qui souhaitent une solution négociée au Proche-Orient. Ils n'ont cessé de répéter que « le Likoud et les travaillistes sont les deux faces d'une même médaille ». Analyse, certes sommaire, mais bien trop rappelant, pour la justifier, que les travaillistes ont inauguré la politique de colonisation des territoires occupés que le Likoud est en train de parachever. Ils n'oublient surtout pas que c'est un travailliste, le général Dayan, qui, en 1968 déjà, préconisait de « créer des faits accomplis dans les régions libérées sans proclamer formellement l'annexion des territoires occupés ».

Quelle que soit la coalition gouvernementale qui sortira des difficiles pourparlers en cours, le futur premier ministre sera sans doute bien en peine de prendre des initiatives importantes quant à un règlement entre l'Etat hébreu et ses voisins.

Le comité central du Fath, principale composante de l'OLP, vient d'affirmer à Tunis que le résultat des élections « exprime l'attachement profond de l'idéologie sioniste agressive dans l'opinion publique israélienne et dans l'esprit des dirigeants politiques et militaires de Tel-Aviv ». Il appelle les Palestiniens à renforcer leur unité et à intensifier leur lutte « sous ses aspects, et notamment par le combat armé ». Cette prise de position, en dépit de la virulence de sa formulation, traduit l'embarras des Palestiniens.

Les dirigeants de l'OLP ne roulaient pas trop les limites de l'option de la lutte armée. Dans le passé, ils l'ont souvent brandie sans aboutir à des résultats concrets. Depuis la perte de leur « mini-Etat » de Beyrouth en septembre 1982 et leur défaite à Tripoli, un an plus tard, devant leurs propres « frères dissidents armés » par Damas, les chefs palestiniens ont vu les perspectives de cette lutte se rétrécir comme une peau de chagrin. L'OLP ne s'est pas encore relevée des coups successifs qui lui ont été assésés d'abord par les Israéliens et ensuite par les Syriens, créant en son sein une dissidence qui ne fait plus beaucoup parler d'elle aujourd'hui.

Des divisions, dont les séquelles subsistent néanmoins, ont mené à une sorte d'érosion de l'attention internationale portée au problème palestinien. M. Arafat, dont l'autorité a été ébranlée, s'efforce depuis de reconstituer l'unité au sein de l'organisation palestinienne. L'entreprise n'est avérée fort ardue, puisque l'accord d'Aden que le Fath a conclu en juillet dernier avec l'Alliance démocratique, qui regroupe le FDLP de M. Hawatmeh, le FPLP de M. Habache, le Front de libération de la Palestine et le Parti communiste palestinien, n'a pas réussi à dissiper rancœurs et divergences.

Seule la perspective d'une négociation globale pourrait rendre à M. Arafat son pouvoir et son prestige passés. C'est pourquoi l'OLP vient d'approuver avec enthousiasme la relance par Moscou de sa proposition de conférence internationale sur le Proche-Orient, dite « plan Brejnev », qui prévoit notamment la reconnaissance explicite du droit d'Israël à l'existence. Jérusalem et Washington ont déjà répondu à cette offre, et M. Arafat et ses amis se trouvent une fois de plus enfermés dans leur tragique dilemme : mener une lutte armée légitime et condamnable à l'avance à l'échec, ou faire de nouvelles concessions, alors même que les résultats des élections à la Knesset montrent qu'Israël n'est guère porté à en faire.

Le Pérou face à la guérilla

Le président Belaunde charge l'armée de reprendre en main le combat contre les insurgés de Sentier lumineux

Correspondance

Lima. — Le président péruvien, M. Fernando Belaunde, vient de confier à l'armée la responsabilité de la lutte contre les guérilleros de Sentier lumineux. En 1965, au cours de son premier mandat, il avait pris une décision analogue, et les militaires étaient parvenus à « nettoyer » en quelques mois les maquis de l'époque ; mais, aujourd'hui, l'armée avoue que « la bataille sera longue et difficile parce que l'ennemi n'est pas le même ». En effet, les sendéristes ne ressemblent pas aux insurgés qui ont pris les armes un peu partout en Amérique latine après le triomphe de la révolution cubaine : leur visage, leur langage, les moyens qu'ils utilisent et les fins qu'ils poursuivent, tout les différencie.

Dans les années 60, l'expérience castriste est le point de mire de la gauche dans le continent. Avec la bénédiction des pays socialistes, les Cubains exportent leur révolution.

Ils entraînent les futurs cadres des guérillas et leur donnent une aide logistique et financière. Des résistances armées existent en Colombie, au Venezuela, au Guatemala, au Pérou, en Bolivie, en Argentine, au Brésil.

NICOLE BONNET.

(Lire la suite page 3.)

Risque de crise sur le pétrole

Face à l'effondrement du marché les compagnies américaines tentent de contenir la chute des prix

Une nouvelle baisse des prix officiels du pétrole brut pourra-t-elle être évitée ? La question, désormais clairement posée, suscite dans les milieux pétroliers une très grande perplexité. En témoignage l'attentisme dans lequel le marché au jour le jour, au « spot », semble depuis peu s'être figé, après deux semaines de chute accélérée des cours. Les transactions sont réduites au strict minimum. « Tout le monde s'observe », note un courtier parisien.

Il est vrai que les signes paraissent contradictoires. L'écart de 3 dollars par baril (soit 10 %) existant désormais entre les prix réels du marché spot et les prix officiels, indique clairement que le point de rupture est proche. Pourtant, seule l'URSS a, jusqu'ici, décidé de réajuster ses tarifs, en diminuant ceux-ci de 1,5 dollar par baril. En revanche, les prix des pétroles britanniques, norvégiens, égyptiens et américains, d'ordinaire réajustés systématiquement en fonction de l'évolution du marché spot, restent inchangés.

L'Egypte a annoncé, lundi 30 juillet, qu'elle ne modifierait pas ses tarifs. La Compagnie nationale des pétroles britanniques (BNOC), qui commercialise la moitié du brut de la mer du Nord, a, elle aussi, décidé de ne pas modifier ses prix de vente officiels pour le trimestre en cours et semble déterminée à résister aux pressions importantes dont elle fait l'objet pour diminuer ses prix au quatrième trimestre, suivie, comme d'habitude, par la Norvège.

VÉRONIQUE MAURIS.

(Lire la suite page 17.)

JEUX OLYMPIQUES

- Deux médailles françaises
Argent : Michel Bury (tir).
Bronze : Fabrice Colas (cyclisme).
- Natation
Fantastique relais 4 x 200 m (libre).
Trois nouveaux records du monde.

(Lire pages 8 et 9 les articles de nos envoyés spéciaux.)

Etats-Unis : le New Deal agricole

1. — « Un cure-dents pour casser le dos du chameau »

De notre envoyé spécial JACQUES GRALL

Washington. — Le monde agricole américain est en ébullition. On pense surtout à Washington et dans tous les grands Etats céréaliers ou laitiers à la préparation de la future loi agricole qui devra être adoptée par le Congrès en 1985, pour la récolte 1986, la loi précédente, celle de 1981, arrivant à expiration. Le projet est difficile car on envisageait dès les débuts de la Communauté, celle-ci fut accusée de subventionner ses exportations, se trouve exacerbé par la chute des exportations américaines. Baisse en volume : de 163,9 millions de tonnes en 1980 à 140 millions en 1984 ; baisse en valeur aussi : de 43,8 milliards de dollars en 1981 à 34,3 milliards en 1983. Dans le même temps, la crise s'est installée.

« Les années 70 ont créé des espoirs d'une telle ampleur, explique un fonctionnaire du département de l'Agriculture, que les fermiers ont investi énormément (1). En 1981, la situation s'est inversée, et il n'y

avait dernier fut plutôt appréciée par l'opinion publique américaine. Mais le contentieux avec la France demeure, la France qui est en Europe le principal producteur agricole. Ce contentieux, qui ne date pas d'hier puisque dès les débuts de la Communauté, celle-ci fut accusée de subventionner ses exportations, se trouve exacerbé par la chute des exportations américaines. Baisse en volume : de 163,9 millions de tonnes en 1980 à 140 millions en 1984 ; baisse en valeur aussi : de 43,8 milliards de dollars en 1981 à 34,3 milliards en 1983. Dans le même temps, la crise s'est installée.

« Les années 70 ont créé des espoirs d'une telle ampleur, explique un fonctionnaire du département de l'Agriculture, que les fermiers ont investi énormément (1). En 1981, la situation s'est inversée, et il n'y

a plus de solutions pour ceux qui sont en situation précaire. » Un autre risque que ce image : « Les rabâches se sont retournés. » Mais le plus irritant, c'est que la part relative des Etats-Unis dans le commerce agricole mondial s'est réduite (de 49 % en 1980 à 38 % en 1983) au profit de l'Argentine, de l'Australie ou du Canada, sur les pays de l'Est surtout. Effet de l'embargo, quand le président Carter avait voulu mêler morale politique et business. Pire qu'un crime, une erreur...

Pour les fermiers, l'année 1982 fut la plus terrible. En 1983, grâce au programme de paiement en nature (PIK : *payment in kind*), où l'on rémunère les agriculteurs qui acceptent un gel des terres avec des surplus, l'année, vue du côté des fermiers, ne fut pas trop mauvaise. Arrive 1984, les cours sont toujours aussi déprimés, les emblavures net

reprises, les perspectives de récolte sont dramatiquement bonnes (2). Le PIK-programme est pratiquement disparu. Il était trop coûteux. Quel sera l'effet sur les exploitations ? Les avis des spécialistes sont divergents, et il n'y a pas de chiffres sur lesquels s'appuyer. Selon les uns, les très gros producteurs et la grande masse des « double-actifs » s'en sortent comme s'en sortent ceux qui n'ont pas investi, ou qui le firent modérément.

(Lire la suite page 18.)

(1) Selon une étude de l'université du Missouri, on en passe au plan national d'un endettement de 2,5 dollars en 1972-1975 à 9,7 dollars en 1982, par dollar de revenu agricole net.

(2) Les superficies plantées en maïs s'élevaient à 32,2 millions d'hectares (+ 33 % en 1983) ; en blé à 32,1 millions d'hectares (+ 4 %) ; en soja à 27,5 millions d'hectares (+ 8 %).

Point de vue

Le vaisseau fantôme

par ANTOINE SPIRE (*)

Admettons, puisque les communistes le disent, que la rupture n'était pas décidée avant la démission de Pierre Mauroy. Il faudrait alors nous expliquer le sens du rapport Popereau au comité central qui suit les élections européennes : « Ce qui est nécessaire aujourd'hui, ce n'est pas de bonnes paroles, mais la définition nette d'une politique nouvelle et des actes résolus pour y parvenir. » Tous les observateurs avaient pu noter l'infériorité de son ton de l'Humanité depuis le 20 juin. Cela annonçait pour le moins un refus de vote du budget 1985. Mais pourquoi, aujourd'hui, ce nouveau retournement de la politique communiste ?

En fait, deux lignes politiques contradictoires travaillent la direction du Parti : une ligne gouvernementaliste, attachée à l'union, prenant ses distances par rapport au « bilan globalement positif » des pays socialistes, et une ligne « de lutte », hostile à la social-démocratie, pratiquant l'hagiographie du socialisme existant. Bien sûr, il serait trop simple d'identifier des individus à chacune de ces politiques. Mais il n'est pas difficile de percevoir que Charles Fiterman, Marcel Rigout,

par ANTOINE SPIRE (*) Anicet Le Pors ou Pierre Juquin étaient plutôt favorables à la participation, et que Gaston Plissonnier, Roland Leroy, André Lajoinie exhalent avec spontanéité leurs réticences. Le secrétaire général, traditionnellement centriste, assure un équilibre précaire qui ne le mettrait pas à l'abri de têtes-à-tête spectaculaires. Récemment encore, dans un face-à-face avec M. Pons, Georges Marchais exaltait « le formidable bilan des mesures adoptées depuis la victoire de la gauche » pour déplorer, à quarante-huit heures d'intervalle, qu'on s'écartait par trop des engagements pris le 10 mai 1981.

Pour expliquer la « sortie » des communistes, on évoque bien sûr l'échec électoral du PCF le 17 juin. Ce serait le pire résultat de la ligne participationniste, et le PCF n'aurait d'autre solution pour se renflouer que de coller à son électeur sur une ligne protestataire. C'est faire bon marché de l'inclination profonde de cet électeur : un sondage SORFES de mai

(*) Universitaire, permanent communiste de 1968 à 1978.

(Lire la suite page 6.)

Il y a toujours des esclaves affirme l'ONU

De notre correspondante

Genève. — Incroyable mais vrai : en 1984, l'esclavage subsiste dans le monde à une échelle inquiétante. Le groupe de travail de l'ONU sur l'esclavage se réunit du 30 juillet au 3 août pour étudier, sous la présidence de M. Abu Chowdhury, ancien président du Bangladesh, les faits nouveaux « relevant des pratiques esclavagistes » telles que le travail des enfants, la traite des personnes, le servage, le proxénétisme, les ventes de femmes et d'enfants. Ce groupe, composé d'experts désignés à titre personnel, devra examiner les rapports établis par les gouvernements et les institutions de la famille des Nations unies, ainsi que par des organisations non gouvernementales (ONG).

Ainsi, le rapport de la commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique donne « un aperçu de la sexualité féminine » dans « les secteurs des services et du divertissement ». De son côté, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), dans le cadre de la lutte contre le « tourisme sexuel », prévoit un amendement en ce sens au projet de charte du tourisme et de code du touriste.

Selon un rapport du Bureau international du travail (BIT), en dépit de toutes les lois promulguées en Inde, l'esclavage subsiste dans ce pays, principalement sous la forme d'une servitude pour dette, dont sont notamment victimes des populations tribales. Le gouvernement fait pourtant un effort pour supprimer ce scandale : on peut lire dans le rapport que le nombre de « travailleurs asservis, identifiés et libérés » a été passé de 121 973 le 30 juin 1981 à 157 580 le 30 juin 1983. On ignore — et pour cause — le nombre de travailleurs-esclaves indiens non identifiés, mais on sait qu'il n'y a eu jusqu'à présent que 673 condamnations d'esclavagistes, alors que 2 508 de ces derniers ont été acquittés et 177 condamnés à une simple amende.

En Mauritanie, selon la société antiesclavagiste, « les effets du décret adopté en 1979 pour abolir l'esclavage sont restés très limités ». En effet, quelque 300 000 anciens esclaves seraient encore forcés par leurs ex-maîtres à travailler en échange d'une modeste rémunération en nature.

ISABELLE VICHNIAC.

(Lire la suite page 4.)

Un printemps pour les musées de province

M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, parle d'un « printemps des musées de province ». Ces peis qu'on a toujours vus déserts dans leur graille, sortent d'une longue hibernation. Le changement qui s'annonce est venu comme un coup de soleil. Ici et là, à travers le France, les collections s'enrichissent, les installations se modernisent, les fréquentations augmentent.

Depuis 1982, M. Lang a entrepris de « rééquilibrer » la distribution des richesses dans les musées, pour répondre à la longue plainte de la province, qui trouve que Paris centralise tout, se sert d'abord, avale généralement le gâteau national des crédits.

Depuis une décennie, toutes les grandes opérations, achevées ou en cours, concernent les musées nationaux de Paris, du Centre Georges-Pompidou au Grand Louvre, en passant par le Musée d'Orsay, le Musée Picasso, l'Orangerie avec la collection de Walter Guillaume...

Il est temps de se tourner du côté des musées de province, nous

M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, parle d'un « printemps des musées de province ». Ces peis qu'on a toujours vus déserts dans leur graille, sortent d'une longue hibernation. Le changement qui s'annonce est venu comme un coup de soleil. Ici et là, à travers le France, les collections s'enrichissent, les installations se modernisent, les fréquentations augmentent.

Depuis 1982, M. Lang a entrepris de « rééquilibrer » la distribution des richesses dans les musées, pour répondre à la longue plainte de la province, qui trouve que Paris centralise tout, se sert d'abord, avale généralement le gâteau national des crédits.

Depuis une décennie, toutes les grandes opérations, achevées ou en cours, concernent les musées nationaux de Paris, du Centre Georges-Pompidou au Grand Louvre, en passant par le Musée d'Orsay, le Musée Picasso, l'Orangerie avec la collection de Walter Guillaume...

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 10.)

Economie

Comment susciter la croissance, sans laquelle il n'y aura pas, comme l'a rappelé M. Fabius à l'Assemblée nationale, d'amélioration nette de l'emploi ? Jean-Marcel Jeanneney déconseille fortement toute idée de relance à l'américaine, les atouts dont disposent les Etats-Unis faisant défaut à la France. Il suggère plutôt, si possible dans un cadre européen, un allègement des contraintes pesant sur l'économie. André Grjebine voudrait lier l'abaissement des prélèvements obligatoires à un mécanisme de désendettement systématique des entreprises. Quant à Danielle Tardieu-Naudet, elle souligne, à la lumière de l'affaire Creusot-Loire, la nécessité de combler le vide existant dans le droit français à propos des groupes de sociétés.

La tentation d'un déficit public accru

Il serait tragique que l'effort actuellement accompli en France pour redresser une situation économique grave soit déconsidéré, donc compromis, par la propagation d'idées énoncées actuellement ici ou là. Il est dit que la politique actuelle veut rétablir les grands équilibres par la déflation. Comment peut-on parler de déflation ? Elle impliquerait réduction de la masse monétaire et baisse des prix - ainsi qu'il advint au début des années 30, de triste mémoire, en France et ailleurs -, alors qu'il ne s'agit aujourd'hui que de limiter le gonflement, longtemps excessif, des quantités de monnaie et de ralentir la hausse des prix, en un mot de réaliser une désinflation. Lorsqu'un médecin donne des médicaments pour faire tomber la fièvre de son malade, afin que sa température revienne normale, personne ne l'accusera de vouloir provoquer une hypothermie ! On approuve la volonté de réduire les prélèvements obligatoires, mais on fustige celle de limiter conjointement le déficit public à 3 % du PNB, car on prétend qu'un accroissement de ce déficit serait préjudiciable : en augmentant la demande, il relancerait l'activité sans risquer, dit-on, d'évoquer, pour autant, d'effets inflationnistes, puisqu'il existe des capacités de production inemployées. Thèse à combien séduisante, puisqu'elle invite les gouvernants à donner plus en demandant moins. On ajoute que le déficit public actuel est trompeur et qu'il faut raisonner comme s'il y avait, au contraire, excédent, parce que, si le plein emploi était réalisé, les recettes fiscales seraient grandement accrues, et il n'y aurait plus à payer d'indemnités de chômage. Sans doute ! Mais en conclure que l'accroissement du déficit actuel serait bénéfique ne serait permis qu'autant qu'on serait assuré qu'il conduise, à brève échéance, au plein emploi.

Le déficit public accru, en encadrant un processus dramatique de dépréciation illimitée.

La dépréciation du franc sur le marché des changes accélérerait en effet l'inflation, à la fois par la hausse des prix à l'importation et par les anticipations inflationnistes qu'elle engendrerait. Cette inflation perturberait le fonctionnement de l'économie. Elle stimulerait certes ceux des chefs d'entreprise qui ont un tempérament de joueurs, mais paralyserait ceux qui veulent calculer sérieusement. Simultanément, la dépréciation externe du franc dégrèverait les termes de l'échange, parce que la hausse des prix à l'importation serait immédiate, alors que celle des prix à l'exportation est toujours plus ou moins différée. Et avant que la dépréciation du franc puisse avoir un effet bénéfique sur la balance commerciale, le déficit accru de cette balance accentuerait encore le libre dépréciation du franc et la hausse des prix intérieurs, de sorte que l'équilibre recherché risquerait d'être indéfiniment ajourné. Mécanisme infernal, en vérité, qu'on mettrait en marche au nom de théories économiques prétendues salvatrices !

Le modèle américain

A l'appui de ces thèses, on invoque les Etats-Unis comme un exemple à suivre. Il est bien vrai que les Etats-Unis bénéficient depuis le début de 1983 d'une forte croissance économique, alors que le déficit de l'ensemble des administrations a atteint officiellement 130 milliards en 1983, soit 4 % du PNB, et en fait un peu davantage, sans que la hausse des prix excède 5 % l'an. Et chacun sait que le cours du dollar sur le marché des changes, laissé libre de fluctuer, loin de se déprécier, s'est apprécié.

Mais vouloir pour la France une relance à l'américaine est aberrant, car les Etats-Unis ne peuvent la pratiquer que grâce à une situation unique au monde. Leurs importations et leurs exportations égales à peine 10 % de leur PNB (ce pourcentage est plus que double en France), ce qui confère à leur politique économique une large autonomie. Le taux d'autofinancement des entreprises y a toujours été beaucoup plus élevé qu'en France, ce qui réduit l'effet de concurrence entre les besoins d'emprunt des administrations et ceux des entreprises, et évite que celles-ci soient trop fortement affectées par de hauts taux d'intérêt.

Le dollar est la principale monnaie de paiement international, accepté partout dans le monde, ce qui permet aux Etats-Unis de solder à volonté, par création de dollars, le déficit extérieur de leur balance des paiements. De surcroît, il est, dans un monde troublé, le monnaie refuge par excellence, si bien qu'en dépit d'un fort déficit de la balance des paiements, son cours, au lieu de baisser, comme il serait advenu à toute autre monnaie, s'est élevé. Grâce à ce qui le libère flottement du dollar à améliorer les termes de l'échange international des Etats-Unis et contribué à réduire l'inflation.

Il est clair qu'à tous ces égards la situation de la France et des autres pays européens est inverse de celle des Etats-Unis. Ce n'est pas sans raison que ces pays, pour sortir de la crise, ont adopté des politiques rigoureuses, qui visent à limiter l'accroissement de l'endettement des entreprises et des administrations, auquel ils s'étaient trop volontiers complu depuis dix ans. Sans quoi le développement des entreprises aurait été bientôt paralysé par des charges d'intérêt indéfiniment accrues, et les prélèvements que les Etats auraient dû effectuer sur leurs ressources fiscales pour assurer le service de leurs dettes auraient, tôt ou tard, rendu impossible le financement de services et d'investissements publics nécessaires. A moins, bien sûr, que, pour alléger le poids réel des dettes, on favorise une inflation accélérée. Mais ce serait tomber de Charybde en Scylla.

Une croissance économique durablement plus forte qu'aujourd'hui est certes possible, étant données les forces productives disponibles. Elle est nécessaire pour réduire le chômage et rendre l'espoir à des populations moroses. Il faut la provoquer non par des déficits publics accrus, mais par un allègement de certaines contraintes qui entravent les initiatives, par des incitations à une modernisation accélérée des équipements productifs, par une restauration des marges d'autofinancement des entreprises et par une baisse des taux d'intérêt. Que cela soit fait simultanément par tous les Etats de la Communauté économique européenne, coordonnant leurs politiques, alors la France et l'Europe pourront échapper au déclin et aux troubles sociaux menaçants.

La rigueur offensive

par ANDRÉ GRJEBINE (*)

La réussite du gouvernement sera avant tout fonction de sa capacité d'adapter la politique de rigueur aux exigences d'une modernisation accélérée de l'économie. A la rigueur défensive privilégiant la réduction du déficit extérieur par le freinage de la demande doit succéder une rigueur offensive qui ouvrira la voie à une reprise de la croissance sans déficit extérieur. La faiblesse de notre appareil de production condamne toute relance par la consommation à déboucher sur un déficit extérieur incontrôlable. Cette leçon de l'échec de la stratégie mise en œuvre au cours des premiers mois imprégnés toute l'action ultérieure du gouvernement Mauroy. L'assurément a permis de réduire l'inflation et le déficit extérieur, mais au prix d'une forte augmentation du chômage et d'effets pervers qui ont contrarié l'effort de modernisation : on ne saurait attendre que les entreprises investissent tout en privé de la principale motivation pour ce faire : une demande en expansion ; le développement des secteurs de pointe dépend largement d'un soutien public que les restrictions budgétaires compromettent ; enfin le coût du chômage réduit les gains attendus de la modernisation.

La masse salariale distribuée par les secteurs en restructuration décroît, certes, mais cette réduction est partiellement compensée par l'augmentation des dépenses inhérentes au traitement social du chômage. Comme l'a souligné M. Laurent Fabius devant l'Assemblée nationale : « Toute amélioration nette de l'emploi passe par une certaine croissance. »

L'abaissement des prélèvements obligatoires pourrait servir d'ossature à cette nouvelle phase. Les résultats obtenus seront cependant fondamentalement différents, selon le mode de financement.

Ecartons l'hypothèse d'une réduction des prélèvements obligatoires sans modification des dépenses publiques. Une telle solution conduirait à une relance non sélective de l'économie et aggraverait rapidement le déficit extérieur. Une relance par l'investissement obtenu en privatisant la réduction des prélèvements pesant sur les entreprises aurait un effet plus satisfaisant sur leur compétitivité. En revanche, le contenu en importations des investissements industriels étant plus fort que celui des biens de consommation, dans l'immédiat, la détérioration de la balance commerciale sera plus forte que dans le cas d'une relance par la consommation.

Un exemple inattendu

A première vue, la solution la plus adaptée à la politique de rigueur consisterait à réduire simultanément les impôts et les dépenses publiques. La gauche donnerait ainsi l'exemple en attendant d'une réduction de l'oppression de l'Etat sur la vie économique. En réalité, une telle mesure risque d'avoir un effet récessionniste. Dans un climat déprimé, les entreprises et les ménages bénéficiaires des réductions d'impôts vont consacrer une part importante du supplément de revenu dont ils pourront disposer au remboursement de leurs dettes ou à l'épargne, plutôt qu'à un accroissement de leurs investissements. Comme l'Etat aura réduit ses dépenses, la demande domestique va régresser, rendant plus difficile encore la stratégie de modernisation. De plus, compte tenu de la gravité de l'heure, on peut se demander s'il serait judicieux pour l'Etat de res-

Pour une réglementation des groupes de sociétés

La mise en règlement judiciaire par le tribunal de commerce de Paris de Creusot-Loire, le 28 juin, a fait apparaître, une fois de plus, le vide juridique du droit français en matière de groupe de sociétés. En 1966, lors du vote de la réforme des sociétés commerciales, le législateur avait délibérément laissé de côté le phénomène des groupes. Cette absence a été diversement expliquée. Pour les uns, le sujet, trop délicat, devait donner lieu à un texte particulier. Le groupe n'est qu'un intérêt économique créé par l'ordonnance du 23 septembre 1967, semblant un instant susceptible de palier cette absence, mais on s'aperçut très vite que le domaine d'application de cette nouvelle structure restait très limité. Pour les autres, l'omission correspondait au souci de ne pas entraver le développement du phénomène concentrationniste indispensable à l'adaptation des entreprises françaises à l'économie moderne. Dès le jour de sa promulgation, en tout cas, la loi du 24 juillet 1966 était, sur ce point, déjà dépassée. Les différentes propositions de loi déposées à la suite, et notamment les différents « projets Costé » n'ont jamais abouti. La France se trouve toujours dix-huit ans après la réforme des sociétés commerciales, en équilibre instable entre l'indépendance juridique de chaque société et la domination économique qu'exerce l'une sur les autres. Sur le plan pratique, la création d'un groupe vise en effet à maintenir pour chaque société l'autonomie patrimoniale, et donc l'indépendance juridique, tout en assurant par le biais de diverses formes de contrôle une unité économique. Ainsi, paradoxalement, la notion de « groupe de sociétés » évoque-t-elle à la fois homogénéité et autonomie, symbiose et cloisonnement, concentration et décentralisation. Sur le plan juridique, cependant, cette dualité n'apparaît qu'avec beaucoup de difficultés. En l'absence d'une législation spécifique, le principe de l'autonomie juridique des personnes morales prédomine le plus souvent et interdit aux tiers, notamment, de se prévaloir des liens de groupe. Le créancier d'une filiale ne peut, en principe, demander le remboursement de sa dette à la société mère, même si celle-ci contrôle argument la détresse. La mise en règlement judiciaire ou en liquidation des biens d'une société contrôlée n'a d'effets qu'à l'égard du patrimoine de celle-ci et ne peut que très difficilement être étendue à la société contrôlante, même si la situation de cette dernière est florissante. La notion de personnalité morale, le principe de l'unité du patrimoine et celui de la relativité des conventions se conjuguent pour empêcher que les créanciers d'une société puissent agir contre les autres membres du groupe.

Une protection insuffisante

Malgré la variété des remèdes que fournit notre droit positif, la protection des créanciers d'un groupe de sociétés n'est cependant assurée que d'une manière imparfaite et seulement dans des situations pathologiques. Les créanciers d'une société faisant partie d'un groupe méritent d'être protégés toutes les fois que la société avec laquelle ils ont traité ne peut faire face à sa dette : c'est le groupe qui est leur débiteur. Une telle solution ne peut aboutir que par l'intermédiaire d'un texte. C'était l'objet des propositions diverses faites, dans les années 70, par M. Couste, M. Plevin ou le groupe de prospectives juridiques appliquées.

Ces propositions avaient pour effet de protéger les créanciers d'une part, en obligeant la société dominante à « si les comptes annuels de la société affiliée font ressortir une perte » à opérer un « transfert compensateur en espèces égal au montant de la perte » ; d'autre part, en créant une solidarité passive légale entre les différentes sociétés du groupe. Ces solutions sont parfaitement compatibles avec le développement d'une économie moderne comme peuvent en témoigner les règles adoptées en Allemagne depuis plus de cinquante ans.

Dès 1931, en effet, les Allemands ont introduit dans leur droit des sociétés la notion de Konzern, et la réforme des sociétés commerciales de la loi du 6 septembre 1965 contient une partie importante consacrée aux groupes de sociétés. Le système de l'Aktiengesetz est fondé sur la reconnaissance de l'autorité dont jouit l'entreprise dominante ou contrôlante sur l'obligation qui lui est faite d'assumer la responsabilité de sa domination. Le texte prévoit deux types de groupes : le groupe de droit, qui se

(*) Docteur en droit, avocat à la cour de Paris, auteur d'une thèse sur les créanciers du groupe de sociétés, Aix-Marseille III, 1973.

par DANIELLE TARDIEU-NAUDET (*)

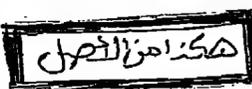
Cette situation est à plus d'un titre choquante et les tribunaux ont eu l'occasion, à de nombreuses reprises, de la sanctionner. Il est remarquable, cependant, qu'ils aient jugé non pas la notion même de groupe, inconnue du droit français, mais des principes juridiques classiques (telles la théorie générale de l'apparence, la simulation, la fictivité, la société de fait, la faute, et surtout, dans la jurisprudence moderne, la confusion des patrimoines) ou des techniques particulières au droit de la faillite (article 99 et article 101 de la loi du 13 juillet 1967).

La compensation, qui doit rétablir l'équilibre antérieur à l'acte préjudiciable, peut s'effectuer sous forme de dommages et intérêts ou sous toutes autres formes : crédits, marchés ou avantages économiques. Dans le groupe de droit, la protection des créanciers est assurée d'une manière générale soit par la prise en charge des pertes de la société dominée par la société dominante, soit par un système de solidarité passive.

Il est donc urgent de repenser le problème de l'existence légale des groupes de sociétés. Il est indispensable de reconnaître à la fois la légitimité du contrôle et d'en tirer les conséquences juridiques que quant à la protection des salariés, des créanciers et des actionnaires minoritaires.

Le phénomène économique des groupes de sociétés est plus que jamais une réalité. Le droit ne peut l'ignorer plus longtemps.

Le Monde
5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4287-23 PARIS - Tél. MONDIPAR 696872 F
Tél. : 248-72-23
PRIX DE VENTE A L'ETRANGER
Abdjet, 3 DA ; Alger, 420 dr. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 170 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 \$; Cote d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 17,00 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.U., 1 \$; G.-B., 96 p. ; Grèce, 60 dr. ; France, 96 p. ; Italie, 1 000 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,200 DL ; Luxembourg, 28 fr. ; Belgique, 280 fr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,20 S ; Yougoslavie, 110 mt.
Edité par le S.A.R.L. Le Monde
Gérant : André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beauvillier (1944-1968) Jacques Faivre (1969-1982)
Reproduction interdite de tous articles sans accord avec l'administration
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437 ISSN : 0395 - 2057
ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois
FRANCE
341 F 683 F 859 F 1080 F
Tous pays étrangers
PAR VOIE NORMALE
661 F 1245 F 1819 F 2260 F
ETRANGER
L. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS
381 F 683 F 979 F 1240 F
IL - SUISSE, TUNISIE
454 F 836 F 1197 F 1530 F
Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois virements) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez ouvrir l'abonnement de régler tous les sous-propos en espèces d'imprimerie.



AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le rapport du Congrès sur les faiblesses de l'armée américaine fait l'objet d'une vive controverse

Washington. - Les Etats-Unis sont-ils en mesure de mener une guerre conventionnelle sur plusieurs fronts à la fois et pendant combien de temps ? A cette question posée dans un rapport préparé par la sous-commission des crédits de la Chambre, présidée par le représentant Adabbo, les enquêteurs parlementaires donnent une réponse préoccupante. L'armée, disent-ils, ne pourrait se battre à la fois en Europe, au Proche-Orient et dans le Pacifique. Et cela parce que le Pentagone n'a pas élaboré des plans pour faire face à de multiples situations d'urgence.

Correspondance

bué une part disproportionnée des crédits aux armes stratégiques nucléaires (missiles MX, bombardiers B 1, missiles sous-marins Trident). Enfin, ils regrettent que le président Reagan ait allongé la liste des pays (Liban, Amérique centrale) où la défense des « intérêts vitaux » des Etats-Unis justifie une protection militaire américaine. « Nous avons augmenté nos engagements à un rythme plus rapide que celui auquel nous avons accrus nos capacités », a dit le sénateur démocrate Nunn, pour qui l'objectif poursuivi par M. Weinberger, celui d'un appareil militaire en mesure de réagir sur tous les fronts, n'est pas réaliste.

D'avantage de volontaires

Au cours de sa dernière conférence de presse, cependant, le secrétaire à la défense a répété que les Etats-Unis devaient être préparés pour des conflits dans le monde entier, parce qu'ils ne peuvent choisir leurs champs de bataille et qu'ils doivent tout faire pour décourager des interventions soviétiques. Enfin, M. Weinberger estime que les Américains et les autres pays ne doivent pas avoir une fausse impression sur la capacité des forces armées américaines et sur leur état de préparation au combat.

Le rapport Adabbo a été immédiatement attaqué par M. Weinberger, secrétaire à la défense, qui voit dans ce document « dangereux » un « mauvais service rendu à la nation ». A son avis, la sous-commission, contrôlée par les démocrates, mène une opération politique. Au demeurant, en réduisant les demandes de crédits du Pentagone, elle porte la responsabilité de certaines insuffisances.

M. Weinberger ne peut pas en effet contester certains témoignages de chefs militaires recueillis par les enquêteurs, tant aux Etats-Unis qu'à l'étranger. Ainsi, dans une déposition devant le Congrès, le général d'aviation Lawson, chef adjoint du commandement européen, déclarait au printemps dernier : « Certains de nos stocks, notamment en missiles air-air, en munitions navales et de haute technologie, sont bien au-dessous du niveau requis. » M. Korb, secrétaire adjoint à la défense pour les effectifs et la logistique, écrivait dans une publication officielle en janvier : « L'état actuel de nos réserves est bien inférieur à ce qui est nécessaire pour soutenir un conflit... »

A partir de ce rapport, les démocrates sont passés à l'offensive. L'état de préparation insuffisant de nos forces conventionnelles, disent-ils, est dû au fait que l'administration a dépensé trop d'argent pour des chars, des avions et des navires, au point de ne plus pouvoir acheter les pièces de rechange et les munitions nécessaires. Ils reprochent aussi au gouvernement d'avoir attri-

En 1977

ISRAËL AURAIT REFUSÉ DE FAIRE ENLEVER MENGELE

Washington (Reuter). - En 1977, le gouvernement israélien s'était opposé au projet d'enlever le médecin nazi Joseph Mengele, au Paraguay. C'est ce qu'affirme M. Laurence Birns, directeur d'un groupe d'études privé sur l'Amérique latine, qui a participé au complot.

Le projet, qui prévoyait que Mengele soit livré, ligoté et drogué, sur un terrain d'aviation, a été abandonné parce que « les Israéliens n'étaient absolument pas intéressés », a déclaré M. Birns à l'agence Reuter.

Le Mossad (services secrets israéliens) aurait dû prendre livraison de Mengele à la transporteur en Israël, où il aurait été jugé pour crimes de guerre. Mais Israël, sensible aux critiques qui lui avaient été adressées lors de l'enlèvement, en 1960, en Argentine, du colonel SS Adolph Eichmann, a finalement renoncé à cette opération.

L'année suivante, le nouveau gouvernement de Menahem Begin a demandé que le projet soit sorti des placards. Mais les officiers paraguayens qui devaient participer avaient été mutés, ce qui rendait l'enlèvement impossible.

Selon certaines informations, Mengele, responsable de la mort de milliers de déportés au camp de concentration d'Auschwitz, vivrait toujours au Paraguay, qu'il a gagné à la fin de la guerre.

AFRIQUE

Kenya

LE PROCÈS DE L'ANCIEN BRAS DROIT DU PRÉSIDENT

L'enquête sur le « traître » Njonjo risque d'éclabousser le pouvoir et les milieux politiques

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. - Lorsque des voix se sont récemment élevées au Parlement pour lui reprocher d'avoir invité les fidèles, dans son homélie dominicale diffusée sur les ondes de la radio nationale, à prier pour M. Charles Njonjo, ancien ministre des affaires constitutionnelles, dont une commission judiciaire d'enquête fouille le passé, le révérend Timothy Njonya, membre de l'Eglise presbytérienne, a dû s'étonner d'avoir été si bien écouté et... si mal compris. Se référant à la parabole du bon pasteur et de la brebis perdue, il avait simplement conclu son sermon sur une évidence, à savoir que le royaume de Dieu était ouvert à tous les pécheurs de la Terre, entre autres André Sakharov, Lech Walensa, Nelson Mandela et l'ancien bomme-dé-d'Etat kenyan, M. Charles Njonjo.

Il n'empêche que M. Daniel Arap Moi, le chef de l'Etat, a concilié aux ministres du culte de ne plus évoquer dorénavant en public de sujets à controverse et d'implorer pour certains pécheurs, le secours du ciel, dans le secret de leur cœur...

Congo

M. SASSOU NGUESSO EST RÉÉLU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le colonel Denis Sassou Nguesso a été réélu, lundi 30 juillet, à Brazzaville, président de la République congolaise et président du comité central du Parti congolais du travail (PCT), à l'unanimité des participants au troisième congrès du parti. En revanche, le « numéro deux » du PCT, M. Jean-Pierre Thyspere Tchicaya, a été évincé du comité central et du bureau politique, instance au sein de laquelle il était responsable de l'idéologie et de l'éducation. Aucune explication officielle n'a été fournie au sujet de cette évincion, qui pourrait être en rapport avec l'enquête en cours sur les attentats meurtriers perpétrés en 1982 dans un cinéma et à l'aéroport de la capitale.

Les neuf autres membres de l'ancien bureau politique ont été reconduits dans leurs fonctions, indiquent des sources proches de la direction du PCT. Outre le président Sassou Nguesso, il s'agit de MM. Sylvain Goma, premier ministre, Raymond Damasse-Mgolo, ministre de la défense, François-Xavier Katali, ministre de l'intérieur, et Pierre Nzé, ministre des affaires étrangères. Le nombre des membres du bureau politique a été porté à treize. Le comité central passe, de son côté, de soixante à soixante-quinze membres. Parmi les nouveaux élus, on remarque le retour de l'ancien premier ministre (1964-1968), M. Ambroise Nouma Zalye. Le président de la République congolaise est élu par les congressistes comme les membres du comité central. L'élection du bureau politique, en revanche, est du ressort du comité central. - (AFP, Reuter.)

Dieu sait, pourtant, si, à la faveur des comptes rendus d'audiences de la commission d'enquête, chargée d'établir le bien-fondé de « graves irrégularités » qu'aurait commises M. Njonjo dans l'exercice de ses fonctions, la presse locale ne se prive pas de citer, presque quotidiennement à la « une », le nom dudit « traître ». « Celui-ci a ainsi réussi - pour la première fois dans sa longue carrière politique - à bénéficier d'une popularité parmi les Kikouyou, dont il apparaît, même aux yeux d'hommes qui, dans le passé, ont croisé le fer avec lui, comme le défenseur le plus résolu des intérêts », remarque The Weekly Review, l'hebdomadaire kenyan. C'est dire, conclut-il, « combien, en fin de compte, en Afrique, le sentiment tribal l'emporte de loin sur tout le reste ».

« Tout le reste », ce sont les charges - ou plutôt les soupçons - qui pèsent sur l'ancien ministre et que la commission d'enquête a mis à jour. Depuis le 10 janvier, cinquante-huit témoins ont été entendus - la liste serait longue de six cents noms - et leurs dépositions permettent de dessiner le portrait peu flatteur d'un homme mépris, ambitieux, « combinateur », sans scrupules, prêt à tout pour arriver au faîte du pouvoir.

A en croire ceux qui ont défilé à la barre, M. Njonjo aurait couvert de son autorité des importations illégales d'armes à feu et des trafics frauduleux de devises en faveur d'hommes d'affaires de moralité plus que douteuse. Lui-même aurait profité de sa position pour se placer au-dessus des lois, utilisant, par exemple, quatre passeports à la fois, « sautant » les contrôles de police à l'aéroport, refusant de payer à Kenya Airways des centaines de kilos d'excedent de bagages à ses retours de Londres, acquittant des droits de douane marchandises minorés pour une Mercedes 350...

Détournements et abus

L'homme à la rose à la boutonnière se serait livré, selon des témoins, à des détournements de fonds d'une fondation pour personnes handicapées et d'une organisation charitable musulmane au détriment de sa circonscription électorale. Il aurait manifesté par son comportement ses sympathies, freinant l'affricanisation de la justice, délivrant illégalement des permis de travail à des Blancs non kenyans, notamment à ses secrétaires, Miss Penelope, notandum indiment des visas d'entrée à au moins trente-huit citoyens sud-africains entre 1979 et 1982, se rendant lui-même deux fois (en août 1980 et en novembre 1981) au pays de l'apartheid.

On retrouve cet homme, étranger dans son propre pays, « mouillé » dans toutes sortes d'opérations de « déstabilisation » dans des états voisins dont les gouvernements ont le tort d'afficher des idées dangereu-

(Suite de la première page.)

Fidel Castro essaie de les coordonner à l'échelle continentale. Et ainsi naît YOLAS, l'organisation latino-américaine de solidarité. Sa vie sera brève, puisque son porteur drapeau, le « Che » Guevara, est tué à Nanchuanu, en Bolivie, en 1967.

Au Pérou, les jeunes intellectuels qui prennent le maquis en 1965 sont issus de la moyenne et de la grande bourgeoisie urbaine. Tel est le cas de Luis de la Puente et Guillermo Lobaton, du MIR, et de Hector Bejar, de l'ELN (1), leur but proclamé est d'arracher par les armes la réforme agraire et la nationalisation des ressources minières et pétrolières, deux objectifs pour lesquels la gauche lutte en vain depuis trente ans. Ils créent trois foyers de guérilla, entre la forêt vierge et les Andes. Le terrain est difficile mais ils pensent en tirer parti dans leur guerre contre les forces régulières. La population indienne, clairsemée, leur est hostile bien qu'ils ne menagent pas leurs efforts pour se faire accepter. Mais ils ont plusieurs handicaps : ils ne parlent pas la langue des indigènes, le quechua, et ne partagent pas leurs coutumes.

Hector Bejar raconte que lorsque le tel militant capable de s'exprimer en quechua fut assassiné, l'ELN perdit tout contact avec les Indiens. Aussi lorsque les soldats

lançèrent leur offensive, les guérilleros furent anéantis en quelques semaines, parce qu'ils ne pouvaient compter sur aucune base arrière pour se replier.

Dans les montagnes andines, les sénéristes sont au contraire comme des « poissons dans l'eau ». Fils de paysans ou de petits artisans, ils ont le teint cuivré, les pommettes saillantes et les cheveux de jais de la population locale. Ils portent le traditionnel poncho et manient habilement la fronde en laine de lama, comme les bergers.

Une guerre sans lois

Le Parti communiste du Pérou (PCP-Sentier lumineux, maoïste) travaille activement dans la région depuis 1970. Lorsqu'il se décide à la première action armée, le 18 mai 1980, ses cadres vivent dans la clandestinité depuis deux ans déjà, et les « écoles populaires » ont recruté et endoctriné des centaines de futurs combattants. Car Sentier lumineux rejette la « guerre d'élite » ou d'avant-garde, et la théorie « foyers de guérilla » (le Foco, foyer de guérilla). Leur guerre est une « guerre populaire » et prolongée qui doit détruire la « société semi-féodale, dirigée depuis un demi-siècle par des régimes fascistes ».

Les sénéristes se fondent totalement dans la population. Ils sont

paysans, instituteurs, infirmiers ou petits commerçants au lever du jour. Lorsque la nuit tombe, ils deviennent miliciens, le temps d'un coup de main. Les policiers sont déconcertés par cet ennemi sans visage, et cette guerre sans lois, où tous les coups sont permis : le chantage, l'extorsion, l'assassinat de sang-froid, les exécutions sommaires, le sabotage économique et le terrorisme urbain.

Le général Edgar Mercado Jarria, chef des services de renseignements militaires pendant la guérilla de 1965, puis commandant général de l'armée, ministre des affaires étrangères et premier ministre pendant la première étape du régime militaire instauré en 1968, pense que le recours à l'armée est cette fois-ci « une grave erreur ». « Dans les années 60, les guérilleros ont joué le jeu de façon ouverte, les armes à la main, dit-il. Il y avait des embuscades, des combats entre l'armée régulière et les maquis. Mais actuellement les guérilleros ne se distinguent pas de la population. L'intervention de l'armée risque d'être très destructrice étant donnée la technologie ultramoderne dont elle dispose. En outre, depuis des hélicoptères on ne peut voir dans le détail les objectifs, si bien que des milliers d'innocents risquent d'être assassinés... Il y aura donc violation des droits de l'homme et perte de prestige pour l'armée. »

Mais le courant représenté au sein de l'armée par le général Mercado est minoritaire. Quatre ans après le début de la lutte sénériste, les forces de police sont visiblement débordées. C'est pourquoi les militaires ont dû prendre leurs responsabilités pour mettre fin à une guerre interne qui ne menaçait pas seulement le gouvernement du président Belaunde, mais celui qui lui succéderait.

Quel est l'objectif des sénéristes ? « Ils savent pourquoi ils se battent - la faim, le désespoir, l'absence de perspective, - mais je doute qu'ils sachent où ils vont, explique Hector Bejar. Ils comprennent l'absence de programme par une foi presque fanatique, en pronant de façon sectaire la lutte « classe contre classe ».

Bien que les autorités gouvernementales dénoncent l'influence étrangère sur Sentier lumineux, celui-ci ne se réclame ni de Moscou, ni de La Havane, ni de Pékin. Pour les guérilleros, le « socialisme impérialiste » (de Moscou) et le « révisionnisme » (des dirigeants chinois) sont « plus puerils que l'impérialisme yankee ». Bien qu'ils se réclament toujours de Marx, de Lénine et de Mao, ils sont convaincus d'avoir inauguré la quatrième phase du marxisme, grâce aux apports idéologiques du camarade Gonzalo qui s'érige en « phare de la révolution mondiale ».

Mais la doctrine « Gonzalo » (du nom de guerre de l'ancien professeur de philosophie, M. Abimael Guzman, idéologue et fondateur du PCP-Sentier lumineux) n'est expliquée dans aucun pamphlet sénériste. Les prisonniers ressassent les slogans « lance-pierres » à longueur de journée. Sur le terrain, ils pratiquent la tactique de la terre brûlée, d'où leur surnom, au Pérou, de « pol-potiens » (du nom de Pol Pot, le sanguinaire dirigeant des Khmers rouges au Cambodge).

NICOLE BONNET.

(1) MIR : Mouvement de la gauche révolutionnaire. ELN : Armée de libération nationale.

ASIE

Thaïlande

TRAGIQUE DISTRIBUTION DE VIVRES : VINGT ET UN MORTS ET QUARANTE-DEUX BLESSÉS

Vingt et un morts, dont quarante blessés, et quarante-deux blessés : tel est le bilan d'une tragique distribution de vivres et de vêtements par une association bouddhiste de charité, le lundi 30 juillet, à Bangkok. L'organisation Phromrangsi procède chaque année à des distributions pour venir en aide aux plus déshérités du quartier de Thonburi, l'un des plus pauvres de la capitale thaïlandaise. Deux mille personnes étaient attendues ; le double au moins se sont présentés devant le siège de l'association de bienfaisance.

Dès l'ouverture des portes, ce fut une ruée incontrôlée vers les comptoirs de distribution pour tenter d'obtenir un colis contenant un sac de 4 kilogrammes de riz, quelques vêtements et un peu d'argent. Les organisateurs ont proposé de payer les obseques des victimes. - (AFP, UPI.)

JACQUES DE BARRIN.

PROCHE-ORIENT EUROPE

Iran

Téhéran annonce une importante opération au Kurdistan iranien

Les forces iraniennes ont, à la suite de plusieurs opérations successives, réussi à prendre le contrôle de 200 kilomètres carrés au Kurdistan iranien, près de la frontière irakienne, faisant un cours de ces combats 220 tués, 500 blessés et capturé 941 « contre-révolutionnaires », a annoncé, samedi soir 28 juillet, Radio-Téhéran, citant un communiqué du poste de commandement nord-ouest.

Ce communiqué ne précise pas quand ont commencé ces opérations. Dans son bilan des pertes adverses, il ne distingue pas les troupes irakiennes des « contre-révolutionnaires », expression employée en Iran pour désigner les rebelles kurdes. Ces combats se sont déroulés le long des axes Qala-Diza-Rawanduz et Qala-Diza-Dopazad, à l'ouest de Mahabad. C'est dans cette région que les forces iraniennes avaient effectué une percée importante en Irak en juillet 1983, en s'emparant de la caserne d'Hadji-Omaran, à l'est de Rawanduz.

Un communiqué militaire diffusé vendredi par Bagdad signale des opérations d'hélicoptères d'assaut contre des concentrations iraniennes dans cette région montagneuse du

Kurdistan pratiquement dépourvue de voies de communication.

A Bonn, l'hebdomadaire *Der Spiegel* a révélé que deux entreprises ouest-allemandes contruisaient actuellement près de Samsat, en Irak, une usine chimique devant fabriquer des pesticides et qui pourrait, selon des experts américains, servir à produire des gaz de combat. L'affaire n'a été évoquée mercredi dernier lors de la réunion du conseil de ministres, qui s'est contenté de demander l'inspection des installations par des experts indépendants, une mesure toujours refusée par l'Irak.

À Paris, l'organisation des Moudjahidines du peuple d'Irak a affirmé, dimanche 29 juillet, que 125 militaires, membres ou sympathisants de ce mouvement, ont été exécutés par le régime iranien au cours des trois dernières années. L'organisation précise que « deux colonels, un commandant, six capitaines, quinze lieutenants, ainsi qu'un groupe de techniciens de l'armée de l'air, des gradés et des soldats des armées de terre, de l'air et de mer, de la gendarmerie et des forces de police », se trouvent parmi les personnes exécutées. — (AFP.)

En Cisjordanie

Les autorités israéliennes ordonnent la fermeture pour quatre mois de l'université An-Najah

De notre correspondant

Jérusalem. — Les autorités israéliennes ont ordonné, lundi 30 juillet, la fermeture pour quatre mois de l'université An-Najah, à Naplouse, après que l'armée eut investi le campus dans la nuit de dimanche à lundi. Avec ses quelque trois mille cinq cents étudiants, An-Najah est le plus important centre universitaire de Cisjordanie.

Selon un porte-parole militaire israélien, l'armée n'a pénétré dans le campus après avoir été informée que la tenue d'une « semaine culturelle palestinienne » — la troisième du genre — y donnait lieu à l'exposition de « matériel séditieux ». Au cours de ses perquisitions, elle affirme avoir confisqué du matériel de propagande appelant à la violence contre l'Etat hébreu, des brochures d'entraînement à la guérilla, des portraits des principaux chefs de l'O.L.P. et des documents relatant sous un jour favorable les « actes de terrorisme » perpétrés par les organisations palestiniennes à l'intérieur d'Israël. Les forces de sécurité ont arrêté un étudiant et deux vigiles.

L'armée a également fouillé les bureaux représentant sur le campus les différentes factions de l'O.L.P. Elle assure y avoir trouvé des armes — dont une hache, des couteaux et des chaînes de vélo. L'université An-Najah fut par ailleurs, dans le passé, le théâtre d'affrontements entre groupes d'étudiants d'obédiences diverses, notamment entre sympathisants de l'O.L.P., communistes et musulmans fondamentalistes.

Le porte-parole de l'administration civile a précisé que celle-ci

avait mis en garde, à plusieurs reprises, la direction de l'université contre les manifestations nationalistes anti-israéliennes survenues sur le campus au cours des derniers mois. Plusieurs étudiants interrogés lundi sur les lieux ont, toutefois, démenti que des manuels de lutte armée aient été exposés sur les stands.

« C'est le même scénario, toujours et encore », a déclaré, pour sa part, l'ancien maire de Naplouse, M. Bassam Chaska. Il est vrai que l'université An-Najah a l'habitude des sanctions. Elle resta close l'an dernier pendant cent vingt-sept jours. L'université de Bir-Zeit, près de Ramallah, fut fermée en février pour trois mois et celle de Bethléem pendant plusieurs semaines l'automne dernier.

La décision prise lundi perturbera gravement l'année universitaire. Elle empêchera l'inscription d'une nouvelle promotion d'étudiants et privera huit cents élèves des examens programmés en septembre.

Pour M. Saïh Erakat, directeur des relations extérieures d'An-Najah, la fermeture de l'université obéit à une stratégie politique bien précise : « Le gouvernement israélien, nous a-t-il dit, veut réduire au silence les universités, derniers lieux où des Palestiniens pensent et vivent indépendamment. Il a mis la manifestation culturelle comme un prétexte car pas un seul incident, pas le moindre jet de pierres n'était venu troubler l'année écoulée. »

J.-P. LANGELLIER.

ONU

Il y a toujours des esclaves

(Suite de la première page.)

Une ordonnance du 9 novembre 1981, destinée en principe à renforcer ce décret, prévoit que, conformément à la loi islamique, « toute abolition donnera lieu à une compensation au profit des ayants droit », mais ne contient aucune disposition pénale sanctionnant les infractions.

Les experts devront également examiner le cas de l'emploi des travailleurs haïtiens dans les plantations de canne à sucre en République dominicaine, qui est en fait du travail forcé (le Monde du 24 août 1982).

Les rapports soumis à la session indiquent encore qu'au Brésil il y a une proportion très élevée d'enfants, âgés de six à quatorze ans, sont les principales victimes d'une exploitation qui s'apparente à l'esclavage. Mais ce fléau ne sévit pas uniquement dans le tiers-monde ; c'est ainsi qu'en Grèce des enfants de dix à quatorze ans travaillent légalement dans le textile, le bâtiment, les carrières et les mines. Et encore plus près de nous, en Espagne, pas moins de 200 000 enfants seraient au travail ; cependant, selon Madrid, « le progrès du chômage en Espagne a réduit considérablement le travail des mineurs ».

ISABELLE VICHNIAC.

Pologne

L'organe du parti exclut tout retour au pluralisme syndical

DISPARITION DE M. FRASYNIUK

L'organe du Parti ouvrier polonais, *Trybuna Ludu*, a opposé, lundi 30 juillet, une fin de non-recevoir à tous ceux qui souhaitent que l'annuité soit complétée par un retour au pluralisme syndical. Cet article apparaît comme une réponse aux nombreux appels lancés récemment aussi bien par M. Lech Wałęsa que par les militants clandestins de Solidarité, et aussi par l'épiscopat, qui demandait tout un retour aux principes des accords conclus en août 1980 entre le pouvoir et les grévistes du littoral.

« Le mot d'ordre de pluralisme syndical, écrit *Trybuna Ludu*, a une signification politique sans équivoque : il s'agit de reconstruire une organisation cherchant à utiliser des privilèges législatifs et des fins égoïstes des activités syndicales. » L'organe du parti ajoute que « les politiciens (n'ont pas le droit) de parler de l'avenir du mouvement syndical, dont seuls peuvent être admis à débattre les véritables syndicalistes ». Les « politiciens », désignent les sympathisants de Solidarité, tandis que les « véritables syndicalistes » sont les membres des nouveaux syndicats officiels qui jouissent à nouveau du monopole au sein de chaque entreprise.

Les autorités confirment ainsi qu'elles refusent d'envisager tout geste allant au-delà de la simple libération des prisonniers politiques. Encore cette libération entraîne-t-elle en longuette dix jours après le vote de la loi d'amnistie, adoptée au cours d'une séance de la Diète où le général Jaruzelski brillait par son absence, la plupart des prisonniers politiques les plus connus restent détenus, en particulier les quatre animateurs du KOR et quatre des sept dirigeants élus de Solidarité inculpés de complot contre l'Etat. Un autre dirigeant de Solidarité, responsable de la région de Wrocław, Władysław Frasyniuk, a disparu aussitôt après sa libération, ainsi que son avocat, le femme journaliste et journaliste de la police J. Milewski, qui n'avait pas été arrêté. M. Frasyniuk, qui avait refusé d'être accompagné chez lui par la police, après sa sortie de prison, avait exprimé l'intention de se rendre au monastère de Częstochowa, mais, selon un responsable du monastère, il n'y est jamais parvenu. Avant son arrestation en octobre 1982, et sa condamnation à six ans de prison, M. Frasyniuk avait accompli un travail d'organisation clandestin très important dans la région dont il était responsable et était considéré comme un militant audacieux et efficace.

Un autre clandestin de premier plan, M. Bogdan Lis, arrêté à

CORRESPONDANCE

« Solidarité » et les pacifistes

Le directeur du bureau de coordination de Solidarité à Pérouse, M. Jerzy Milewski, estime que la correspondance de Philippe Pons sur la troisième rencontre européenne pour le désarmement nucléaire à Pérouse, publiée dans le Monde du 24 juillet, ne rendait pas compte des véritables raisons de l'absence de représentants de Solidarité à cette réunion de pacifistes.

L'absence de Solidarité, nous écrit M. Milewski, n'était, en effet, pas motivée par la présence du Comité de la paix officielle (polonais), mais par des critiques de fond sur les activités du Mouvement de la paix ouest-européen — exposées dans une lettre adressée par M. Milewski aux organisateurs de la réunion de Pérouse.

« Les problèmes que doivent affronter la majorité des travailleurs et des citoyens polonais semblent étrangers aux préoccupations du Mouvement pacifiste », écrit M. Milewski. Nous notons avec regret que seul un petit nombre de pacifistes reconnaissent que la lutte pour la paix est inséparable de la lutte pour les droits fondamentaux de l'homme.

M. Milewski précise que les Polonais présents à Pérouse étaient membres du KOS (Comité de résistance), une organisation qui a vu le jour le 13 décembre 1981 et non, comme nous l'avons écrit, du KOR (Comité de défense des ouvriers), qui s'était dissous, de sa propre initiative, à l'automne de la même année.

RDA

EN REPRODUISANT UN ARTICLE HONGROIS

Le quotidien du Parti répond aux mises en garde soviétiques contre le rapprochement interallemand

Correspondance

Bonn. — En guise de réponse à la mise en garde adressée la semaine dernière par Moscou à M. Erich Honecker, l'organe du Parti communiste est-allemand *Neues Deutschland* a reproduit, lundi 30 juillet, un commentaire du journal des syndicats hongrois *Nepszavasz* faisant l'éloge de la diplomatie de Berlin-Est et notant que sa politique envers la République fédérale « qui a pour but, au-delà du développement de relations bilatérales, de rendre un bon service à l'Europe et au monde ». Evoquant les efforts de la RDA pour entretenir avec l'autre Allemagne une « coopération constructive », *Nepszavasz* estime que « malgré les problèmes et les discussions qui surgissent de temps en temps, le maintien d'un contact permanent et le développement de relations de tous les niveaux sont caractéristiques » [d'une politique] consciente des responsabilités ».

Neues Deutschland avait reproduit, samedi, sans commentaire, l'article paru le 27 juillet dans le *Pravda*, qui accusait indirectement M. Erich Honecker de faire trop de concessions à Bonn. Cette violence de l'attaque de Moscou était dirigée contre la politique interallemande du gouvernement de Bonn, auquel il était notamment reproché « d'ignorer souvent les principes d'égalité et de souveraineté dans les relations actuelles entre la RFA et la RDA ». Deux jours après l'annonce du nouveau crédit accordé par Bonn à la RDA, en échange de concessions limitées sur le plan humanitaire, cet article avait suscité une profonde émotion en Allemagne fédérale.

C'est au moins la seconde fois cette année que la presse est-allemande répond aux critiques qui lui semblent adressées en reproduisant un article publié à Budapest. Le 12 avril, *Neues Deutschland* avait repris la réponse apportée par un

HENRI DE BRÉSSON.

Grande-Bretagne

APRÈS CINQ MOIS DE CONFLIT Le syndicat des mineurs est prêt à entrer dans l'illégalité

De notre correspondant

Londres. — Les dirigeants du syndicat des mineurs sont déterminés à donner une nouvelle dimension à un conflit qui dure depuis bientôt cinq mois en essayant d'obtenir ou d'imposer un soutien total de la part de la confédération nationale, le Trade Union Congress (TUC), dont la direction n'adopte jusqu'à présent une attitude pour le moins réservée. L'occasion — attendue — d'une pareille tentative vient d'être fournie par une décision de justice qui, se fondant sur les lois de 1980 et 1982 qui restreignent l'activité syndicale, condamne à cinquante mille livres d'amende (près de 600 000 F) la section régionale de Galles du Sud de l'Union nationale des mineurs (NUM).

Cette décision a été rendue le 30 juillet par un magistrat de la Haute Cour parce que des membres du syndicat n'avaient pas respecté un précédent jugement leur enjoignant de cesser leurs actions parfois violentes contre des sociétés de transport routier qui participent au ravitaillement en charbon des aciéries assiéges par les piquets de grève. Le syndicat n'immediatement fait savoir qu'il n'a pas du tout l'intention de payer cette amende en sachant pertinemment que ce refus peut entraîner la saisie complète de ses avoirs, qui pour la section de Galles du Sud, s'élevaient à 2,8 millions de livres (environ 33 millions de francs). Cette mesure risque de pénaliser lourdement le mouvement des mineurs puisque le syndicat participe financièrement à la subsistance des grévistes.

Mais les dirigeants syndicaux avaient envisagé de longue date une pareille éventualité. En provoquant son jugement, le magistrat de la Haute Cour a fait clairement allusion à la rumeur selon laquelle le syndicat a récemment retiré d'importantes sommes de banques où ses fonds sont placés pour les transférer sur des comptes personnels, voire sur des comptes nommés en Suisse. La NUM a cependant prévu qu'elle ne pourrait pas longtemps échapper aux poursuites si celles-ci sont menées efficacement. C'est pourquoi son président, M. Arthur Scargill, a lancé sur un ton presque comminatoire, un appel au TUC, pour qu'il vienne en aide

financièrement, le cas échéant, à son organisation. M. Scargill a déclaré lundi soir : « Je demande un mouvement syndical britannique d'honorer ses engagements et d'appuyer un appel total à la NUM actuellement victime de l'application de la législation anti-syndicale du gouvernement ».

M. Scargill rappelle à l'appareil du TUC que celui-ci a promis en principe de ne pas se plier aux exigences de nos juges « sclérotés » et il le somme en quelque sorte de déclarer la guerre au gouvernement sur ce terrain, ce que les dirigeants du TUC, pour la plupart bien plus modérés que M. Scargill, se sont jusqu'à maintenant refusés de faire. Les mineurs veulent, par cette escalade, obtenir une solidarité générale qui ne lui a pas été accordée pour le moment, quand elle ne lui a pas été franchement refusée par certains autres syndicats, tel celui de la sidérurgie.

FRANCIS CORNU.

Italie

DEUX NOUVEAUX MINISTRES

Le président du conseil italien, M. Bettino Craxi, a annoncé, lundi 30 juillet, la nomination de deux nouveaux ministres. Ces nominations sont faites à la démission du ministre du budget, M. Pietro Longo (social-démocrate), qui avait été mis en cause dans le scandale de la loge maçonnique P.2. Il est remplacé à ce poste par M. Pierluigi Romita, également membre du PSDI, qui occupait auparavant le portefeuille des affaires régionales. Né en 1924 à Turin, M. Romita devra continuer le programme économique mis en œuvre depuis plusieurs mois par le gouvernement Craxi. M. Romita a été ministre de la recherche scientifique dans les gouvernements Andreotti, Forlani puis Fanfani.

M. Carlo Vizzini, trente-sept ans, remplacera M. Romita aux affaires régionales. Il était, au sein du Parti social-démocrate, l'un des collaborateurs les plus proches de M. Pietro Longo.

Portugal

Un appel en faveur du commandant Otelo de Carvalho

Un appel en faveur du commandant Otelo de Carvalho, emprisonné à Lisbonne depuis le 19 juin, a été lancé par plusieurs personnalités françaises. En voici quelques extraits :

Otelo de Carvalho est en prison à Lisbonne ! L'organisateur de la révolution des œillets, qui mit fin au régime fasciste au Portugal voici tout juste dix ans, est incarcéré depuis le 19 juin ! La procédure utilisée pour son arrestation, dans le cadre d'une opération dirigée en principe contre l'activité de groupes terroristes, est entachée de nombreuses irrégularités, alors que la législation, héritée du passé et non encore réformée, restreint déjà les garanties démocratiques. Les jours passent sans qu'aucune preuve, aucune justification, ne soit fournie par ceux qui ont jeté au cachot, au régime du secret, l'homme qui symbolise la liberté retrouvée ! (...)

A la veille de son entrée dans la Communauté économique européenne, on devrait pouvoir compter sur la démocratie portugaise, illustrée par son expérience encore récente du fascisme, pour donner à tous l'exemple d'un strict respect des droits de l'homme. C'est dans

cet esprit que les soussignés s'adressent au président de la République portugaise et à son premier ministre. Ils leurs demandent que justice soit au moins rendue à Otelo de Carvalho, à défaut du respect et de la reconnaissance qui devraient lui être octroyés.

Les premiers signataires de cet appel sont : MM. Daniel Anselme, M. Monique Antoine, Jean-Paul Aron, Philippe Barchard, M. Michèle Beauvillard, Claude Bourdet, M. Christian Bourquet, Michel Brout, Roger Brunet, Elizabeth Burgo-Debray, Jean Cardonnel, Michel Charzat, Jacques Chassagnac, François Chazalot, Alain Casuy, Robert Dewezé, M. Jean-Jacques de Felice, Alberto dos Santos, Marie Duflot, Jean-Pierre Faye, M. Lev Forster, Michel de la Fontaine, Claude Frioux, François Gêze, M. Christiane Gillmann, Maricris Goddard, M. Yves Joffa, Bernard Lauzanne, M. Henri Leclerc, Lily Maroux, Claude Meassio, Georges Maitel, Marie Mercadier, Didier Motchane, M. Michel Monzer, Henri Noguéras, Claude Roy, Bernard Farnantier, Marie-Louise Farnantier, M. Georges Fiset, Antoine Sanguinetti, Jacques Sapir, Jean-Marie Vinocet.

Les signataires peuvent être adressés à Daniel Anselme, 17, rue du Docteur Heulin, 75017 Paris.

A TRAVERS LE MONDE

Japon

ACCROISSEMENT DU BUDGET DE LA DÉFENSE. — Le conseil des ministres japonais a approuvé, le mardi 31 juillet, une augmentation de 7 % du budget de la défense pour l'année fiscale 1985, soit 840 millions de dollars de plus sur l'année fiscale en cours. Le ministre des finances, M. Takeshita, avait suggéré une augmentation de 3,5 %, tandis que M. Kuribara, directeur de l'agence de défense, revendiquait une hausse de 8 %. Pendant l'année fiscale 1984, le budget de la

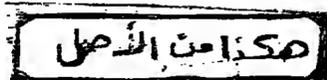
défense avait augmenté de 6,6 % alors que le budget global n'avait progressé que de 0,5 %. — (AFP.)

Philippines

M. VIRATA RÉÉLU PREMIER MINISTRE. — M. César Virata a été réélu mardi 31 juillet premier ministre par l'Assemblée nationale, par 120 voix contre 50 et 6 abstentions. La séance a été interrompue par une manifestation philippine à été particulièrement agitée par les nouveaux élus de l'opposition sur sa gestion

Vietnam

UNE OFFENSIVE CHINOISE REPOUSSEE. — Les forces armées vietnamiennes ont « mis hors de combat » l'équivalent d'un bataillon chinois, à la fin de la semaine dernière, en repoussant une attaque dans la province frontalière de Ha-Tuyen, a annoncé, lundi 30 juillet, l'agence de presse vietnamienne VNA.



Monde

CONTROVERSE

Interdiction de la marque ?

Le Monde

LA CONTROVERSE SUR LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION

« La consultation du peuple est juste et nécessaire »

affirme une association favorable à l'initiative présidentielle créée par plusieurs personnalités

Mitterrand monarque ?

Quand il propose d'étendre aux « grandes questions » concernant les libertés publiques le champ du référendum...

Telle est la question que posent ouvertement l'opposition quand M. Charles Pasqua, au nom du RPR...

Dans le débat théorique sur les avantages et les inconvénients des institutions de la V^e République...

Lui-même n'y allait pas de main morte à l'époque - à y a vingt ans - où il accusait à l'Assemblée nationale le général de Gaulle...

Puisque l'usage de la Constitution de 1958 par le président de la République est un fait universel...

Mais il existe un critère sur lequel chacun devrait pouvoir s'accorder : celui de la pratique des institutions...

Or, rien dans la façon dont M. Mitterrand a exercé jusqu'à présent sa charge suprême ne paraît autoriser le moindre soupçon à son encontre...

De même, le bilan de l'action du ministre de la justice et la mise en œuvre de la décentralisation traduisent, dans le domaine des libertés individuelles et des libertés locales...

Certes, la composition du gouvernement de M. Laurent Fabius, qui fait une large part aux plus proches partisans du chef de l'Etat...

Un vrai débat sur la révision de la Constitution dans la perspective de garantir les libertés publiques eût peut-être permis de dépasser les actuels procès d'intention.

ALAIN ROLLAT.

Une quinzaine de personnalités ont signé un « appel en faveur du référendum sur les libertés publiques »...

Brunois; Casamayor, magistrat, écrivain; Christian Charrière-Bourazel, avocat; Jacques Debéd-Bridel; Maurice Duverger, universitaire; Daniel Gélén, comédien; François Giroud, ancien ministre; Pierre Laroque, conseiller d'Etat; René Rémond, universitaire; Jacques Robert, universitaire; et André Weil-Curiel, avocat.

M. HERNU DONNERA EN SEPTEMBRE UNE « RÉPONSE GLOBALE » SUR LA DÉFENSE.

M. Charles Hernu, ministre de la défense, interrogé lundi 30 juillet à Saumur (Maine-et-Loire) sur une éventuelle réduction de la durée du service militaire...

M. Hernu a précisé: « J'ai dit très clairement que l'étudiant plusieurs hypothèses pour la rentrée de septembre, concernant la défense globale de ce pays... »

Voici le texte de cet appel: « Le président de la République a proposé à la nation une réforme constitutionnelle dont l'importance ne saurait échapper à personne... »

« Alors que la Constitution de 1958 a limité à quelques cas la possibilité pour le chef de l'Etat de consulter le peuple français par référendum, il nous est aujourd'hui proposé d'étendre cette faculté à tout ce qui concerne les garanties de nos libertés publiques... »

« Quel homme ou quelle femme de bonne volonté, par delà les passions et querelles, ne voit en ce projet de réforme un progrès de la démocratie? En effet, si notre Constitution consacre un certain nombre de droits et de principes qu'elle a érigés en valeurs suprêmes, leur mise en œuvre quotidienne peut varier avec le temps... »

« Une fraction de la classe politique, après avoir appelé de ses vœux un référendum sur l'enseignement, refuse aujourd'hui la réforme annoncée... »

L'Etat de solliciter la décision du Parlement et de tous les Français.

« Quant à la procédure proposée, dans son principe, elle offre elle-même l'avantage, par la consultation presque simultanée de la représentation nationale et du peuple souverain, de recueillir sur ce principe primordial le plus grand consensus national possible... »

« Le référendum permet au peuple de se faire entendre par-delà les manœuvres et les calculs des appareils. Il est donc juste et nécessaire... »

« Les signataires du présent appel constatent que la réforme proposée correspond très exactement à ce que souhaitaient l'immense majorité des Français à l'heure où l'opinion publique se trouvait divisée par le débat sur l'école... »

« Ils tiennent pour hautement souhaitable que, désormais, le peuple souverain puisse décider de ce qui touche aux garanties de ses libertés... »

« Malgré la dispersion de l'été, ils appellent tous les hommes et femmes de France à joindre leurs efforts pour que la réforme projetée puisse aboutir, et les invitent à se réunir au sein de l'Association pour le référendum sur les libertés publiques (1) »

(1) Association pour le référendum sur les libertés publiques. Secrétaire général: M^e Christian Charrière-Bourazel, 38, avenue Kléber, 75116 Paris.

PRÉCISION: Le Sénat et le référendum. - Une erreur a été commise dans la transcription de l'article de Maurice Duverger (Le Monde du 31 juillet, page 6). Lorsque celui-ci parle de deux référendums organisés, en 1962 et en 1969, par le général de Gaulle « sur son prestige personnel... » il avait qualifié ces référendums d'« irréguliers » et non de « réguliers », comme nous le lui avons fait écrire.

« Rien n'amène à soupçonner que la communauté juive puisse avoir à redouter du nouveau gouvernement »

déclare le rabbin Grunewald

Le rabbin Jacquot Grunewald, qui signe l'éditorial de l'hebdomadaire Tribune juive, daté du 27 juillet-2 août, estime après le changement de gouvernement que « les relations françaises avec Israël demeureront au beau fixe ».

« Rien n'amène à soupçonner que, en ce qui concerne ses soucis spécifiques, la communauté juive puisse avoir à redouter du nouveau gouvernement... »

« Dans sa jeunesse, le futur chef de gouvernement n'a pas montré d'intérêt pour Israël ou pour le judaïsme, mais dès sa sortie de l'ENA il a effectué plusieurs voyages en Israël... »

« En ce qui concerne enfin les accès d'antisémitisme que la nomination de Laurent Fabius a suscités ici et là, ils restent extrêmement minoritaires et sans rapport avec la réaction positive que, selon les sondages, sa nouvelle charge a provoquée... »

Dans le même hebdomadaire, Edwin Eytan explique que les parents du nouveau premier ministre « se sont convertis à la fin des années 40 » et que leur fils « aurait été baptisé tout enfant dans la cathédrale de Notre-Dame à Paris ».

Edwin Eytan rappelle que son épouse, Françoise Castro, est une des fondatrices de Socialisme et Judaïsme et qu'elle n'a jamais manqué de manifester son intérêt pour Israël et les affaires juives... Il poursuit: « Intime du président de la République, M^e Fabius a souvent discuté avec lui, disent les familiers attachés avec le judaïsme... »

« Intime du président de la République, M^e Fabius a souvent discuté avec lui, disent les familiers attachés avec le judaïsme... »

Tribune juive reproduit aussi un extrait d'une interview que M. Fabius avait accordée il y a quelques mois à cet hebdomadaire avant un voyage en Israël et dans laquelle le ministre de l'Industrie et de la recherche déclarait alors: « Je suis un ami d'Israël. Je crois que tout doit être fait pour qu'Israël puisse vivre, vivre indépendant, vivre en paix... »

Le Monde EDITION INTERNATIONALE

Vous allez vivre à l'étranger ?

Vous voulez garder le contact avec la France. Suivre les péripéties de la politique intérieure. Connaître le point de vue de Paris sur les affaires internationales...

Abonnez-vous à l'édition internationale hebdomadaire du Monde

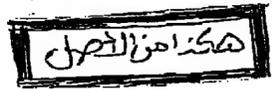
Vous y trouverez chaque semaine sur douze pages au format du Monde les informations, les analyses et les commentaires de la rédaction sur tous les sujets de l'heure.

Demandez un numéro spécimen

Envoyez le bon ci-dessous au service des abonnements du Monde, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09 (tél. : 246-72-23, poste 2391).

Form with fields for Nom, Prénom, Voie, Code postal, Ville, Pays and a note to request a specimen issue.

Advertisement for ECADE (Entreprise de la Formation) with title 'Comment savoir en neuf mois si vous avez vraiment l'étoffe d'un manager' and details about the program.



POLITIQUE

L'ATTITUDE DU PCF

M. André Lajoinie :

une espèce de querelle obscure

Les communistes ne sont pas de plus en plus critiques, a affirmé, lundi 30 juillet sur Radio-Monte-Carlo, M. André Lajoinie, secrétaire du comité central du Parti communiste français et président du groupe communiste de l'Assemblée nationale. « Notre attitude (...) est évidemment liée aux préoccupations des gens.

Quand nous voyons, par exemple, l'augmentation des taxes en cascade, nous ne pouvons pas être d'accord et nous le disons », a déclaré M. Lajoinie qui est revenu en ces termes sur le vote des députés communistes à l'Assemblée après la déclaration de politique générale de M. Laurent Fabius : « J'ai dit que notre vote d'abstention avait le sens d'une action positive, d'un vote positif pour créer des emplois, pour lutter d'une manière résolue contre le chômage, pour maintenir et développer le pouvoir d'achat des travailleurs et pour avancer un budget de justice fiscale. »

Après avoir souligné que les communistes sont « partisans de l'union de la gauche et du rassemblement », M. Lajoinie a évoqué le « bruit » fait autour du projet de référendum. Les communistes sont « pour élargir le champ des libertés. Nous avons fait une déclaration dans ce sens, a-t-il rappelé, que nous proposons d'insérer dans le préambule de la Constitution. Mais, de la façon dont les choses évoluent, il s'agit d'une espèce de querelle obscure politique qui ne dit rien de bon aux Français et aux Françaises (...). La gauche et de tout temps fait les plus expresses réserves sur la possibilité pour le président de la République, de saisir les Français par référendum. Il y a là, tout le monde le sait, un risque sérieux d'utilisation à répétition du référendum. L'histoire l'a suffisamment montré. »

Enfin, M. Lajoinie a qualifié de « décision de clarté et de moralité politique » l'absence de participation communiste au gouvernement de M. Fabius.

LA RÉPLIQUE DE « L'HUMANITÉ » A M. CHRAC

« Dans sa montée au ciel des idées, M. Chirac n'a pas rencontré la modestie », écrit M. Serge Leyrac dans l'édition du quotidien communiste *l'Humanité* du mardi 31 juillet, en réponse à l'article du président du RPR paru la veille dans le *Figaro* sous le titre « Croire en l'Occident » (*le Monde* du 31 juillet).

« Si l'on redescend des idées générales, où M. Chirac entend nous faire planer, à la prose quotidienne, poursuit M. Leyrac, que trouve-t-on dans son discours ? En politique étrangère, une parodie des propos de M. Reagan. En politique intérieure, un écran de fumée pour dépeindre le souvenir de son action passée au pouvoir et masquer ses projets. (...) Dans la course à la candidature à droite, M. Chirac juge indispensable de se donner un look plus respectable. Se référer dans l'*Olympe* des idées générales donne, parait-il, plus sage allure et évite les embûches du réel.

Le rôle des communistes est aussi de révéler les pièges des mots - souligne le quotidien communiste - avant de rappeler que « l'opposition entre les communistes et la droite est irréductible et fondamentale ». « Nous n'avons qu'un adversaire la droite. »

Le « vaisseau fantôme »

(Suite de la première page.)

Combien d'étudiants « inaboutis », sans perspective d'emploi, sont venus ainsi grossir les rangs des responsables de grosses sections ou de fédérations ? Combien d'ouvriers, responsables syndicaux dans des secteurs économiques en péril, ont dû se reconvenir dans l'émotion d'une organisation départementale communiste pour éviter le chômage ?

Ne disposant plus de l'enracinement social qui leur assurait une certaine autonomie par rapport au Parti, ils se sont moulés dans leur fonction de courroie de transmission des instructions du centre, mais, en même temps, ils toléraient de plus en plus difficilement les contradictions de la politique communiste. Souvent plus à l'aise derrière un bureau que d'authentiques intellectuels, ils ont un contact avec le monde extérieur d'autant plus difficile qu'ils n'ont pas - ou plus - d'insertion sociale conséquente.

au feu. La solution contrainte de la « participation critique » n'était plus possible. Il fallait donc trancher. Les déclarations romaines de Marcel Rigout, les propositions avancées par Pierre Juquin pour un éventuel renouveau du centralisme démocratique, témoignent de ce que la débat a été très vite au comité central. Mais le fait que Charles Fiterman se soit immédiatement désolidarisé de ses « chevaux-légers » prouve qu'à ses yeux de fin connaisseur du monde communiste les « rénovateurs » ne disposaient pas de forces suffisantes pour faire passer dans le Parti une politique qui supposait un aggiornamento considérable. Le Parti n'était pas prêt à la mue qu'impliquait l'engagement conséquent et responsable dans un gouvernement dont il ne fallait plus critiquer tous les matins les orientations.

Une fois de plus, Charles Fiterman, l'ancien directeur de l'école centrale, a pensé que l'affrontement public serait vain et qu'il fallait seulement profiter de l'échec pour tenter, à la lumière d'un « grand débat », de laisser un peu plus l'appareil. Seulement, ce « grand débat » vient sans doute d'avorter. Le repli tourmenté inévitablement à la critique systématique du gouvernement et fixera par là même les limites de la critique interne.

Qui osera, dans la préparation du prochain congrès, contester les orientations prises depuis septembre 1977, au moment où, une fois de plus, tous les efforts seront tendus pour justifier la non-participation et bientôt logiquement la non-soutien ? Sans doute Gaston Pissonnier et André Lajoinie pensent-ils qu'ainsi le Parti se referra une clientèle. Mais quelle clientèle ? Champion du vote protestataire, le PCF attirera plus facilement les chômeurs et les laissés-pour-compte en déclinant ce qu'il pouvait rester de forces vivantes de l'électorat communiste. Les sondages de sortie des urnes révèlent que moins de 6 % des jeunes ont voté communiste. L'électorat communiste est plus que jamais implanté dans les secteurs économiques vieillissants dont la conversion industrielle est à l'ordre du jour. En revanche, il est faible dans l'électronique, l'informatique et les télécommunications. Le PCF peic donc aujourd'hui aussi son retard d'une révolution industrielle. Peut-être

Les limites de la critique interne

Ces cadres, relativement coupés de l'électorat, aspirent donc à des orientations simples. Dans la mesure où le PCF les a promus dans sa phase la plus antisocialiste et où les pesanteurs de l'organisation impliquent de toute façon de se différencier des sociaux-démocrates à pour valoriser la spécificité communiste, c'est la rupture qu'ils appellent de leurs vœux depuis le premier plan de rigueur de Jacques Delors. Mais pourquoi le bureau politique leur a-t-il cédé aujourd'hui ?

Sans doute, surtout, parce que la déroute électorale exigeait qu'on en finisse avec la politique des deux fers

Nominations à l'Elysée

Le *Journal officiel* du 28 juillet a publié un arrêté portant nomination au secrétariat général de la présidence de la République de M. Hervé Hannou, comme conseiller technique, et Jean Mustelli, comme chargé de mission. M. Hannou remplacera à l'Elysée M. François-Xavier Siasse, conseiller économique, qui gagna le Conseil d'Etat, où il a été nommé le mois dernier maître des requêtes.

Le même arrêté confirme la cessation de fonctions de M^{me} Yannick Moreau, conseiller technique, qui est devenue membre du cabinet de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale (*le Monde* du 28 juillet), et de M. Jean-Claude Raynal, qui était chargé de mission au service de presse.

[Né le 3 août 1950 à Constantine (Algérie), M. Hannou est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en droit, et ancien élève de l'ENA. Après être resté à l'Inspection des finances de 1975 à 1979, M. Hannou a été chargé de bureau à la direction du budget de 1979 à 1981, avant de devenir chargé de mission auprès de M. Pierre Mauroy jusqu'en mars 1983, puis conseiller technique, toujours au cabinet du premier ministre, jusqu'en juillet 1984.]

[Né le 18 juillet 1946 à Bordeaux, M. Mustelli est ancien élève de l'École normale supérieure et de l'ENA, et agrégé d'italien. Précédemment affecté à la direction Europe du ministère des affaires étrangères, M. Mustelli était depuis décembre 1981 secrétaire d'ambassade à Rome. Il est l'auteur d'un ouvrage sur la régionalisation en Italie.]

ragagnera-t-il quelques voix en séduisant, à nouveau, les partisans du tout ou rien et les adeptes du grand soir révolutionnaire, mais il achèvera de perdre ceux qui sont attachés à une analyse rationnelle de la société et aspirent à de profondes réformes démocratiques mais réalistes.

Reste à savoir ce que feront ceux qui se sont le plus engagés dans la participation gouvernementale ? Comment Anicet Le Pors ou Marcel Rigout vivront-ils leur reconversion ? De nouvelles purges paraissent inévitables, car ceux qui ont goûté au travail pluraliste risquent de mal supporter le retour dans la forteresse de la place du Colonel-Fabry... Certains refusant sans doute de jouer le victoire de la droite, en 1986 en répétant le coup du « vote révolutionnaire Giscard », préconisé en 1981 par une fraction de l'appareil. Une fois de plus, le choix de ces communistes éclairés risque d'être celui de Mac-Mahon : « Se soumettre ou se démettre. »

ANTOINE SPIRE.

LE PCF ET LE PS RENDENT HOMMAGE A JEAN JAURÈS

Dans son numéro du mardi 31 juillet, *l'Humanité* a rendu hommage à son fondateur, l'homme politique, philosophe et historien Jean Jaurès, et invité à un hommage à celui-ci sur les lieux mêmes où il fut assassiné par Raoul Villain le 31 juillet 1914, le Café du Croissant, 146, rue Montmartre à Paris.

Le quotidien communiste, qui a reproduit des textes consacrés à Jean Jaurès par Alain Louis Aragon, Marcelle Auzanet, Jacques Bré, Romain Rolland, entre autres, dont rendez-vous aux Parisiens désireux de se joindre aux « héritiers de cette culture » au Café du Croissant, mardi 31 juillet à 18 h 30.

M. Arnaud Spitz a salué dans *l'Humanité* du 31 juillet : « Nous communistes français, entendons être les héritiers de cette tradition interrompue par les deux coups de feu assassins qui précéderont les élections de la première guerre mondiale, l'union sacrée et la défaite de la deuxième Internationale. »

Dans une déclaration diffusée le même jour, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, rappelle aussi le lien existant entre l'assassinat du « combattant de la paix » et le déclenchement de la première guerre mondiale. « Jaurès, poursuit M. Jospin, ce fut aussi un leader ouvrier au premier rang des luttes et des souffrances de son temps, ne séparant pas son action politique de son engagement auprès du monde du travail.

Le combat de Jaurès, c'était celui des libertés. A l'heure où les attentes à celles-ci se multiplient, notamment dans les pays totalitaires, à l'heure où des nostalgiques des régimes de dictature qui ensanglantèrent l'Europe dans les années 30 et 40 croient pouvoir chanter à nouveau, sans honte, leur musique de haine et de violence, il est nécessaire de rappeler l'attachement fondamental de Jaurès à la démocratie.

« Aujourd'hui, la gauche au pouvoir en France a fait à nouveau du Parlement un lieu de vie intense et d'élaboration de grandes réformes par la loi (nationalisations, décentralisation, droits nouveaux des travailleurs, etc.). C'est encore une façon de faire vivre le message de Jaurès et de prolonger l'intense action de réformes qu'il conduisit au Parlement. »

REÇUES PAR M. FABIUS

La CFDT et la CFTC regrettent que « le langage de vérité » du premier ministre fasse déjà l'objet d'exceptions

M. Laurent Fabius poursuit ses consultations avec les partenaires sociaux en recevant le 31 juillet une délégation de la CGC conduite par son président, M. Paul Marchelli. Le 30 juillet, le premier ministre s'est entretenu successivement avec MM. Edmond Maire et Jean Bonnaud, respectivement à la tête de délégations de la CFDT et de la CFTC, à chaque fois pendant une heure trente. M. Edmond Maire a affirmé que « la modernisation devait être faite en tenant compte de l'apport des salariés et de leurs organisations syndicales. Si on modernise en supprimant des emplois, en laissant des milliers de salariés sans avenir, on crée des blocages sociaux et le blocage de la modernisation ».

Le secrétaire général de la CFDT s'est félicité de l'engagement de M. Fabius de tenir un « langage de vérité », mais il a regretté que cette volonté ait déjà fait l'objet de deux exceptions : « l'impôt-téléphone » et la suppression de la contribution du 1 % Sécurité sociale, alors que « des besoins de financement se feront sentir dans quelque temps » pour les caisses de retraite. « Ce n'est pas une façon claire et véridique de conduire une politique fiscale. » Estimant que la discussion n'a été « en soi positive » et s'est déroulée « dans un climat d'échanges tout à fait normal », M. Maire a demandé que la « vérité soit faite » sur le programme d'électricité d'origine nucléaire, très surdimensionné.

Il a de nouveau insisté pour qu'une « priorité absolue » soit accordée à l'emploi : « Pas d'emploi comme résultante de l'action de recherche, d'investissement et de formation, mais une politique spécifique de l'emploi (...). L'emploi doit aussi relever d'une volonté gouvernementale : nous ne voulons pas d'un néolibéralisme, même teinté de social. La CFDT veut une modernisation planifiée. Il faut redonner au Plan son importance. Pour M. Maire, « l'importance de mettre en œuvre une politique spécifique de l'emploi, une incitation à la réduction du temps de travail, qui doivent relever d'une volonté gouvernementale. » « Si l'on veut lutter

contre le racisme, a-t-il ajouté, il faut que le Plan accorde une priorité à l'habitat. »

M. Maire a récusé « toute déflation » ou « diminution du niveau de consommation », demandant que le SMIC fasse l'objet d'une augmentation « régulière, annoncée, programmée ». Attendant de voir le gouvernement à l'œuvre pour porter un jugement de fond, il a estimé que le premier test viendra des négociations salariales dans la fonction publique en septembre.

M. Jean Bonnaud, président de la CFTC, a également apprécié la promesse de M. Laurent Fabius de tenir un langage de vérité, mais il a également déploré les premières contradictions à cette volonté, ne comprenant pas que l'allègement des prélèvements obligatoires pour 1985 soit précédé de « toute une cascade de hausses ». Même si le premier ministre a expliqué au syndicaliste chrétien que ces problèmes n'étaient pas « de même nature », « ces contradictions risquent de porter atteinte à la crédibilité du gouvernement ».

L'emploi, le pouvoir d'achat et l'école ont été au centre de l'entretien entre MM. Fabius et Bonnaud. « En ce qui concerne l'emploi, a déclaré M. Bonnaud, la CFTC, qui n'a jamais contesté l'urgence de modernisation, a demandé au premier ministre de réduire le décalage grave qui existe entre suppressions et créations de nouveaux emplois et d'accompagner toute mesure de réduction d'effectifs par des programmes régionaux correspondants. Sur les salaires, la CFTC a demandé que « le gouvernement donne l'exemple du rétablissement du dialogue social et soit attentif au danger que comporte, pour la rentrée, le cumul des mécontentements dus aux difficultés d'emploi et à la dégradation du pouvoir d'achat ». La situation, pour M. Bonnaud, pourrait devenir « extrêmement dangereuse » s'il se produisait un « télescopage » des mécontentements.

Enfin, le président de la CFTC s'est « félicité » du retrait du projet de loi Savary sur l'enseignement

privé : « Il semble que le gouvernement s'oriente vers des ajustements pratiques et techniques. La CFTC insiste pour que soit tirée la leçon des événements antérieurs et qu'en aucun cas des mesures techniques ne remettent en cause le principe fondamental d'un libre choix de l'école. »

La situation en Corse

UNE MISE AU POINT DE M. EDMOND SIMEONI

A la suite du compte rendu paru dans le *Monde* du 20 juillet d'une conférence de presse tenue le 18 juillet à Paris, M. Edmond Simeoni, chef de file de l'Union du peuple corse (UPC, autonome), nous écrit notamment : « Je n'ai jamais envisagé que la CFR (1) pourrait détenir l'exécutif de la prochaine assemblée de Corse, pour la simple raison que cette organisation ne participera pas à l'élection, et naturellement, je n'ai pas déclaré que « si la CFR accède à la tête de l'assemblée, alors in violence » redoublerait. »

[Nous donnons acte de cette mise au point à M. Simeoni, auquel nous présentons nos excuses. C'est à la suite d'une confusion que les propos de M. Simeoni, tels qu'ils ont été reproduits, faisaient référence à la CFR, alors qu'ils renvoyaient, en vérité, à une éventuelle « entrée en force » de « conservateurs » à l'assemblée régionale et à une « perpétuation du statu quo », qui, selon M. Simeoni, aurait pour conséquence la « violence assurée ». M. Simeoni évoquait l'hypothèse de l'élection, à l'Assemblée de Corse, le 12 août, de MM. Jean-Paul de Rocca-Serra, député RPR de Corse-du-Sud, qui conduit la liste d'union de l'opposition, et François Giacobbi, sénateur MRG de Haute-Corse, qui conduit la liste régionale du MRG « pour une Corse démocratique dans l'unité nationale. »]

(1) NDLR : Association pour la Corse française et républicaine (CFR, antiséparatiste).

CORRESPONDANCE

LA GESTION DES VILLES JUMELÉES

M. Jean-Marie Bressand dénonce la « cabale » montée, selon lui, contre la FMVJ

M. Jean-Marie Bressand, président-délégué fondateur de la Fédération mondiale des villes jumelées (FMVJ), nous écrit après la publication, dans le *Monde* du 18 juillet, d'un article sur la controverse qui l'oppose à M. Alain Vivien, député socialiste et président de l'Association française pour les cités unies, à propos de la gestion, notamment financière, de la FMVJ. M. Bressand, tout en reconnaissant que cet article « n'a rien d'injurieux en soi », lui reproche « d'apporter de l'eau au moulin de la cabale », qui vise, selon lui, son organisation.

Il ajoute : « Il n'est pas exact de dire que rien ne va plus entre la FMVJ et son comité de soutien français. L'Association française pour les cités unies (AFCU) », J'affirme qu'au sein de cette dernière association aucun débat de ce genre n'a eu lieu, et que, si controverse il y a, c'est une affaire provoquée par l'attitude personnelle de M. Vivien, exclusivement agissant à l'extérieur de l'une et l'autre association. M. Vivien, refusant, en fait, le cadre démocratique de la vie associative, se répand depuis plusieurs mois dans la presse et les couloirs de l'Assemblée nationale, lançant des accusations portées atteinte à l'honneur de la FMVJ et de ses dirigeants, et il a eu l'impudence de les écrire à l'un de mes propres collaborateurs, raison pour laquelle j'ai immédiatement porté plainte en diffamation.

lo FMVJ, après plusieurs rappels à l'ordre : à le désavouer le 28 juin (...).

M. Bressand ajoute, à propos de la mention du comité bancaire suisse de son organisation : « Tous les imprimés de la FMVJ mentionnent depuis quinze ans l'existence, au Locle (Suisse), à Cosablanca (Maroc) et autres lieux, d'un « Fonds des cités unies », créé par l'ancien président du conseil communal du Locle, association de droit suisse, juridiquement indépendante, mais qui n'a d'autre but que de recueillir des contributions volontaires et d'aider au développement des activités de la FMVJ. Le contrôle de tout ce qui compose les ressources, les placements, les opérations comptables d'un mouvement mondial, est du ressort de la direction administrative et financière de la FMVJ, de son conseil d'administration, dont le bureau se réunit chaque mois, d'une commission des finances, sans parler de l'ensemble des adhérents, qui peuvent démocratiquement réclamer des comptes à chaque congrès (...).

L'affaire du compte en Suisse

« Il n'est pas non plus exact d'avancer que j'ai pu faire « déléguer » M. Vivien à cet effet, qui par les excès de sa campagne de dénigrement et de calomnies, a obligé le conseil d'administration de

« Je sais actuellement le président de la République du regain insolite de la cabale, pour lui demander de bien vouloir ordonner une enquête complète (...). »

RECTIFICATIF

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans le *Monde* du 25 juillet, M. Haroun Tazief ne fait pas partie des membres du gouvernement qui ne disposent pas de mandat électif. Le nouveau secrétaire d'Etat chargé de la prévention des risques naturels et géologiques majeurs est en effet, depuis 1977, maire de Mirmande (Drôme), qui compte quatre cent vingt habitants.

A 10 km de CAHORS (Quercy)

Hôtel-Restaurant «Chez NADAL» 46140 CALLAC 1/2 pers. 210 F pour 2 pers. Rens. tél. : (65) 30-91-65. CALME - GASTRONOMIE.

UN NOUVEAU MEMBRE DE L'ETA MILITAIRE ARRÊTÉ PRÈS DE BAYONNE

Eugenio Etxeveste, surnommé Antxon, trente-trois ans, un des principaux dirigeants de l'ETA militaire, a été arrêté, le lundi 30 juillet, par une patrouille de CRS au cours d'un banal contrôle d'identité près de Bayonne (Pyrénées-Orientales). Eugenio Etxeveste résidait au Pays basque français depuis une dizaine d'années, mais en situation clandestine : ses papiers n'étaient plus en règle.

Cette arrestation ne fait pas suite à un mandat d'arrêt international des autorités judiciaires espagnoles, comme ce fut le cas pour huit autres militants arrêtés depuis le 5 juillet et menacés d'extradition. Eugenio Etxeveste a été assigné à résidence en Moselle aux termes d'une décision ministérielle.

« L'extrême droite et ses connivences ». - Le numéro daté juillet-août de la *Nouvelle Revue socialiste* publie les actes du colloque « L'extrême droite et ses connivences », organisé les 3 et 4 mars 1984 par l'Institut socialiste d'études et de recherches (ISER) et le Parti socialiste (*le Monde* du 7 mars). La NRS publie également un hommage de son rédacteur en chef à Jean Frontean, mort le 13 juin (*le Monde* des 14 et 16 juin), qui était président de l'ISER.

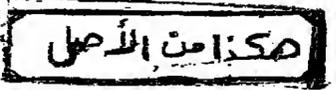
« M. Jean-Paul Paufique, directeur de cabinet du secrétaire d'Etat chargé des transports ». - M. Jean-Paul Paufique, ingénieur en chef des ponts et chaussées, est nommé directeur de cabinet de M. Jean Aroux, secrétaire d'Etat chargé des transports.

[Né le 2 janvier 1941 à Lyon, M. Paufique est ancien élève de l'École polytechnique (1959) et de l'École nationale des ponts et chaussées.]

Il a été affecté au service ordinaire du Rhône à Lyon (1964-1966), puis chargé de l'arrondissement de Lyon-Ouest (1966-1968).

Il a été chargé du montage et de la réalisation de l'aéroport de Stolas (1968-1975), avant d'être nommé directeur adjoint de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de L'Alé-d'Abean (1975-1979), puis directeur (1979-1981).

Depuis 1981, il occupe le poste de directeur régional de la SNCF à Toulouse.



LE PRÉSIDENT DE «LÉGITIME DÉFENSE» NOMMÉ MEMBRE DU CONSEIL PARISIEN DE SÉCURITÉ

François Romério en pantoufles

M. François Romério, fondateur et président de l'association Légitime Défense, a été nommé par M. Jacques Chirac membre du Conseil parisien de sécurité (le Monde daté 15-16 juillet). Réaction de M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris: «Ce choix est révélateur et scandaleux. M. Chirac multiplie les surcroûtes et les provocations. Il cautionne les initiatives dangereuses de ceux qui présentent les milices armées à l'encadrement des principes républicains.»

An siège de l'association, situé dans le onzième arrondissement de Paris, c'est un répondeur téléphonique musclé qui annonce: «Ici Légitime Défense. Ceux qui violentent la démocratie et salissent le mémoire des victimes de la pire ont incendié lâchement nos locaux. Laissez votre message.» Courons donc chez M. Romério, ça doit barder. Changement d'atmosphère. Un bel immeuble de l'avenue de Suffren, voisin de celui de M. Raymond Barre. Interphone, véritable ascenseur, le président ouvre lui-même sa porte. Le personnage est menu, rond, affable, discret. Il a les cheveux blancs et l'œil bleu candide assorti à sa chemise à carreaux. «Entrez donc, excusez ma tenue.»

Le salon Belle Époque, les fauteuils crapauds, les portraits des ancêtres, tout cela évoque guère un PC en état d'alerte. En revanche, il y a quelques mois, deux cocktails Molotov ont allumé un débat d'incendie dans le local du mouvement. Les dégâts ont été minimes, vite réparés et remboursés par l'assurance. «L'attentat n'avait pas revêtu de caractère politique», commente sagement M. Romério, qui attribue à des voyous, voilà tout. L'incident est clos. François connaissance.

La terreur des prétoires a soixante-dix ans. Il est trois fois grand-père et bicentenaire arrière-grand-père. «Mes enfants sont d'accord avec moi, mais mes petits-enfants ne trouvent un peu trop bagarreur, concède-t-il. Que voulez-vous, je l'ai toujours été.» Comment devient-on M. François Romério, premier président de la Cour de sécurité de l'Etat pendant dix ans et, à ce titre, deuxième magistrat de France?

Une enfance au son des canons de 14-18, une licence en droit, l'Ecole coloniale en 1931 et, tout de suite, l'Indochine où, à vingt-cinq ans, le jeune homme est expédié dans une ville de brousse avec un titre de «procureur de la République» et une seule consigne: «Débroutillez-les!». «Un dressage à la coloniale», dit-il.

Sauvé par Hiroshima

Voici la guerre. Le magistrat fournit des renseignements sur les mouvements japonais aux sous-marins britanniques. En 1943, il est arrêté, placé contre un mur face au peloton d'exécution nippon qui ne tire pas, puis enfermé pendant cent jours avec dix-huit camarades dans une cage de quatre mètres sur quatre. «Je suis probablement le seul magistrat encore vivant à avoir subi la torture. Déplorable et inutile. Vous racontez ce que les bourreaux ont envie d'entendre. Le résistant est sauvé par Hiroshima, rapatrié en France et nommé par Marjols Moutet, ministre socialiste, à la cour de justice chargée de juger les «colabos» d'Indochine.

Le magistrat a rapporté de ces campagnes la Légion d'honneur, la médaille de la Résistance et celle d'Indochine, une haute idée de la mission civilisatrice des colons.

tout et la nostalgie de l'Extrême-Orient. «Tenez, dit-il, j'ai en ce moment une réfugiée cambodgienne dans la chambre de bonne du sixième. Et l'an m'accuse de racisme.»

Tout cela est conté en demi-teinte, sur le ton d'une conversation de salon. Avec, en prime, quelques anecdotes et lectures à haute voix d'écrits anciens. «Je n'abuse pas de vos instants au moins», a conclu-t-il.

Plus tard, voici M. Romério en France: Douai, Aix-en-Provence, Angers, Paris. Quinze années de magistrature pendant lesquelles il laisse le souvenir d'une allégresse intrinsèque et même d'une implacable sévérité. «J'ai conduit trois condamnés à l'échafaud, dit-il. Sans remords. Les démons politiques sont parfois dangereux, mais désintéressés et courageux. Les droits communs sont des lâches, dont il n'y a rien à attendre. Je ne connais pas plus de grands maléfices réunis que de miracles à Lourdes.»

En 1963, le magistrat est appelé à la Cour de sûreté de l'Etat. Il en devient le premier président deux ans plus tard. «C'était un instrument de premier ordre, dit-il, doté d'une documentation sur les mouvements subversifs du monde entier. M. Badinter est un parfait honnête homme, un grand orateur, mais, en supprimant cette juridiction, il a fait une opération désastreuse.»

80 000 adhérents

Légitime défense? Nous y voici. «Je prêmiais la création de cette association depuis longtemps. Comme président d'assistance, je me suis aperçu que le parent pauvre du procès n'est pas l'accusé, mais la victime. L'accusé a le droit de récuser cinq jurés, la partie civile aucun. L'accusé a la copie gratuite de tout son dossier, la victime doit la payer et ça coûte fort cher. Pour être condamné, l'accusé doit avoir huit voix sur douze contre lui. Un fait nouveau peut remettre la décision en cause. Pour être acquitté, il ne lui faut que cinq voix et c'est définitif, même s'il avoue une minute après la sentence.»

Mis à la retraite et donc libéré de l'obligation de réserve, François Romério fonde son association en 1978 avec des magistrats et d'anciens policiers. Trois objectifs: affirmer le droit à la légitime défense de soi et d'autrui, obtenir une protection efficace pour les victimes de la violence, exiger une répression énergique.

Il utilise habilement toutes les occasions pour se faire connaître. Chaque fois que la victime d'un vol ou d'une agression est jugée pour avoir blessé ou tué son agresseur, M. Romério demande à être entendu.

S'il ne l'est pas, il base des communications. Il publie deux ouvrages: le Médecin de magistrat et Plaidoyer pour la légitime défense. L'association présente même une liste à Paris aux élections municipales de 1983. Regain de notoriété, un avocat, M^{me} Germain Latour, lui consacre un livre critique: Légitime Défense. Bref, en six ans, le mouvement passe de quinze mille à quatre-vingt mille membres. Il a aujourd'hui des sections dans tous les départements. A 30 F de cotisation, cela donne un budget confortable de 2,5 millions de francs par an.

Qui sont les adhérents? «Toutes les familles de pensée, tous les milieux sociaux, tous les âges sont représentés, affirme leur président. Certains penchent pour le Pen, la majorité pour l'opposition et une minorité pour la gauche. Trois de

LA SÉCURITÉ A PARIS

Les clubs de prévention sont en sursis affirme M. Georges Sarre

Après notre article relatant l'installation par le maire de Paris et le préfet de la région Ile-de-France du conseil parisien de sécurité et de prévention (le Monde du 13 juillet), nous avons reçu de M. Georges Sarre, député de Paris et président du groupe socialiste au conseil municipal, les précisions suivantes:

«La mise en œuvre de la décentralisation a confié au département de Paris le financement des clubs et équipes de prévention qui étaient auparavant subventionnés de manière très importante par l'Etat. Et des compensations financières ont été attribuées pour que les charges nouvelles soient équilibrées par des ressources nouvelles.»

«Comment le département de Paris a-t-il géré cette nouvelle compétence? En juin dernier, la majorité municipale a décidé de dénoncer les contrats liant les clubs et équipes de prévention au départe-

ment de Paris. Cette mesure prendra son effet en décembre 1984. D'ici là, ces associations sont placées en situation précaire, c'est-à-dire en sursis. Les subventions sont limitées et provisoires, certaines sont d'ores et déjà supprimées. Les représentants du maire de Paris, président du conseil de Paris, ne dissimulent pas, d'ailleurs, qu'il s'agit, pour eux, de trier le bon grain de l'ivraie. Il est légitime de craindre que des critères d'ayant qu'un lointain rapport avec la prévention spécialisée soient exigés...»

«L'estime que l'attitude prise par le maire de Paris dans cette affaire, de même que son refus de participer aux opérations de prévention aux opérations de prévention au moment même où il met l'accent sur l'insécurité et exige des moyens de police, il refuse toute action de prévention, qui est pourtant de sa compétence.»

«On a proposé à mon client une réduction de peine et une libération conditionnelle si les enfants revenaient en France, dit son avocat, M^{me} Giudicelli, mais les enfants n'ont pas de passeport, le consulat d'Algérie lui demande de venir pour remplir les papiers, mais il est en prison.»

«On a commencé, où finit la bonne foi? Triste et banale histoire que celle de Nicole et Noredine: coups de guele et paires de claques... En fait, ces deux êtres

avaient peu de choses en commun si ce n'est leur sens du commerce. Lors de leur rencontre, en 1965, Nicole avait dix ans, Noredine avait douze ans. Ils se sont connus à la rue de la République, à Paris. Noredine, originaire de Bresse, trois ans plus tard, ils divorcent. Puis Karine est venue au monde et Nadia, en 1973. Les deux enfants ont été confiés à leur mère, Nicole, originaire de Bresse. Trois ans plus tard, ils divorcent. Aujourd'hui, Karine et Nadia ont seize ans et quatorze ans. Elles vivent en Algérie, chez leur grand-mère paternelle, et n'ont pas revu leur mère depuis ce 29 juillet 1979 où Noredine les a emmenées dans son pays sans prévenir Nicole. Mais depuis dix mois, Noredine est en prison. Il est retourné en France en novembre 1983: «Il désirait voir sa sœur et se faire signer». Il avait sur lui de faux papiers. Il a été arrêté et incarcéré. Entre-temps, on a découvert qu'il avait été condamné par défaut, le 2 avril 1980, à un an d'emprisonnement pour non-représentation d'enfants. Poursuivi une seconde fois pour le même motif, il a été à nouveau condamné à la même peine par le tribunal correctionnel de Bourges-Bresse. Il a fait appel. On ne connaît qu'en septembre la décision du tribunal.

UN PÈRE ALGÉRIEN EN PRISON POUR NON-REPRÉSENTATION D'ENFANTS Noredine, Karine, Nadia et la justice

«On a proposé à mon client une réduction de peine et une libération conditionnelle si les enfants revenaient en France, dit son avocat, M^{me} Giudicelli, mais les enfants n'ont pas de passeport, le consulat d'Algérie lui demande de venir pour remplir les papiers, mais il est en prison.»

Du vague au cœur

«On a proposé à mon client une réduction de peine et une libération conditionnelle si les enfants revenaient en France, dit son avocat, M^{me} Giudicelli, mais les enfants n'ont pas de passeport, le consulat d'Algérie lui demande de venir pour remplir les papiers, mais il est en prison.»

«On a proposé à mon client une réduction de peine et une libération conditionnelle si les enfants revenaient en France, dit son avocat, M^{me} Giudicelli, mais les enfants n'ont pas de passeport, le consulat d'Algérie lui demande de venir pour remplir les papiers, mais il est en prison.»

légalité que par une jurisprudence que je trouve abusive.»

«L'accusation de favoriser les milices d'autodéfense, le président répond: «Nous les dénonçons formellement, mais nous félicitons les mères qui, comme M. Charles Heru à Villeurbanne, font appel à des contractuels lorsque la police ne peut pas assurer l'ordre public.»

«Soit mouvement envisagé-t-il de manifester dans la rue? Pas question. Nous sommes des fâchés.»

«Sous ses dehors de grand-papa gâteux, le président n'est ni un tendre ni un complé. La prévention? Il n'y croit guère. Dès qu'un adolescent bascule de l'honnêteté dans le délinquance, il faut le sanctionner. L'aider, l'écarter? L'embrigadement systématique des jeunes, répond-il curieusement, finirait par porter atteinte aux libertés publiques. Chacun doit prendre ses responsabilités.»

«L'association s'empresse de payer un avocat à ceux à qui la justice demande des comptes lorsqu'ils ont abusé de la légitime défense. La proportionnalité entre l'agression et la riposte n'est nullement prévue dans le code pénal, explique M. Romério. Cette notion n'a été

MARC AMBROISE-RENDU.

Des chercheurs américains découvrent une méthode de dépistage de la psychose manico-dépressive

Une équipe de chercheurs américains publie dans le dernier numéro de New England Journal of Medicine (1) une importante étude concernant une forme particulière et fréquente de dépression nerveuse, connue sous le nom de psychose manico-dépressive. Ils annoncent, notamment, avoir mis au point un test de laboratoire qui, pour la première fois, devrait permettre, à partir de prélèvements cutanés, le dépistage biologique de cette affection souvent transmise sur un mode héréditaire.

La psychose manico-dépressive occupe une place originale dans le grand ensemble psychiatrique des dépressions. Schématiquement, elle se caractérise par l'alternance chez le malade d'accès d'excitation et de mélancolie. Les premiers sont faits d'excitation joyeuse, d'explosion d'émotion, de jovialité incontrôlable, d'agitation psychomotrice et d'insomnie. C'est l'accès maniaque. Les seconds, au contraire, sont faits de tristesse. Toute volonté disparaît et laisse place à un sentiment d'impuissance, de culpabilité, et à une nette propension au suicide.

Ces troubles graves de l'humeur peuvent évoluer sur des modes et selon des chronologies très variables. Le traitement préventif reste, sans qu'on sache pourquoi, l'administration de sels de lithium.

Selon des statistiques américaines, pour 3% à 4% de la population souffrant de cette maladie, qui constitue l'un des principaux motifs d'admission dans les hôpitaux psychiatriques et qui est à l'origine de nombreux problèmes sociaux et professionnels.

En dépit de nombreux travaux, l'origine de cette maladie, identifiée depuis plus d'un siècle, demeure

totallement inconnue. Situation d'autant plus paradoxale qu'un faisceau d'arguments cliniques et biologiques laisse, depuis quelques temps, supposer que, plus que toute autre maladie mentale, la psychose manico-dépressive repose sur un substrat biologique (importance des facteurs héréditaires, caractère rythmique des accès pathologiques, etc.).

L'équipe américaine annonce - non sans précautions - avoir découvert que des cellules prélevées sur le peau des malades (fibroblastes) contiennent un nombre anormalement élevé de récepteurs à l'acétylcholine, substance chimique qui assure la transmission des informations dans le système nerveux. Cette sensibilité anormale à un neurotransmetteur apparaît, dans l'échelle génétique (cinquante-trois personnes), étroitement liée à l'existence d'une psychose manico-dépressive. La même corrélation a aussi pu être établie chez certains membres des familles de malades. Les chercheurs reconnaissent néanmoins ne pas savoir s'il s'agit là d'une cause ou d'une conséquence de la maladie.

Bien que préliminaires (les auteurs soulignent eux-mêmes la nécessité de leur confirmation expérimentale), ces résultats sont intéressants à un double titre. D'une part, ils viennent s'ajouter aux premiers acquis fondamentaux concernant les aspects biologiques des maladies mentales (2). D'autre part, ils permettent d'envisager la mise au point d'un test utilisable en pratique médicale consistant à partir d'un simple prélèvement cutané. Un test permettrait un dépistage précoce de l'affection, notamment chez les enfants des familles à risque. «Si notre découverte se confirme, commentent les chercheurs, deux à trois ans seront encore nécessaires pour qu'un test soit mis au point.»

J.-Y. N.

(1) New England Journal of Medicine, daté du 26 juillet. Ce travail a été réalisé par une équipe de l'Institut national pour la santé mentale et de l'université de Detroit.
(2) «Le Monde de la médecine» du 4 mars 1981 avait consacré un dossier complet à l'«établissement» de la psychiatrie biologique.

GREFFE DU CŒUR SUR UN BÉBÉ AGÉ DE DIX JOURS

Hollie Roffey, un bébé britannique de dix jours, est devenu, lundi 30 juillet, le plus jeune greffé du cœur au monde et son état est stationnaire au terme d'une opération de cinq heures et demie à l'hôpital national de cardiologie de Londres. Le cœur transplanté provient d'un enfant décédé de trois ans. L'opération a été pratiquée par le docteur Magdi Yacoub, d'origine égyptienne, qui en est à sa cent vingt-deuxième transplantation. Jusqu'à présent, le plus jeune patient à avoir subi l'opération était, le 6 décembre 1967, un petit garçon âgé de deux semaines et demie, qui est mort le jour même dans un hôpital de New-York. (Reuter.)

EN BREF

M. Pierre Joxe aux obéques du brigadier-chef Toulon

Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, a assisté à Marseille, mardi 31 juillet, aux obéques du brigadier-chef Gérard Toulon, tué le 27 juillet sur le parking d'un centre commercial dans la périphérie de Marseille (le Monde du 31 juillet). Rendant hommage à la victime, M. Joxe a déclaré: «Quand le criminel est un récidiviste auquel la société avait consenti à offrir une possibilité de réinsertion, alors oui vraiment devant ce crime là, commis par ce criminel là, frappant cette victime là, alors pour nous, l'indignation dépasse nos consciences individuelles, elle atteint notre conscience collective.»

La personnalité du meurtrier présumé, Jean-Pierre Bucher, détenu permissionnaire en cavale, meurtrier d'un gendarme en 1973 et soupçonné d'avoir blessé un policier à Belfort en 1983, continue de susciter des réactions. Le Syndicat des commissaires interroge: «Les peines prévues pour tous ceux qui, délibérément, tirent sur les représentants des forces de l'ordre ne devraient-elles pas avoir un caractère incompressible? Est-ce qu'un condamné qui, par deux fois déjà, a tué des membres des forces de l'ordre peut bénéficier, après seulement quelques années d'incarcération, de permissions de sortir?»

Les «pirates» de l'autoroute A-13 sont arrêtés

Les quatre «pirates» de l'autoroute A-13 qui, dans la nuit du 28 au 29 juillet ont agressé à Epone (Yvelines) deux automobilistes, provoquant la mort de l'un d'eux, ont été inculpés le 30 juillet par M. Jean-Claude Dumaret, juge d'instruction à Versailles, et écroués. Il s'agit de Patrick et Jean-Jacques Cornestiel, trente-deux et vingt-huit ans, de Mantes-la-Jolie; de Jocelyne Veziar, vingt et un ans, de Limay; et d'un mineur âgé de dix-sept ans, demeurant à Evreux.

Remise en liberté d'un des ravisseurs présumés de M. Heideri

M. Henri Léani, soixante-six ans, écroué le 29 juin 1984 pour avoir participé à l'enlèvement de M. Ahmad Heideri, un homme d'affaires d'origine iranienne naturalisé français (le Monde daté 1-2 juillet) a été remis en liberté le 27 juillet. Il reste cependant inculpé de séquestration, arrestation illégale, tentative d'extorsion de fonds et coups et blessures.

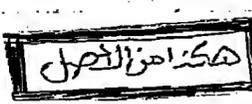
M. Ahmad Heideri avait été enlevé le 23 juin, au moment où il rentrait à son domicile à Cannes, par deux inconnus déguisés en gendarmes. Ses ravisseurs l'ont battu et séquestré pendant deux jours.

Le feu aux portes de Lyon et de Saint-Etienne

Des incendies ont éclaté, lundi 30 juillet, à Genas (Rhône), dans la banlieue de Lyon - où un entrepôt de pneumatiques a brûlé et où une maison de retraite a été évacuée - et dans les bois qui entourent Saint-Etienne, recouvrant la ville d'un épais nuage de fumée.

En Ardèche, où plusieurs centaines d'hectares ont brûlé, les incendies ont été maîtrisés le 30 juillet, cependant qu'un feu progressif encore à Saint-Julien-en-Quint (Drôme), au pied du Vercors.

Mais c'est en Languedoc-Roussillon que les dégâts sont les plus importants: 2 500 hectares de pinèdes et de garrigues détruits, dont un millier d'hectares dans une forêt unique en Europe pour la rareté de ses espèces, près de Saint-Guilhem-le-Désert (Hérault). Le feu a pris aussi sur les hauteurs de Collioure (Pyrénées-Orientales), et jusqu'à la principauté d'Andorre.





Les Jeux olympiques

COULEURS DU JOUR

Que d'eau ! MacMahon aurait été à la fête, lors de la deuxième journée olympique. Sur le coup de 2 h 10 du matin, ce mardi 31 juillet, se déchaînait à Paris un violent orage, tandis que défilait, sur nos écrans de sociétaires, les images des épreuves de natation, disputées dans l'enceinte de l'université de Californie du Sud à Los Angeles. Visions fastidieuses, jusqu'au superbe relais 4 x 200 mètres messieurs, où les États-Unis ont emporté d'une main sur l'Allemagne de l'Ouest. Au bout de huit cents mètres de course, qu'on nous pardonne, une main, ce n'était pas le pied pour Michael Gross, qui pouvait obtenir une troisième médaille d'or.

Celui que l'on a hâtivement qualifié d'Hercule - on veut bien, mais c'est dans le sens de la hauteur (2,02 m), car, en largeur, il y a encore beaucoup de travaux à faire... - a échoué d'un rien

pour disputer la future vedette à Carl Lewis. Pour devenir le Mark Spitz 1984.

La natation n'est pas un sport télévisé. C'est même souvent franchement ennuyeux, surtout en l'absence de jolies mâtines (soyons pour une fois « machos » : ah ! Christine Caron), et l'on ne redécouvre vraiment cette discipline que tous les quatre ans, alors même que des millions d'estivants se livrent aux joies de la baignade. Mais l'eau bleue de la piscine olympique a tout de même produit son petit effet.

Bien c'est, du reste, la couleur du jour. Comme les deux premiers médaillés français - il y en aura d'autres, allons ! - obtenus en tir et en cyclisme. Comme les premiers « gnons » - il y en aura d'autres, hélas ! - échangés en football et en basket-ball. Quatre cartons rouges et sept cartons jaunes - ce doit être un record olympique - sortis

lors du désastreux, lamentable match Italie-Egypte, les Orientaux terminant à huit, et des bagarres éclatantes, sous les passiers, entre Uruguayiens (finalement vainqueurs après prolongations) et Français. Esprit olympique, où est-il ?

Bien encore, la peur qui a saisi l'équipe de France de football, menée deux buts à un - avant d'égaliser - par le modeste Qatar. A plus d'un cela a rappelé l'hémérique match, lors de la Coupe du monde 1982, disputé contre le Koweït.

Bien, enfin, la colère de Mme Frankie Tacque, vice-présidente de la société Carven, après les critiques émises par la presse écrite française - la télévision s'est montrée, elle, laudative - sur la tenue arborée par la délégation française lors du défilé de la cérémonie d'ouverture, notamment un méchant blouson... bleu (encore !) et kaki clair.

Mme Tacque ne craint pas d'affirmer qu'il s'agit là d'une affaire « politisée », que tous ceux qui ont porté « l'habit bleu » en question en ont été « ravis » et que l'habillement de la délégation française a été jugé « sur une manière rétrospective, par satellite et par convention des systèmes couleur entre les États-Unis et la France ». Du reste, c'est bon de préciser la dirigeante de chez Carven, on lui a commandé les mêmes costumes pour les prochains championnats de France de parachutisme. Dans ces conditions...

Sans nul doute, tous les journalistes de la presse écrite qui étaient présents, samedi 28 juillet au Coliseum de Los Angeles, et qui ont estimé, comme l'un de nos envoyés spéciaux et comme nous l'avons aussi remarqué devant le petit écran, que nos délégués étaient vêtus comme « l'as de pique », n'y ont vu que... du bleu.

MICHEL CASTANG.

NATATION

« Tribune infernale » pour un 4 x 200 mètres

Los Angeles. - Pour être franc, nous sommes allés à la piscine olympique hier avec une mécanique appréhension. L'idée de passer la journée perchée sur un échafaudage fait de tubes gros comme des macarons nous inquiétait un peu. Non pas que nous soyons sujet à vertige. Mais nous redoutions de participer involontairement à la version originale de la « tribune infernale ». Ces gradins érigés autour du bassin creusé dans une pelouse de l'université de Californie du Sud (USC) par Mac Donald comme contributif à l'olympisme, ne nous inspirait pas plus confiance que les hamburgers du même nom au moment de passer à table. An plus petit mouvement tellurique - et ils sont fréquents à L.A., - il nous semblait que ce « machin » risquait de s'écrouler comme un château de cartes quand on éternuait.

Inquiétudes vaines. Le mecano géant a résisté au plus formidable des séismes, celui de la passion du public américain pour ses nageurs du 4x200 mètres. Et sa toiture où le soleil était lentement englouti

par le matelas jaunâtre du smog, comment ses quinze mille spectateurs qui avaient passé une partie de l'après-midi à scander « U-S-A, U-S-A... » auraient-ils pu rester sagement assis sur leurs sièges ? La dernière course de la journée était réellement d'une intensité extraordinaire, un duel sans merci entre l'équipe des États-Unis et celle d'Allemagne de l'Ouest.

Celle-ci avait été dépossédée, dans la matinée, du record du monde qu'elle avait établi l'année dernière, par les Américains qui avaient aligné deux remplaçants. Mais en finale, lorsque Jeffrey Float a passé le dernier relais à Bruce Hayes, le Texan, champion du monde universitaire du 200 m, n'avait qu'une seconde cinquante-six centèmes d'avance sur Michael Gross. La veille, ce géant de Francfort avait décroché la médaille d'or de la distance en établissant un nouveau record du monde. Deux heures auparavant, il avait fait la même opération sur

100 m papillon au grand désespoir de l'Américain Pablo Morales, qui était jusqu'alors le plus rapide dans cette spécialité.

Gross la torpille

Quand Gross nage, il se passe quelque chose. Comme quand Carl Lewis court le 100 m ou quand Li Ning est aux agrès. Avec lui, on a vraiment la sensation que la natation est un sport de glisse. Ses adversaires se battent avec l'eau. Ils ressemblent aux nouveaux de Donald, le canard colérique de Walt Disney, quand ils font des démarrages éclairés. L'Allemand avance, lui, avec la majesté du cygne. Ses battements de jambes et de bras ne provoquent presque pas d'écume. S'il était seul dans l'eau, il ne donnerait pas l'impression d'aller vite. Il semble étirer paresseusement ses membres de géant à chaque mouvement. Et pourtant il file à la vitesse d'une torpille. Il ne se bat pas avec l'eau, il effleure sa surface comme un drap de soie.

À la dernière relai, Gross a paru s'envoler, comme toujours. Majestueusement. Comme dans un ralenti sur image. Il allait très vite, plus vite que nul autre avant lui dans un tel relais. L'Américain Hayes ne pouvait pas lui résister. Mais tout le peuple américain des tribunes ne pouvait pas l'admettre. Debout, hurlant, trépanant à en faire s'écrouler l'Empire State Building, cette Amérique profane, gavée des exploits des Tardans olympiques, Buster Crabbe et Johnny Weissmuller, ne pouvait accepter la défaite. Surtout pas après avoir entendu dans la même journée une fois l'hymne de la RFA pour le deuxième titre de Gross, et deux fois l'hymne canadien après les victoires d'Alex Baumann (400 m quatre nages) et Anne Ottenbrite (200 m brasse).

L'excitation du public était à son comble lorsque Gross opéra le dernier virage en tête. Il avait un demi-bras d'avance, et il continuait d'avancer avec le luxe de facilité d'une cadillac sur un Freeway. Et Hayes ressemblait, plus que jamais, à un méchant petit canard. Ses bras et ses jambes tournaient à la vitesse d'une hélice de hors-bord. Sans la clameur de la foule, on aurait, sans doute, entendu un vrombissement tant il dépensait d'énergie. Mais ce n'était pas du gaspillage, car il a grignoté son retard. Et au début de ces cin-

quante mètres abattus avec une rage folle, il avait deux doigts d'avance, quatre malheureux centèmes de secondes, sur Gross. L'albatros était battu par Donald. Le record du monde éboulé de plus de trois secondes. Le public chahutait de bon sens sans que les tribunes s'écroulassent pour autant.

Les rescapés de 1980

Ah ! quelle était belle cette médaille d'or qu'on allait passer au cou du héros du jour, Bruce Hayes, et de ses camarades Michael Heath, David Larson et Jeffrey Float, les deux derniers ont eu le triomphe d'autant moins modeste qu'ils avaient participé de l'équipe qui avait dû regarder les Jeux de 1980 à la télévision. Le boycottage de Moscou les a contraints à payer de leur argent, pendant quatre ans de plus, les services de leur entraîneur, à endurer, pendant la même période, les travaux forcés de la piscine. Ils ont obtenu une juste récompense à leur longue patience. Mais sur les sept garçons et les sept filles qui sont dans le même cas qu'eux, tous n'ont pas eu la même chance. Matt Griddle n'a même pas pu se qualifier pour la finale du 100 mètres papillon, dont il était le maître incontesté en 1982, ancien recordman du monde du 400 mètres quatre nages Jesus Vassallo s'était rasé le crâne, mais il n'est pas monté sur le podium d'une épreuve écartée par le Canadien Baumann.

Sa compatriote Anne Ottenbrite a relégué Susan Rapp sur le deuxième marche du podium du 200 mètres brasse dans un temps qui n'a dû faire sourire la Soviétique Lina Kackushite. Quant à Cynthia Woodhead, qui était recordwoman du 200 mètres en 1980, elle est allée encore plus vite qu'à l'époque en finale, mais elle n'a pourtant pas pu battre sa compatriote Mary Wayne, qui, à dix-huit ans, avait aussi le bénéfice de l'âge.

Les rescapés de l'équipe 1980 qui avaient manqué le train olympique ont du mal à s'accrocher aux wagons de 1984. Mais cela est, bien sûr, toujours mieux que de ne pas s'y accrocher du tout. Comme les Français qui ont dû se contenter après avoir battu leur record national en série d'un autre petit record national dans le premier relais du 4x200 mètres par Stéphane Caron. Il n'y avait vraiment pas de quoi renverser les tribunes de la piscine.

ALAIN GRAUDO.

Trouble-fête et bagnards

Correspondance

Los Angeles. - Ce sont les trouble-fête, les empêcheurs de nager en rond pour les Américains. Le premier, l'Allemand Michael Gross, leur a déjà soufflé deux médailles d'or, agrémentées de deux records du monde (1 mn 47 s 44 au 200 mètres nage libre, et 53 s 08 au 100 mètres papillon). Et il ne s'en tiendra sûrement pas là puisqu'il sera au départ du 200 mètres papillon, dont il détient également le record.

L'autre est le Canadien Alex Baumann, champion olympique du 400 mètres quatre nages dont il a battu le record du monde (4 mn 17 s 41). Rien à voir avec le géant de Francfort. A priori, rien ne le distinguait, sur le plot de départ, des autres concurrents, et l'œil était plutôt accroché par les deux « bagnards » américains, Vassallo et Kostoff, dont les crânes rasés faisaient la joie des tribunes.

La cohorte des revanchards

Mais Alex Baumann, au sens du spectacle très aiguë, leur a vite volé la vedette. Le suspense qu'il n'a laissé planer sur cette course avant de la remporter au moment où il l'a vraiment voulu, n'est un modèle du genre. Départ médiocre, en papillon. A la fin de son premier parcours, il vire en troisième position, loin derrière le Brésilien Prado et l'Autrichien Woodhouse. Son passage sur le dos, ensuite, ne lui aura servi qu'à limiter les dégâts, tout en grignotant tout de même une place. Mais au moment d'aborder la brasse, Prado est toujours nettement détaché. Les gardiens américains tirant leur boulet loin derrière.

Et c'est là que Baumann place son effort. A la fin de son parcours de brasse, il est revenu au niveau du Brésilien. Reste la nage libre au terme d'un coude à coude extraordinaire, il va passer et remporter ce titre olympique qui lui donne, enfin, une couronne. A l'arrière, les émulés de Marvin Hagler rament encore ! ce

sera le premier podium sans Américains (deuxième le Brésilien Prado ; troisième, l'Autrichien Woodhouse).

Le canadien Alex Baumann, feuille d'érable tatoué sur la tête, diamant à l'oreille gauche en souvenir d'une tendre idylle, monte alors sur le plus haute marche du podium, fort d'une médaille d'or et d'un record qu'il vient d'améliorer de deux secondes et vingt centèmes en deux fois, depuis le mois de juin. Ses compatriotes, fous de joie, s'embrassent dans les tribunes : c'est le premier titre canadien en natation masculine depuis les Jeux de... 1912 !

Et leur vient de loin, ce titre, car le parcours d'Alex Baumann n'est pas ordinaire. Né à Prague en 1964, il avait trois ans lorsque son père a obtenu du gouvernement tchécoslovaque une autorisation de sortie du territoire pour aller enseigner la sociologie dans les universités de Nouvelle-Zélande.

La famille Baumann, après un détour par les antipodes, ne revient jamais en Tchécoslovaquie. Trouvant asile au Canada, elle s'y installe, et c'est sous l'influence de sa mère, une ancienne nageuse de niveau national, que le petit Alex découvre la natation. C'est là aussi qu'il rencontre un Hongrois, réfugié lui aussi, Jeno Tihanyi, qui devient son entraîneur et l'est resté.

Tihanyi, qui a donc connu Baumann très jeune, se plaît à souligner l'extraordinaire volonté de son élève : « Il est très doué physiquement, grâce surtout à sa très grande souplesse et à son très long torse. Mais c'est sur la plan psychologique qu'il s'impose aux autres. »

Victime du boycottage des Jeux de 1980, blessé à une épaule (l'articulation se déboîte épisodiquement) lors des championnats du monde 1982, il fait partie, au même titre que de nombreux Américains, de cette cohorte de revanchards pour qui ces Jeux doivent être une consécration.

CHRISTIAN BINDNER.

LE FAIT DU JOUR

Encombrement céleste

De notre envoyé spécial

Los Angeles. - Selon le Los Angeles Times du lundi 30 juillet, toutes les conditions sont actuellement réunies pour qu'une catastrophe aérienne se produise, sinon au-dessus de la ville du moins dans son environnement immédiat. Motif : l'encombrement du ciel, déjà intense, a dépassé toute mesure raisonnable.

En cette période olympique, en effet, les courants aériens ont été souvent doublés voire triplés. En outre, le trafic d'appareils privés n'a pris ni un seul instant de répit, et les proportions qui font orner « casse cou » aux spécialistes. Si on ajoute à cela le raffort en hélicoptères dans le pollen il est donc, on imagine, en effet, à quels rassemblements de densités célestes le ciel de la région lumineuse souvient, mais aussi brumeux certains matins, sort de salle de bal. On estime à 20 % l'augmentation de l'activité aérienne. Il faut savoir qu'environ dix mille mouvements d'appareils sont, en temps normal, enregistrés chaque jour au-dessus de la capitale de la Californie. Aussi

cette mise en garde ne peut qu'inquiéter.

En fait, le cri d'alarme lancé par M. Gael Baldwin, président de la San Gabriel Valley Airport Association, doit être un peu tempéré. D'abord parce qu'il apparaît que l'administration fédérale de l'aviation civile n'a, depuis longtemps, averti les pilotes privés que des restrictions de circulation seraient imposées au-dessus de la Californie du Sud durant les Jeux, ensuite parce que les pilotes en question ont une longue habitude du ciel à cet endroit. C'est du moins ce que rétorque à cette mise en garde un des pilotes d'hélicoptère de la police, rompu à ce genre de problème. Acceptons-en l'assurance.

En tout cas, pour qui observerait le ciel à l'heure de l'ouverture des Jeux, l'autre après-midi, le trafic aérien paraissait intense dans la région et, en outre, des dirigeables avaient pris l'air dont certains étaient reliés au sol par des câbles. La fête était totale en quelque sorte.

C. L.

LES RÉSULTATS

Aviron

En skiff, Laurence Howdel a pris la cinquième place de sa série. Elle participera aux repechages.

En quatre de couple avec barres, la France a pris la deuxième place de sa série derrière la Roumanie. Elle participera aux repechages.

Cyclisme

POURSUITE INDIVIDUELLE
Pascal Robert s'est qualifié pour les huitièmes de finale de la poursuite individuelle en battant l'Allemand de l'Ouest Ingo Wittmann. Eric Louvet a été éliminé par le Néerlandais Jelle Nijdam.

KILOMÈTRE CONTRE LA MONTRE
1. Freddy Schmidtke (RFA), 1 mn 6 s 104 ; 2. Curtis Harnett (Can.), 1 mn 6 s 436 ; 3. Fabrice Colas (Fr.), 1 mn 6 s 649.

Haltérophilie

56 kg : 1. Shado Wu (Chine), 267,5 kg (120 + 147,5) ; 2. Ruming Lai (Chine), 265 kg (125 + 140) ; 3. Masahiro Kotaka (Jap.), 252,5 kg (112,5 + 140).

Natation

MESSIEURS

100 mètres papillon

1. Michael Gross (RFA), 53 s 08 (record du monde). Ancien record : 53 s 38 par Pablo Morales (E-U), le 26 juin 1984, à Indianapolis (E-U) ; 2. Pablo Morales (E-U), 53 s 23 ; 3. Glenn Buchanan (Aust.), 53 s 83.

400 mètres x 4 nages

1. Alex Baumann (Can.), 4 mn 17 s 41 (record du monde). Ancien record : 4 mn 17 s 53 par lui-même, le 17 juin 1984, à Toronto (Can.) ; 2. Ricardo Prado (Brésil), 4 mn 18 s 45 ; 3. Robert Woodhouse (Aust.), 4 mn 20 s 50.

Relais 4 x 200 m

1. États-Unis 7 mn 15 s 69 (rec. du monde) (Mike Heath, David Larson, Jeff Float, Bruce Hayes) (ancien record : 7 mn 18 s 87 par les États-Unis, le matin en série) ; 2. République fédérale allemande, 7 mn 15 s 73 (rec. d'Europe) (Thomas Fahrner, Dick Karchalsky, Alexander Schowka, Michael Gross) (ancien record : 7 mn 20 s 40 par la RFA, le 23 août 1983 à Rome) ; 3. Grande-Bretagne, 7 mn 24 s 78 (Neil Cochran, Paul Easter, Paul Rowe, Andrew Astbury) ; 4. France, 7 mn 30 s 16 (Stéphas Caron, Dominique Bataille, Michel Fou, Pierre Andrace).

Stephan Caron a battu le record de France du 200 m en 1 mn 50 s 99 lors du premier relais de la finale du 4x200 m. Ancien record : 1 mn 51 s 85 par lui-même, le 13 mars 1984 à Schiltghelm.

La France a battu en série le record national du 4x200 m en 7 mn 27 s 40 (ancien record : 7 mn 33 s par l'équipe nationale, le 7 septembre 1981 à Split, Yougoslavie).

DAMES

200 m

1. Mary Wayne (E-U), 1 mn 59 s 23 ; 2. Cynthia Woodhead (E-U), 1 mn 59 s 50 ; 3. Annemarie Verstappen (P-B), 1 mn 59 s 69.

Laurence Beniston a pris la troisième place de sa série en 2 mn 6 s 61, derrière la Néerlandaise Annemarie Verstappen (2 mn 1 s 51) et la Suédoise Anne Lindner (2 mn 4 s 60).

200 m brasse

1. Anne Ottenbrite (Can.), 2 mn 30 s 38 ; 2. Susan Rapp (E-U), 2 mn 31 s 15 ; 3. Ingrid Lempeur (Bel.), 2 mn 31 s 40.

Lutte

Dans la catégorie des 62 kilos, Gilles Jalabert (Fra.), qui avait battu le Canadien Doug Yeats par décision au premier tour et l'Argentin Daniel Novaretti par nette supériorité au deuxième tour, a été éliminé par l'Allemand de l'Ouest Bernd Gabriel par nette supériorité au troisième tour.

Dans la catégorie des 90 kilos, Jean-François Courty (Fra.), qui avait battu l'Autrichien Franz Moxer par supériorité (13-4) au premier tour, le Japonais Hiroshi Hase par décision (4-0) au deuxième tour, a été éliminé par le Roumain Ilie Mălai par disqualification en 2 mn 11 s au troisième tour.

Pentathlon moderne

Après la deuxième épreuve (escrime), Paul Four, Didier Boube et Joël Bouzou (Fra.) occupent respectivement la 4^e, la 8^e et la 37^e place.

Au classement général provisoire par équipes, la France est troisième avec 5620 points derrière l'Italie (5800 pts) et les États-Unis (5792 pts).

Sports équestres

CONCOURS COMPLET

Après l'épreuve de dressage, première épreuve du concours complet, la France - Pascal Morvilliers, Marie-Christine Duray et Daniel Nizon - occupe la troisième place du classement

par équipes avec 173,20 points de pénalité derrière les États-Unis premiers avec 155,80 points et la Suède deuxième avec 173 points.

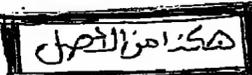
Tir

Caroline Petit Caillie (position couchée)
1. Edward Etzel (E-U), 599 pts ; 2. Michael Bury (Fra.), 596 ; 3. Michael Sullivan (G-B), 596 ; ... 11. Jean-Pierre Amat (Fra.), 595.

Shanghaï courant
Après la première épreuve (allure normale), Jean-Luc Théron et David Abikshin (Fra.) totalisent respectivement 288 pts et 287 pts. Le Chinois Ywei Li est en tête avec 298 pts.

Foam olympique

Au terme de la deuxième série (75 plateaux), Michel Carrega (Fra.) occupe la septième place avec 142 points. L'Américain Daniel Carlisle est en tête avec 144 points devant le Suédois Pahlsson et le Français Francisco Bosa (143 points).



de Los Angeles



Gymnastic Machine

Los Angeles. — Il n'y a plus de femme-enfant. Mary-Lou Retton, petite fille de Virginie, est d'une race tout à fait nouvelle: les gymnaste-killers. Plus forte qu'elle, tu meurs.

Ne plaisantons pas avec ces choses-là. L'affaire se passe au pavillon Pauley. Ou, pour être précis, au trentième kilomètre de l'Olympic Boulevard, à droite, dans Westwood, au coin du bois. Là même, sur le campus de cette Université californienne de Los Angeles (UCLA), où se fabriquent, comme à la chaîne, les ordinateurs humains et où la Californie invente déjà l'an 2000.

L'an 2000. Mary-Lou ne veut pas connaître. No future. Le futur c'est maintenant, championne olympique ou rien, saute ou crève, le charmant tueur que voilà: 1,42 m, 42,5 kg, boude de muscles, crâne d'acier. Pas vraiment jolie, non, mais a-t-on jamais vu une gymnaste seulement jolie vamped la gloire? Pas vraiment spontanée non plus, mais souriante, un rien coquette, un brin démagogue. Il faut sourire? Sourires. « J'aime user de la foule à mon avantage », déclarait-elle récemment à un confrère américain de Sports Illustrated.

Mary-Lou Retton est vaguement terrifiante. « Gymnastic Machine », la gymnaste la plus rapide de l'Ouest. La découvrir se fit par hasard au pavillon Pauley, enrubanné comme une bonbonnière anglaise ou un lupanar gay. Là, à deux pas du village olympique gardé comme Fort-Knox et assiégré par un bataillon de

poupées Barbie, s'y déroulait ce lundi la compétition féminine par équipes, figures imposées, paraît-il.

La gymnaste féminine, on sait ce que cela est devenu: le génie à l'illiput, l'art de prendre des enfants à la maternelle pour en faire des êtres d'élite, chercheurs d'or à quatorze ans, retraités de la gloire à dix-huit. C'est ainsi. Après tout, pourquoi pas? Mais c'est aussi un petit peu lassant, tant de surdouées au même carré, tant de gymnastes à peine acidulées flirtant en permanence avec le prix d'excellence, le 10 sur 10.

Bref, l'affaire ronronnait, le public californien très chaleureux faisait son devoir, tout son devoir. Un soutien vibrant, quelque vaguement polémique, aux six poupées de Bucarest et à leurs six modèles en porcelain de Pékin. Un triomphe aux six modèles de poche made in USA. Et un accueil de star pour la grande aînée, Nadia Comaneci, présentée hors compétition. L'affaire ronronnait, et les juges, ces dames en orange, qui pratiquent dans le secret insondable des âmes, un drôle de tricet, officient galement, un diadème à l'envers, un diadème à l'endroit.

Tout serait donc allé pour le mieux dans la plus gymnaste des mondes vers un dénouement sans surprise: l'oubli pour les prodiges soviétiques et est-allemandes au piquet politique, privées de JO, l'or pour les Roumaines, l'accessit pour les Américaines, l'estime des Chinoises, si...

De notre envoyé spécial

Si Mary-Lou, dynamite Retton, et ses amies n'avaient tanté le coup de force. L'affaire n'est pas faite, certes, et ne se fera peut-être pas, après les figures libres, mercredi. Mais elle est tentée. Et voici les Américaines sur les chaussons des Roumaines. Et voici surtout, comme on dit ici, qu'une étoile est née. Et née d'une étrange conjonction, une bella fabule pour Nouveau Monde.

Il advint en effet que la petite Mary-Lou, taiseuse nocturne, trouva sur son chemin un chasseur d'élite, chasseur de têtes, réfugié politique, ou non politique, roumain. Et pour que la boucle soit bouclée, que le symbole soit parfait, devine-t-on de qui il s'agit. Bela Karoly, ce fut et resta l'homme qui fabriqua Nadia Comaneci.

Karoly, le gourou

Un bien drôle de personnage, d'ailleurs, passé à l'Ouest en 1981 avec bagages et savoir, et aussi quelques médailles d'argent accrochées aux basques. Au physique, Bela Karoly ferait plutôt penser à un ours des Carpathes. Au moral, ses meilleurs supporters disent qu'il est un entraîneur féroce, ses plus fervents détracteurs ne voyant guère qu'un mégalomane dangereux.

Comment seraient-ils pu na pas se rencontrer?

La marine et le chef de guerre, la fille d'acier, l'homme de far. Mary-Lou avait besoin du gourou intraitable: « Quelqu'un capable de veiller et de vous vider à minuit et de vous pousser de force sur l'étrange tapis. Et vous devez être capable de faire vos exercices entièrement, complètement endormie, en pyjama. Sans une fautive. C'est le secret. Et cela doit durer une seconde nature. » Le chasseur avait trouvé un fabuleux éleveur: « Une compétition de gymnastique est comme une chasse à courre. C'est vous contre eux. Pour gagner, d'abord vous rendez les filles plus fortes. Puis elles sauteront plus haut. Travaillez-les durement et elles réussiront de meilleures performances. » Le sport? la guerre, l'école de guerre et à coups de pieds aux fesses si nécessaire: « Quand il me donne un coup de pied au derrière, je vole à 15 pieds », confie-t-elle ravie. « Je suis arrivée d'un sport, le handball, rapide et agressif avec les techniques les plus avancées d'entraînement. Et soudain il y eut toutes ces gentilles, délicates filles, juste capables de soulever leurs épaules et d'avancer, la, la, la. Imaginez. » « A l'époque personne n'avait jamais envisagé de les transformer en pentes bombes. En animal. En tueur. Killers! » dit-il fièrement.

Bela Karoly, éleveur de « tuteurs », a ouvert une salle de gymnastique à Houston. Et il entraîne cinq cents enfants.

PIERRE GEORGES.

CYCLISME

Flirt d'argent en noces de bronze pour Fabrice Colas

Los Angeles. — La formidable santé du cyclisme nord-américain s'est, une nouvelle fois, manifestée cet août sur la piste californienne de Dominguez Hills, théâtre des épreuves olympiques sur piste. Après les routiers américains voici, en effet, venu le tour des pistards. Le héros du jour a pour nom Steve Hegg. Sur son vélo révolutionnaire à roues lenticulaires, coiffé du désormais traditionnel casque profilé, le jeune pistard américain a tout sim-

plement pulvérisé la meilleure performance mondiale détenue jusqu'alors par le Soviétique Koupovetz. Steve Hegg a couvert le 4 000 mètres de la poursuite individuelle en 4 mn 35 s 57, nouveau record olympique, à la moyenne assez extraordinaire de 52,255 kilomètres l'heure.

Un véritable exploit qui soulevait l'enthousiasme d'un public conquis

et comaisseur qui, quelques instants plus tard, applaudissait la performance d'un jeune néophyte français, Fabrice Colas, médaille de bronze du kilomètre arrêté, à l'issue de sa première grande compétition internationale. Découvert et retenu, par Daniel Morelon après qu'il eut déposé de son titre le champion de France de la spécialité, Fabrice Colas confirmait ici ses excellentes dispositions.

Longtemps le jeune banlieusard parisien avait même flirté avec la médaille d'or puis avec celle d'argent. Hélas pour lui l'Allemand Schmidtke, impérial, réduisit ses espoirs à néant, après que le Canadien Hamet, pour 213 millièmes de seconde seulement, lui eut ravi la deuxième place. Colas conserva, cependant la médaille de bronze, une troisième place pour le moins inespérée pour ce jeune garçon de vingt et un ans qui, il y a quelques mois de cela, était cloué sur son lit, victime d'une toxoplasmose. « Le plus dur en fait fut l'attente. J'étais parti en cinquième position et au fur et à mesure que mes adversaires s'élançaient, mon angoisse allait grandissant à mesure que je prenais le départ d'un deuxième contre la montre! »

A quelques mètres de là, Daniel Morelon, son entraîneur, savourait sa joie. Quarante-huit heures auparavant afin de désigner le titulaire, la mort dans l'âme, il avait, en effet, contraint Philippe Boyer et Fabrice Colas à se départager à l'issue d'un ultime test chronométré. Colas s'était imposé. Il ne pouvait offrir plus éclatante confirmation.

JEAN-FRANÇOIS RHEIN.

TIR

Le coup de maître de Michel Bury

Los Angeles. — Voilà c'est fait! France a obtenu sa première médaille, en tir comme on l'espérait, pour tout dire.

On la doit à Michel Bury, du Racing Club de Strasbourg, technicien à l'origine national des forêts à Wissembourg et carabinier de toujours. Une médaille d'argent, certes, mais pour une première apparition aux Jeux, c'est un coup de maître. Et puis l'Américain Edward Eitel médaille d'or, était, aujourd'hui, au mieux de sa forme. Qu'on en juge: avec soixante balles il a obtenu 599 points égalant le record olympique. Cet homme du Connecticut, âgé de trente-deux ans docteur en psychologie, assez menu et champion de tir depuis près de dix ans dans différentes disciplines, a pour lui, avant tout, un sème qui frise l'indifférence, quand on l'observe au pas de tir, il donne toute l'apparence d'un homme impenétrable. Il s'est sur le podium manifesté sans éclat, en levant le pouce en l'air. A la lecture du détail de ses séries de tir, la défaillance, si l'on peut dire, s'est produite à la deuxième passe (100, 99, 100, 100, 100).

Pour sa part Michel Bury a obtenu 99, 100, 99, 100, 98, 100, une distraction? ou un toucher de queue de détente un peu mou? Pas mal! Sur tout quand l'on sait qu'il s'agit, dans cette discipline baptisée match-anglais, de tirer en position couchée 60 balles dans une cible située à 50 mètres et dont la mouche, fait 12,4 mm de diamètre!

C'est un jeu dans lequel le technicien vient en tête des qualités exigées chez un tireur, dont la condition physique doit être parfaite le jour du concours. Il y avait ce mardi matin au Prado Park une bonne douzaine de tireurs particulièrement au point et en bonne forme puisqu'ils sont tous tirés au-dessus de 590/600. La

De notre envoyé spécial

troisième place est revenue au Britannique Sullivan. Il avait obtenu le même score que Michel Bury mais le nombre de balles placées dans le cœur même du dix central, cette fameuse mouche, était plus élevé sur

le carton du Français. Selon quoi, une médaille d'argent peut tenir à peu de chose.

Grand, blond, barbu, Michel Bury se remettra au pas de tir mercredi pour le concours à la carabine trois positions (small-bore) un exercice où il excelle aussi. Tout comme son compagnon de tir, l'autre représentant français, Jean-Pierre Armet. En match anglais, il s'est tout de même bien tiré d'affaire en prenant la onzième place du concours avec 593 points. Cette position n'est pas son point fort et il se remettra en concours également mercredi.

Si du côté des tireurs français au canon rayé tout semble pour l'instant baigner dans l'huile pour culasse, du côté des canons lisses, on est inquiet. L'Américain Deniel Carlisle maintient son avance à la fosse olympique, et Michel Carrega, pour sa seconde séance de tir sur soixante-quinze plateaux, accumulé les « bulles », expression traditionnelle pour désigner les plateaux non cassés, sans pour autant avoir perdu toutes ses chances.

Le grand Texan assez content de lui n'a pas ménagé les sourires et les signes amicaux à l'adresse des bruyants jeunes supporters de tous sexes qui ont envahi les tribunes aujourd'hui.

Sous le ciel brûlant de Chino, le combat final, qui aura lieu mercredi pour les derniers cinquante plateaux, risque d'être chaud, d'autant plus qu'un troisième larron pointe désormais son nez dans l'affaire: l'Italien Giovannetti. Il pourrait bien tirer les plateaux du feu et la médaille est dans les équipes nationales de rigueur.

Le vent, qui s'est mis de la partie et tombe comme le sirocco du haut des collines, pourrait bien aussi jouer les perturbateurs.

CLAUDE LAMOTTE.

CONTRAINTES

(De notre envoyé spécial)

Los Angeles. — Quand on demande à Michel Bury, premier médaillé français, ce qu'il souhaiterait maintenant, il répond: avoir une médaille demain. Encouragement programme pour cet homme apparemment décontracté et qui ne se plaint même pas des manifestations bruyantes du public, il est vrai moins démesurées que la veille. Peut-être que les panneaux frappés du mot « silence » désormais posés sur le pas de tir ont joué leur rôle.

La seule chose, apparemment, qui préoccupe Michel Bury semble être les horaires que lui imposent son métier. « Difficile de concilier boulot et entraînement, dit-il, et quand on veut faire de la compétition de haut niveau il ne faut pas relâcher un jour le passage à la cible. »

A l'évidence, il y a une histoire d'amour entre lui et le succès et, quoiqu'il arrive, il suivra son chemin de champion avec tout ce qu'il peut y avoir de contrainte, quand on ne peut en vivre.

C. L.

PRESSENTI POUR ÊTRE MINISTRE DES SPORTS

M. Michel Hidalgo regrette...

Annapolis (Maryland). (AFP). — M. Michel Hidalgo, le directeur technique national du football français, qui accompagne l'équipe de France participant actuellement au tournoi olympique, a révéilé, lundi 30 juillet à Annapolis, que M. Laurent Fabius lui avait proposé de devenir ministre délégué chargé des sports, avant de confier ce poste à M. Alain Calmat.

« M. Laurent Fabius m'a appelé chez moi le samedi, à 11 h. Je devais rappeler le dimanche à 10 heures à son bureau à Matignon. Il m'était impossible d'accepter dans la mesure où je n'ai aucune notion de fonctionnement d'un ministère. »

« Aurais-je pu, par exemple, m'entourer de gens choisis par moi-même? J'aurais également proposé, en préalable, la création à courte échéance des concours de pronostics. »

« Mais le temps m'a manqué pour obtenir toutes ces réponses et le dimanche, je répondais donc négativement. M. Fabius m'a d'ailleurs parfaitement compris. »

« Pourtant, a ajouté M. Hidalgo, il m'arrive à présent de regretter cette décision. Après tout, c'eût été une expérience enrichissante. Mon souci a toujours été de faire prendre en considération la sport en tant qu'élément indispensable de la culture. J'en avais peut-être l'occasion. »

« Ce n'était pas un engagement politique, mais c'est vrai que ce poste m'aurait plu au moment. Même pour une période plus ou moins courte. Peut-être aurais-je une seconde chance de pouvoir dire oui », a conclu M. Michel Hidalgo.

Correspondance

et comaisseur qui, quelques instants plus tard, applaudissait la performance d'un jeune néophyte français, Fabrice Colas, médaille de bronze du kilomètre arrêté, à l'issue de sa première grande compétition internationale. Découvert et retenu, par Daniel Morelon après qu'il eut déposé de son titre le champion de France de la spécialité, Fabrice Colas confirmait ici ses excellentes dispositions.

Longtemps le jeune banlieusard parisien avait même flirté avec la médaille d'or puis avec celle d'argent. Hélas pour lui l'Allemand Schmidtke, impérial, réduisit ses espoirs à néant, après que le Canadien Hamet, pour 213 millièmes de seconde seulement, lui eut ravi la deuxième place. Colas conserva, cependant la médaille de bronze, une troisième place pour le moins inespérée pour ce jeune garçon de vingt et un ans qui, il y a quelques mois de cela, était cloué sur son lit, victime d'une toxoplasmose. « Le plus dur en fait fut l'attente. J'étais parti en cinquième position et au fur et à mesure que mes adversaires s'élançaient, mon angoisse allait grandissant à mesure que je prenais le départ d'un deuxième contre la montre! »

A quelques mètres de là, Daniel Morelon, son entraîneur, savourait sa joie. Quarante-huit heures auparavant afin de désigner le titulaire, la mort dans l'âme, il avait, en effet, contraint Philippe Boyer et Fabrice Colas à se départager à l'issue d'un ultime test chronométré. Colas s'était imposé. Il ne pouvait offrir plus éclatante confirmation.

JEAN-FRANÇOIS RHEIN.

Athlètes à fonds privés

De notre envoyé spécial

l'armée de l'air, à la ville et à quelques « privés » fut loué par contrat au Comité: un dollar par an, pendant vingt-cinq ans.

Pour assurer son financement, le Comité dispose de son logo de divers et de cadeaux des entreprises. Un conseiller juridique, relayé par un réseau de 50 avocats bénévoles, passe 60 % de son temps à traquer par lettres (50 par semaine) les utilisateurs, ici une école, là une firme, qui n'auraient pas versé la dime sur l'utilisation du logo. Les procès sont plutôt rares, mais le dernier en date n'est pas sans intérêt: il fut gagné contre le communal gay de San Francisco, qui avait détourné, à son usage, le logo du Comité national olympique. L'affaire est allée jusqu'à la Cour suprême de l'Etat de Californie. Résultat: les gays devront payer 25 000 dollars, plus les frais du procès. L'Etat fédéral aussi verse la dime, puisque le logo olympique figure sur la médaille commémorative frappée à l'occasion des Jeux de Los Angeles. Rapport pour le Comité: 17 millions de dollars pour

dix-huit mois, 33 millions attendus au total.

Un bureau spécial s'occupe du fund raising: démarchages par lettres, par téléphone, auprès des particuliers organisations de manifestations en tous genres, comme le diner donné à la mort de Joë Louis (bénéfice 250 000 dollars). Au total, 30 % du budget du Comité olympique.

Trente-trois sponsors

Vient enfin les sponsors, trente-trois entreprises qui sont officiellement les supporters des Jeux, comme Miller Beer, qui verse 1 million de dollars par an pendant quatre ans, tout en finançant le centre de presse du Centre d'entraînement olympique de Colorado-Springs, comme Coca-Cola, GM, United Airlines, Safeway, qui, outre les produits laitiers, apportent en fonds de 100 000 à 200 000 dollars, ou encore Gillette, Svick, Xerox, J.-C. Penney, Fujii Film, Kodak, Kellogg's, etc.

Les cadeaux des parrains olympiques représentent (avec la redevance sur le logo) près de 70 % du

budget, qui inclut le financement des équipements sportifs, inexistant à l'origine.

A Colorado-Springs, le directeur des opérations sportives du Comité olympique dépense, elle, 70 % également de ce budget. Elle est chargée de réaliser les entraînements pour les athlètes désignés par les fédérations. Celles-ci restent responsables de la définition des programmes et reçoivent en fait, directement ou indirectement, 60 % des ressources du Comité olympique. Quinze d'entre elles, sur les trente-huit qui représentent l'ensemble des sports panaméricains, ont leur siège à Colorado-Springs. Certains de ces sports ne sont d'ailleurs pas « olympiques », comme le roller-skating, le tennis ou le base-ball, dont il y aura des exhibitions à Los Angeles.

Dans six disciplines: boxe, tir, haltérophilie, judo, marche, cyclisme, les athlètes vivent en centre et y demeurent tant qu'ils sont en progrès ou à niveau égal. Dans les autres sports, les fédérations envoient leurs athlètes pour des stages de dix à quinze jours en moyenne. A demeure ou en stage, les amateurs sont intégralement pris

en charge par le budget de fonctionnement.

Ils disposent aussi d'un laboratoire de médecine sportive, discipline récente aux Etats-Unis, à laquelle ne travaillaient jusqu'alors, dit-on à Colorado-Springs, que quelques équipes isolées dans certaines universités. Le budget est passé de 700 000 dollars en 1977 à 2 millions de dollars.

Pour les responsables du centre, l'organisation mise en place a permis de donner aux sportifs amateurs le soutien qui leur faisait défaut en dehors du circuit scolaire et universitaire.

Dans certains cas, elle aura même contribué à créer des équipes et à les pousser au plus haut niveau, en cyclisme, hand-ball, volley-ball et hockey sur gazon. Pour l'olympiade se terminant en 1984, le mouvement sportif amateur a eu le vent en poupe. Los Angeles, cela se vend très bien: le public américain est motivé et les entreprises le savent. Dans l'olympiade qui suivra, le budget du Comité olympique devra atteindre les 100 millions de dollars. Cette fois, l'entreprise est plus risquée. Les parains seront peut-être moins généreux: Séoul, c'est loin.

JACQUES GRALL.

LES LUNETTES DE SOLEIL

Meyrowitz OPTICIEEN

CARRERA FORSCHE DESIGN

Ray-Ban Christian Dior mut de Cartier

MEYROWITZ OPTICIEEN, L'AUTRE FAÇON DE VOIR LE SOLEIL.

5 RUE DE CASTIGLIONE 75001 PARIS. TEL. 261.40.67

willy hairline COIFFURE MIXTE

10, rue des Pyramides 75001 Paris. Tél.: 260.63.68.

30, rue Feydeau 75002 Paris. Tél.: 236.33.57.

Le Monde

culture

FESTIVALS

AVIGNON

« DANS LA JUNGLE DES VILLES », de Brecht

Le cauchemar américain

Cette année, le mois d'août a commencé le 27 juillet. Les vacances partent d'un week-end, et le 27 s'était vendredi. L'événement, c'était la compagnie de Jean-Claude Gallou qui dansait *Ulysse*, dans la Cour d'honneur. Traditionnellement, la dernière semaine du Festival, qui est la première du mois d'août, est destinée aux amateurs de ballets. Sur les gradins comme sur les routes, les parvenus (ceux du théâtre) se sont rencontrés avec les arrivants. Les critiques spécialisés étaient là, bien que le plupart aient vu le spectacle à Paris, Lyon, Los Angeles...

Cette année, d'ailleurs, les deux disciplines se sont étalées tout au long du Festival. Pour les publics tout neufs restent des premières à venir. Ce mardi, au Théâtre municipal, lo *Christie*, de Tchechov, par Karye et Langhoff, avec la Comédie de Genève, plus Christiane Cohendy et Olivier Ferrer. Le 1^{er} août, à la cour de l'Oratoire, *Volcan*, de et par Serge Valletti. Lundi, c'était *Dans la jungle des villes*, de Brecht, par Philippe Fieurel, avec le Théâtre Varia, de Bruxelles.

Les représentations se donnent jusqu'au 4 août au cloître des Carmes, où, en 1972, Jean-Pierre Vincent avait créé sa mise en scène de la pièce. Les deux productions n'ont rien en commun si ce n'est l'adaptation par Jean Jourdeuil et Sylvie Müller. Comme quoi le texte change selon celui qui s'en sert. Un texte fouffu, ambigu, qui raconte le duel féroce d'un homme d'affaires marron qui a déjà vécu sa vie et d'un jeune bibliothécaire idéaliste. Duel sans cause dans un Chicago mythique.

Le décor splendide de Jean-Claude Benetti n'utilise pas du tout l'architecture du cloître, il la casse. Décor fermé, fait d'un parquer en pente dont les lignes fuyantes en fausse perspective allongent démesurément la profondeur. Il s'arrête au fond, suspendu à l'arête d'un ciel noir où par instant s'élevaient la maquette de la ville aux gratte-ciel blancs serrés les uns contre les

autres. Les côtés sont clos par des portes qui se soulèvent comme celles des garages. Sur le plancher, des trappes dégagent des carrés noirs, des sous-sols qu'on imagine purs, glacés, des couloirs de métro, des égouts où élapote l'eau sale d'un fleuve cimetière.

Chicago, métropolis déserte. Le beau plancher de vieux bois recouvre de sordides courses à l'argent. L'argent pour lui-même. Pour posséder une identité, une fonction. Pour se sentir exister, on fait son prix, on se vend. Prostituée, maquereau, indigé, inaccédant... C'est le peuple des polars amers et des perdants. Les filles rêvent d'amour comme on rêve d'un vision, le businessman veut partir pour Tahiti et se jette dans le fleuve. Et l'autre partira pour New York, pour une autre affaire. Le décor, dans une lumière de port ou crépuscule, est un ponton au bord où écarte. La ville est un mirage.

Dans ce monde desséché, Philippe Fieurel porte toute son attention aux relations sulfureuses entre les deux hommes, le vieux et le jeune. Ils se défient, comme s'il s'agissait pour chacun de détruire un reflet baissable. Et ils sont bien obligés de s'aimer puisque l'un ne peut exister sans l'autre. Vision d'un romantisme crispé. Philippe Fieurel retient les effets pathétiques du mélodrame, freine les tentations du lyrisme. Certes, il cherche l'intensité dans la froideur, il cherche une dimension tragique dans le dépouillement de l'imagerie.

Il avait parfaitement réussi quand il avait monté de cette manière *l'Entraînement de champion* avant la course, de Michel Deutsch, qu'on avait pu voir à la Cité internationale. Cette fois, le spectacle est en retrait à cause d'un malaise général des comédiens. Mais lundi, c'était une première représentation pour eux, dans un lieu inconnu, sans axes de répétitions sur place comme cela se passe toujours dans la plupart des festivals.

COLETTE GODARD.

ARTS

Un printemps pour les musées de province

(Suite de la première page.)

Certes, une petite maison dans un coin reculé de la France avec quelques gravures et objets qui parlent de ce qui fut ou de ce qu'est le village ou la région, porte le nom de musée. Comme le Louvre. En fait, leur mode se transforme. Les beaux-arts n'y sont plus seuls, même s'ils règnent toujours en maître. Il y a une explosion de musées d'art et de tradition populaires, d'ethnologie, d'artisanat, de sciences et techniques... C'est toute la mémoire d'une société, d'une civilisation qui, à mesure qu'elle se constitue, tend à entrer au musée.

Telle ville se souvient qu'elle a produit de beaux papiers peints et veut avoir son musée du papier peint. Telle autre, qu'elle imprimait des tissus et demande également son musée des impressions sur textile. L'excellence n'est pas le seul critère : une activité ordinaire de subsistance comme la pêche en mer, la mine, le chemin de fer fait également l'objet d'un musée. Des techniques tombent en désuétude, et soudain des outils deviennent attendrissants... Ainsi d'anciens et beaux bâtiments qui n'avaient pas de fonctions trouvent une vie nouvelle. Les villes, les régions, au nom de la culture, de la mémoire locale, du tourisme, demandent à l'Etat son aide (à 50 %) pour restaurer, aménager, installer, faire fonctionner ces musées qui donnent aux villes, aux villages, ce petit air « civilisé » ajouté au langage méot des pierres sur les façades. Mais on peut se demander pourquoi une telle éclipse composite.

Brillant renouveau

« Vu de Paris, oui, on peut s'interroger, dit M. Lang, Remarque, ce n'est pas seulement le fait de l'Etat, mais d'un mouvement de fond qui exprime une renaissance de la passion de l'histoire, un appétit de connaissance, une soif du passé. Il est naturel que chaque coin de France ait envie de réhabiliter son histoire, et à chaque région son génie propre, même si nous sommes un peu chef d'orchestre. »

« Ce renouveau vient de se manifester brillamment au musée d'Aix-en-Provence rénové (Le Monde du 22 juillet). Durant cette année 1984 seulement, on a vu aboutir à Angers l'installation du Musée David; à Bordeaux, la restauration du Musée des arts décoratifs et la transformation des entrepôts Lainé en centre d'arts plastiques; à Orléans, la création d'un musée des basses-cloches à Reims; l'aménagement du musée dans l'abbaye Saint-Rémi; à Rouen, la mise en place du Musée de la céramique... »

Redéploiement

D'autres opérations sont en cours, annonce M. Jack Lang : un musée de la préhistoire aux Eyzies-de-Tayac, vaste complexe intégrant la présentation des collections de la préhistoire, les champs de fouilles et les sites archéologiques pour lesquels en concours d'architecture vient d'être lancé. Une cure de jeunesse transforme depuis 1982 le vieux palais Fesch d'Ajaccio, fermé depuis plusieurs années. Il doit en principe rouvrir l'an prochain avec ses primitifs italiens, ses Titien et Poussin ayant appartenu à l'oncle de Napoléon. A Auxerre, les riches collections archéologiques, mises en réserve depuis quinze ans faute de place, vont être montrées dans des locaux convenables. A Boulogne-sur-Mer, le Musée des beaux-arts sera installé en château d'Aumont. A Châteauneuf, un Musée du costume doit s'édifier autour d'une importante collection récemment acquise. Epinal aura son musée pour ses tableaux de Rembrandt, de La Tour, et naturellement pour ses

images populaires. Grasse, son musée international du parfum. D'autres opérations sont prévues à Mulhouse, Lyon, Dijon, Toulouse, Issoudun, Saint-Denis, ainsi qu'à Nouméa où sera créé le musée des arts du Pacifique.

Les musées de province s'intéressent à l'art moderne et contemporain sont de plus en plus nombreux, et parfois leurs collections sont importantes. Plusieurs projets sont en cours de discussion avec les villes, les régions concernées, à Grenoble, Saint-Etienne, Nîmes, Arles, Nice.

« Prenons, dit M. Lang, le cas du musée de Nice qui, avec une collection Matisse constituée de dons de l'artiste et de dépôts de l'Etat, est installé dans une ancienne demeure bien plus riche qu'il ne l'est grâce à de nouveaux dépôts », que ne manquent pas d'augmenter des œuvres provenant de la famille de l'artiste et d'autres donateurs. Il faudrait pour cela que la ville de Nice accepte enfin de construire, avec l'aide de l'Etat, un musée archéologique dans le site même des arènes, afin de consacrer à Matisse l'entière ville provençale dont il n'occupe à présent qu'un seul étage.

Avec le Musée national Marc Chagall tout proche, le quartier de Cimiez à Nice deviendrait un point fort occupé par deux pionniers de l'art moderne. »

D'autres projets visent notamment à construire des musées neufs à Grenoble et à Saint-Etienne. Des pourparlers sont en cours avec les villes, les régions, mais la période actuelle nous interdit de nous orienter vers des solutions trop onéreuses. Ainsi, Grenoble souhaite réaliser un petit « Beaubourg », à haut budget,

musée polyvalent qui soit digne de sa collection moderne. « Nous voulons faire plus moderne, mais aussi bien et aussi innovant... »

La progression des crédits pour les musées va-t-elle se poursuivre au même rythme que durant ces deux dernières années ?

« L'augmentation des crédits des musées a atteint 76 % pour cette période, sans compter le Grand Louvre, qui fait l'objet d'un financement spécial. A présent, avant franchir un certain niveau, l'important est de maintenir la régularité de l'effort. Certes, si je pouvais faire davantage, je le ferais, mais, les contraintes économiques ne s'y prêtent guère... »

« Il importe surtout de rééquilibrer la politique des acquisitions entre les musées de Paris et ceux du reste de la France. Le musée de Colmar vient de s'enrichir d'un Craxch et celui Bayonne d'un Murillo. Aujourd'hui, les musées de province peuvent intervenir sur le marché national et même, cela arrive, international. Ils n'ont pas toujours eu ces moyens. De plus, il nous faut veiller au redéploiement plus harmonieux des collections nationales. Le cas d'Aix-en-Provence a valeur de symbole. Ce dépôt de huit Cézanne corrige une anomalie : Aix-en-Provence doit avoir des tableaux du peintre dont l'œuvre est indissociable de sa ville. C'est dans cet esprit que nous avons aidé les musées de Brest et de Rennes à acquérir des toiles de Tanquy qu'ils n'avaient pas et celui de Saint-Etienne, une œuvre de Léger, le peintre de l'ère industrielle... »

JACQUES MICHEL.

CINÉMA

REPRISE

« UNE ÉTOILE EST NÉE », de George Cukor

Pour Judy ou pour James ?

On a fait grand bruit, l'an dernier, aux Festivals de Venise puis de Deauville, autour de la version intégrale reconstituée (trois heures) du film de Cukor, tourné pour Warner Bros en 1954, et qui avait été, lors de sa première sortie, raccourci à la demande des exploitants. Or, en 1973, à Paris, l'Action Républicaine avait déjà présenté une version de deux heures quarante, rétablissant certaines scènes supprimées.

La restauration de 1983 n'est donc pas forcément un événement. Elle cause même une déperdition du rythme dramatique, romanesque, dans le dizaine de minutes (après la première rencontre de James Mason et Judy Garland) où l'on a plaqué, sur la bande son retrouvée, des images fixes façon roman-photo dont l'utilité n'est pas évidente. George Cukor est mort avant la première projection aux Etats-Unis de la version restaurée. Mais on sait que le numéro musical *Born in a trunk*, où Esther Blodgett (Judy), devenue à Hollywood Vicki Lester, chante et retrace sa carrière, n'avait pas été réétabli par lui, et qu'il ne l'approuvait pas. Essayons de sortir de ce sac d'embrouilles.

En 1932, *What price Hollywood ?* de Cukor, avec Constance Bennett, est déjà, quant au scénario, le brouillon d'une étoile est née, réalisé par William Wellman, en 1937, avec Janet Gaynor et Fréddie March, et en couleurs (1). Il y eut aussi, en 1976, un remake de Frank Pierson, avec Barbra Streisand et Kris Kristofferson, mais on peut dire que cela ne compte pas. A milieu des années 50, *Une étoile est née*, version Cukor intégrale ou pas, était nécessairement un film mythique. On n'avait d'yeux alors pour Judy Garland, rhapsode de l'écouli et de la dépression nerveuse, faisant grâce à son deuxième mari, le producteur et scénariste Sidney Luft, une rentrée au cinéma quasiment inespérée.

En notant que l'acteur alcoolique Adamant Meine, joué par James Mason, ait été plus ou moins un portrait de John Barrymore, seuls aujourd'hui les cinéphiles chevronnés peuvent s'interroger à ce que le film véhicule de la légende noire d'Hollywood. En fait, cette reprise apporte un renversement de valeurs sur l'orientation donnée par Cukor à cet admirable, ce bouleversant drame

psychologique, où la comédie musicale s'introduit comme en fraude, à cause de ce qu'était alors Judy Garland, façonnée par Minnelli.

La fin de la grande époque d'Hollywood est inscrite dans un fabuleux travail de mise en scène en studio. Meis l'écrit, à part quelques moments splendides (la journée de tournage qu'elle mime pour son mari, privé de son métier, la soirée des Oscars, les funérailles de Norman où la toute lui érache son voile de deuil, l'extraordinaire séquence finale), n'est pas toujours à son avantage. Elle est fatiguée dans les jupes évanescentes et trop longues qu'imposait une mode disgracieuse, physiquement marquée par ses épreuves personnelles, inégale dans son jeu et peu crédible, il faut bien le dire, pour les jeunes spectateurs des années 80, dans l'amour que lui voue Norman Meine.

Une métamorphose volontaire

La voix seule de Judy subjugué encore. La femme, l'actrice, est un transfert du personnage de James Mason, acteur silencieux vers le déshérence, transmettant le flambeau, au prix du sacrifice de sa personnalité et de son existence, à la petite chanteuse de jazz découverte par lui un soir d'ivresse. A la fin de sa vie, Cukor protestait, véhémentement,

contra sa réputation de « directeur de femmes ». Or dans *Une étoile est née*, masqué par un subtil « pirandellisme », il s'était servi de Judy, de sa carrière et des éléments de sa vie privée pour mieux mettre en valeur James Mason. Celui-ci, que la mort vient d'emporter à son tour, est prodigieux, fascinant, dans la création d'une star à laquelle il se livre. Sa descente vers la plage, son entrée dans l'océan où il va se noyer, est l'ultime étape d'une métamorphose volontaire. Accessoirement, le film s'en prend, comme beaucoup d'autres, aux mœurs hollywoodiennes, à la façon qu'on y avait de briser les vedettes et scandaleuses après les avoir pressées comme des citrons.

Mais Cukor, sensibler, en couleur froide, est prodigieux, fascinant, dans la création d'une star à laquelle il se livre. Sa descente vers la plage, son entrée dans l'océan où il va se noyer, est l'ultime étape d'une métamorphose volontaire. Accessoirement, le film s'en prend, comme beaucoup d'autres, aux mœurs hollywoodiennes, à la façon qu'on y avait de briser les vedettes et scandaleuses après les avoir pressées comme des citrons.

JACQUES SICLIER.

(1) Ce film rarissime a été diffusé au « Cinéma de minuit » de FR3, le 19 octobre 1980.

PETITES NOUVELLES

■ AOUT MUSICAL A SIENNE. Organisé par l'Accademia musicale Sienese, l'Estivale de Sienne propose durant tout le mois d'août des concerts quotidiens qui ont lieu dans les monuments de la ville : le palais de comte Cligi, la crypte de San Domenico et le Théâtre de Diéne. Parmi les moments forts, on note l'Inauguration des Investitions à deux ou trois voix de Bach par Kenneth Gilbert, le 25 août, la Messe de Guillaume de Machaut par le Clemencic Consort, le 29 août et un concert Mozart dirigé par Abbado, le 30 août. Dans le même temps, la manifestation accueille des élèves venus du monde entier qui concourent avec Franco Donatoni, André

Navarra, Kenneth Gilbert, Paul Badura-Skoda, Alain Memier, etc.

■ LE FESTIVAL DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DE VENISE ANNULÉ. Le Festival international de musique contemporaine 1984 de la Biennale de Venise n'aura pas lieu, faute d'argent. Son directeur, en première mondiale, le Proveditore du compositeur italien Luigi Nono, le 25 septembre. La décision d'annulation a été prise par le conseil de direction de la Biennale, en raison « des retards apportés à la contribution financière que l'Etat alloue chaque année à la Biennale ». Ces retards ont empêché la réalisation en temps utile du programme,

PICASSO A L'HOTEL SALÉ

Dernière ligne droite

Le musée Picasso, installé dans l'ancien hôtel Salé, devrait ouvrir ses portes au printemps prochain. Les travaux, entrepris en mai 1983 par l'architecte Roland Simounet, auraient en principe dû prendre fin au terme de cette année. Mais la complexité du projet a entraîné un retard au demeurant traditionnel.

Il a fallu, en effet, concilier l'aspect historique de l'hôtel (Le Monde du 15 octobre 1983) et la démarche fonctionnelle d'un musée qui devrait drainer un public important. Les sous-sols ont été creusés (ce qui a nécessité par endroits la reprise des fondations du bâtiment) afin d'y instal-

ler des centrales thermiques pour le chauffage et l'air conditionné.

La question de l'éclairage a été résolue par des systèmes différents suivant les pièces et leur exposition. La lumière du jour conviendra de toute façon un rôle important. Au rez-de-chaussée seront assemblés dans les plafonds des réflecteurs qui renverront sur les œuvres la lumière des rampes lumineuses encastrées dans les cimaises. Au premier étage, la maintien des corniches des plafonds ne permettant pas la mise en œuvre d'un tel système, l'éclairage se fera à l'aide de luminaires conçus par Giacomotti.

Rappelons que la musée Picasso abritera essentiellement

les œuvres de l'artiste constituant la donation de ses héritiers. C'est-à-dire celles qui ont été données à l'Etat pour payer les droits de succession. C'est, à l'origine, l'analogue de l'hôtel Salé avec des lieux comme Boisgeloup, en Normandie, Vauvenargues, en Provence, où Picasso aimait travailler, qui a conduit à choisir un bâtiment ancien pour rendre hommage au maître catalan, qui vécut si longtemps à Paris.

Lors d'une visite du chantier qu'il a effectuée le 5 juillet, M. Jack Lang, a réaffirmé que les échéances prévues pour l'ouverture du musée seraient respectées.

ORSAY

Le point sur la nef

M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, visitant récemment le chantier du musée d'Orsay, a demandé à tous les responsables du projet de faire en sorte que l'enveloppe financière soit strictement respectée. « Il ne peut être question d'un centime de dépassement », a souligné le ministre, qui a notamment parcouru la nef centrale, conçue comme une suite de terrasses où seront placés les chefs-d'œuvre de la sculpture de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle.

Le bâtiment, sauvé de justesse de la démolition et qui fait l'objet d'un plan de classement, fut finalement classé en 1978.

Le projet actuel est le résultat de études conduites par l'équipe Barjon-Colbois-Philippon le 10 août 1982) et de l'intervention de M^{me} Gene Guisanti, architecte et designer milanaise, qui est aujourd'hui associée à l'architecte italien Italo Rota pour tout ce qui concerne l'aménagement intérieur.

La nef, qui mesure 170 mètres de long et dépasse 24 mètres de haut sous la voûte, a été entièrement vidée à partir de 1880 et réduite à une ossature métallique. La reconstruction a commencé en octobre 1983. L'ensemble des bureaux destinés à la conservation et à l'administration du musée est en voie d'achèvement. Les revêtements minéraux seront réalisés à partir de septembre prochain, ainsi que tous les lots techniques.

L'ensemble du projet nécessite la mise en œuvre de techniques très variées, qu'un très petit nombre d'entreprises maîtrisent encore aujourd'hui : nettoyage, vernissage et patine des éléments de décoration en stuc; nettoyage et raccord des parties anciennes pour les peintures et les dorures; remplacement des glaces argénées pour les parties abîmées des grands miroirs; remise en état des trente-neuf lustres; reprise à l'identique de quelques 800 mètres carrés de parquet. Le menuiserie sera à l'honneur, avec la réalisation de deux cents fenêtres, vingt portes-fenêtres de grandes dimensions et soixante collis-de-bauf.

La création du musée, pressentie au temps de Georges Pompidou, décidée pendant le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing et née de la volonté de présenter la production artistique de la seconde moitié du dix-neuvième et des premières années du vingtième siècle, a connu une série de rebondissements. Les trois péripéties les plus marquantes (Le Monde du 24 juin 1983) sont dues pour la première à M. Valéry Giscard d'Estaing, qui estima que le dix-neuvième siècle ne commençait pas avec Menet et qu'Orsay devait au moins accueillir le romantisme. Les deux autres sont le fait de M. François Mitterrand.

L'une est liée au projet du « grand Louvre », et a conduit à ce que les bureaux prévus à Orsay

puissent émigrer vers la rue de Rivoli et libérer nine 1 000 mètres carrés pour les surfaces d'exposition.

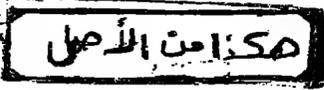
L'autre est la reprise de l'éternelle question : « En quelle année commencer ? » 1848 l'a emporté, même si la révolution du tournant du siècle n'eut que peu de retentissement dans le monde artistique.

Quant aux aspects financiers du projet évoqués par M. Lang lors de sa visite, ils s'établissent sommairement comme suit : les vingt-neuf marchés passés jusqu'à présent représentent 83 % du coût de construction et d'inscription dans le respect de l'enveloppe impertite, qui ne monte à 1 080 millions de francs. Prévu pour la fin des travaux, le revêtement et la restauration des façades devraient s'effectuer en 1985. Une querelle opposée en 1982 la mairie de Paris et l'Etat à la suite d'un déplacement du plafond légal de densité (PLD) : M. Jacques Chirac réclamait au président de l'établissement public du musée d'Orsay le somme de 10 millions de francs (Le Monde du 21 juin 1982). Confiée à la compétence du tribunal administratif, cette affaire a cependant été résolue sans préjudice pour le projet. Reste la question du personnel du musée, et qui est aussi celle de son fonctionnement à venir. On sait que c'est toujours la plus douloureuse ou la plus difficile à résoudre.

STÉPHANE MARCHAND.

LES FOURRURES MALAT
GRANDE VENTE PROMOTIONNELLE
FOURREUR sur tout le stock fourrures, pelisses, cuirs
FABRICANT à des prix défiant toute concurrence.
GARANTIE Réparations, transformations.
DE CONFIANCE Service après-vente. Tél. 878-60-67
47, rue La Fayette, 75009 PARIS - M^{me} LE PELETIER

RÉTROSPECTIVE
MICHEL DUFET
au Musée Bourdelle
16, rue Archère-Bourdelle
(9^e Montparnasse)
T.L.J. (mardi) - 6 JUIN-30 SEPTEMBRE



RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 31 juillet

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

20 h 35 Les Mardis de l'information : la prison sans peine et sans crainte.

Magazine de la rédaction de TF 1. (Rediffusion.) Roger Gicquel et Alain Rétaux ont franchi les hauts murs de la dernière centrale construite en France, celle de Saint-Maur, à quelques kilomètres de Châteauroux, une de ces prisons trois étoiles, béton et verre, où vivent quatre cents hommes condamnés à de lourdes peines (dont quatre-vingt-sept à perpétuité), des « dangereux » contrôlés par un double mur d'enceinte et un mirador. Les journalistes ont eu « carte blanche » pour filmer ce qu'ils voulaient et interrogent qu'ils voulaient à condition de respecter l'anonymat des détenus (le rôle des caquettes). Quatre jours pour écouter, enregistrer un monde lourd où l'on ne parle pas à la légère. L'émission est passée en juin 1983.

21 h 50 Dialogue avec le sacré : la société des masques.

Réal. St. Kurc. Les chasseurs d'esprits maléfiques, les masques Wabale en pays senoufo. Situé dans les savanes du Nord ivoirien, les Senoufo ou Senoufas sont des agriculteurs qui partagent leur univers en deux mondes, celui des puissances inconnues et incontrôlables de la brousse et le monde des règles sociales du village et des champs. Chaque village possède un bois sacré - que l'on peut assimiler à un temple - où se déroulent les initiations, avec les différents objets liés au culte, dont les masques.

22 h 30 Journal.

22 h 40 Cinéma : Le Troupeau.

Film turc de Y. Güney et Z. Okten (1978), avec M. Deming, T. Akan, T. Kurtiz, L. Isanir, M. Niron (v.o. sous-titré). Une famille de bergers d'Anatolie, dominée par un patriarche tyrannique, prend le train pour aller vendre un troupeau de moutons à Ankara. Une partie des bêtes meurt en route, la famille se désagrège. Écrit en prison par Y. Güney, réalisé, sous son contrôle, par son ami le cinéaste Zeki Okten, ce film montre le choc violent et tragique de deux mondes (rural et urbain), la débâcle d'un ordre patriarcal, la condition féminine opprimée, les contradictions du développement industriel en Turquie, une grande œuvre humaniste.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

20 h 35 Cinéma : Anthracite.

Film français d'E. Niermans (1980), avec B. Cremer, J. Bouise, J.-P. Dubois, J. Zucca, J.-P. Ragot, P. Bisciglia. En 1952, dans un collège de jésuites, un surveillant s'élève contre l'éducation trop autoritaire. Son zèle évangélique, ses excès mystiques, ne lui valent que railleries, cruauté, abandon, de la part des élèves. Inspiré par les souvenirs d'adolescence du réalisateur, ce film est un peu forcé dans sa volonté de nuire, on remarque le soin apporté à la mise en scène, Jérôme Zucca et garçon fragile et Jean-Pol Dubois, en « Anthracite ».

22 h 5 Documentaire : Artistes contemporains.

Réal. P.-A. Boutang et Y. Michard. Troisième et dernière partie. Bernard Pagès, né en 1940 à Cahors, travaille aujourd'hui dans le haut pays nigéri. Proche du groupe Supports-Surface, il a été peintre avant de devenir sculpteur. Il est passé de la pierre aux tôles et aux brachages, puis des classements aux assemblages. Il se définit comme un « baroque européen ». Toni Grand, né en 1935 près de Nîmes, travaille sur le bois et les branches, qu'il double depuis quelques années par des mouliques.

23 h 5 Journal.

23 h 25 Bonsour les clips.

23 h 45 Jeux Olympiques.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Lucky Luciano.

Film italien de F. Rosi (1973), avec G.-M. Volonte, R. Steiger, Ed. O'Brien, C. Siragusa, V. Gardenia, C. Crofti (Rediffusion.) Chef de la Mafia aux États-Unis, condamné à une lourde peine de prison, puis libéré au bout de neuf ans, pour avoir contribué à la réussite du débarquement allié en Sicile, expulsé à Naples, en 1946, Lucky Luciano a-t-il organisé le trafic international de la drogue ? Film-enquête, film-puzzle, rassemblant des morceaux épars de chronologie, des faits vrais, des éléments de dossier : film politique qui n'a pu complètement déchiffrer une figure très complexe, mais a établi, comme toujours chez Rosi, une réflexion sur le pouvoir, légal ou non.

22 h 20 Journal.

22 h 40 Histoire de l'art : La Vénus de Milo.

Deuxième émission d'une série consacrée à des œuvres connues ou point d'être mythiques, tableaux, sculptures, tapisseries.

22 h 55 Prélude à la nuit.

Sonate pour harpe et piano, de Francis Poulenc, par les Ila de la radio de concertation Simon François, avec David Walker, harpe, et Dominique My, piano.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Dramatiques : (Manque d') Aventures en Patagonie.

par P. Kéjzavé avec P. Clément, B. Bloch.

22 h La crise aux confins autour du monde : Matko Maximov, tzigane.

23 h 20 Bestiaire : le hérisson.

23 h 40 Places des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Séries : Opération Open.

De S. Gazzi et F. Dupont-Midy, avec J. Dalric, B. Allouf, C. Millet.

21 h 30 Concert (en direct du théâtre de l'Archevêché) : œuvres de Brahms, Strauss, Duparc, Satie, par Jessye Norman, accompagnée par Philipp Moill, piano.

23 h 30 Les soirées de France-Musique : Jazz club (en direct du Hot Brass) ; les groupes Keops et Galigal.

Mercredi 1^{er} août

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.

11 h 55 Quarante ans déjà.

12 h Jeux olympiques.

12 h 55 Consommer sans pépins.

13 h Journal.

13 h 30 Série : La conquête de l'Ouest.

Au programme : L. Adler, Sandler et Young, A. Tahan et ses marionnettes.

16 h 30 Croquis-vacances.

Dessins animés : variétés : infos-magazine et feuilleton.

18 h Dessin animé : Chilly Willy.

18 h 10 Série : Votre auto e cart ans.

La moyenne, l'automobile entre les deux guerres.

18 h 20 Contes à vivre debout.

Saint-Etienne, ville secrète.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Jeux olympiques.

Résumé.

19 h 53 Loterie nationale.

20 h Journal.

20 h 30 Tirage du Loto.

20 h 35 Série : Orléans.

Bobby demande à Pam de revenir... suite sans fin du feuilleton le plus populaire du monde, on ne sait pas pourquoi.

21 h 25 Nuit d'été de l'INA. Vidéo flashes.

Petits tableaux vidéo-humoristiques qui ouvrent le rideau de cette longue soirée INA.

21 h 35 Document : Trente ans après.

De Derré Berkani.

Trente ans après la guerre d'Algérie, Derré Berkani a voulu retrouver des camarades avec lesquels il avait passé un mois de vacances en 1954. Chacun raconte la guerre, sa vie.

22 h 15 Court métrage : No Eran Nadie.

De Sergio Brava Ramon.

Chil, une ouvrière chilienne, cherche en vain son compagnon, un pêcheur mystérieusement disparu en mer. Une œuvre-fable au cours des disparitions au Chili. Sélection officielle lors compétition (section « Un certain regard ») à Cannes en 1982.

23 h 45 Stations.

De Bob Wilson.

Suite du feuilleton vidéo du metteur en scène américain. A voir absolument. Mirage lunaire ou miracle technique, un enchaînement de tableaux qui suivent une même logique : celle du rêve.

23 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

8 h Journal et météo (et à 12 h).

8 h 5 Jeux olympiques.

10 h 30 ANTHOPE.

12 h 5 Série : Les globe-trotters.

12 h 30 Les amours de la Belle Époque.

12 h 45 Journal (et à 18 h 40).

13 h 30 Série : Chaparral.

15 h 25 Sports été : Jeux olympiques.

18 h Récit A 2.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Mésseurs les jurés.

L'Affaire Malville. De F. Claude, réal. A. Michel, avec M. Lejeune, P. Debauche, G. Goubert, F. Lagris, Y. Komorovsky.

Une vieille dame qui ne s'entend pas bien avec sa famille a peis en affection une jeune femme vétérinaire qu'elle initie à la médecine universelle avant de mourir dans une clinique dans des conditions suspectes. La plaidoirie de M. Masseret (Pierre Debauche) sera un véritable réquisitoire contre les abus de certaines institutions pour vieillards.

22 h 35 Série : Cent ans d'automobile.

De l'automobile au turbo. Série proposée par J. Bardin, D. Dubarry et F. Maze, réal. par P. Dhôtel, J. Equer, F. Maze. Énergie : le plein d'idées.

Yers 1890, il y avait concurrence entre trois énergies possibles pour équiper les automobiles : la vapeur, l'électricité et le pétrole. L'épopée de la voiture. Une vraie série pour les vacances.

23 h 5 Journal.

23 h 25 Bonsour les clips.

0 h Jeux olympiques.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

19 h 3 Jeu littéraire : Les mots en tête.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Une belle au fronton.

La pelote basque.

19 h 55 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.

20 h 35 Variétés : Léo Ferré.

Récital enregistré au théâtre des Champs-Élysées, les 6 et 7 avril dernier. Avec des interviews de Pierre Boullier. Première des quatre émissions consacrées au grand poète et musicien anarchiste.

21 h 30 Séries : Opération Open.

De S. Gazzi et F. Dupont-Midy, avec J. Dalric, B. Allouf, C. Millet.

Le premier d'une série de six intrigues où se mêlent humour, suspense et aventure dans un cadre inhabituel... six parcs nationaux dans autant de pays différents. Ici, le parc national des Cévennes en France : les frères Decker démontent une affaire de voitures. Le style est classique, mais le sujet original, c'est une façon instructive de se divertir.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Histoire de l'art : la Dama à la ficorne.

Mozart, la Vénus de Willendorf : les somptueuses tapisseries du quatorzième siècle.

23 h Prélude à la nuit.

Variations, sur un thème de Satie, de Michel Philippot, par Anna Stella Schie au piano.

FRANCE-CULTURE

7 h Clap regards sur la société d'aujourd'hui.

8 h Pages autobiographiques de Jean-Henri Fabre.

9 h 5 Un maître de Venise : Luc Trizan.

10 h Histoire de la paratrise.

11 h Musique : l'Alibris.

12 h Pastorale.

13 h 30 Feuilleton : Aimé de son concierge.

14 h Les cultures face aux vertiges de la technique : Australie, le destin des Warpiri.

15 h 3 Embargoement immédiat : la Polynésie.

16 h 30 Musiques : les aventures de Gédéon Duguenou.

16 h 30 Promenades ethnologiques en France : sur les traces de Ramon (Pyrenées).

17 h 30 Entreprises - Arts plastiques : Mayo ou le bonheur par petites touches.

18 h La dernière guerre mondiale : l'Allemagne hitlérienne.

19 h 30 Itinéraires de la solitude féminine.

20 h Blaise Cendrars, poète intercontinental.

20 h 30 Dramatique : « les Thermes vénitiens », d'Y. Dossoli, avec M. Rayer, E. Weiss, J. Bouva...

22 h La crise aux confins autour du monde.

23 h Bestiaire : le chevreuil.

23 h 28 Musique flûte.

23 h 40 Places des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique.

7 h 7 Petit matin : œuvres de Beethoven, Gluck, Schubert.

9 h 5 Atelier de musique : Arc-et-Senans, août 1983.

12 h 5 Concert (Festival annuel de Paris) : œuvres de Byrd, Blüthman, Batten, Weckles, Lassus, Villiers-Stanford, Des Prés, Bruckner, Parsons, Britten par le Chœur de la Chapelle royale de Wladimir, dir. C. Robinso.

13 h 30 Les chants de la terre.

14 h 4 Répères contemporains.

15 h Carte blanche à Fritz Wunderlich : œuvres de Mozart, Bach, Beethoven, Schubert, Schumann, Malher, R. Strauss.

18 h 5 L'héritage d'Arthur Schnabel : œuvres de Beethoven, Mozart.

19 h 30 Concert de jazz : Tropiques.

19 h 30 Concert (en direct du Grand Festivalhaus) : Concerta pour piano et orchestre n° 4 de sol majeur, de Beethoven; Symphonie n° 7 en mi majeur, de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. C. Abbado, sol. N. Zimman, piano.

22 h Les soirées de France-Musique : œuvres de Schubert, Serocki, Pergolèse, Lazzari, Grieg, Mozart.

COMMUNICATION

Marie-Claude Deffarge ou l'exigence

M^{me} Marie-Claude Deffarge vient de mourir à l'âge de cinquante-sept ans des suites d'une crise cardiaque.

Ceux qui ont bien connu Marie-Claude Deffarge retiendront d'elle l'image d'une femme gaie au rire communicatif, toujours optimiste dans l'épreuve, généreuse jusqu'à l'abnégation; d'une journaliste exigeante qui tenait depuis une trentaine d'années un fichier monumental sur les événements et les hommes politiques dans une centaine de pays; d'un grand reporter qui alliait la sensibilité à la lucidité dans la défense passionnée des déshérités et des opprimés, en particulier dans le tiers-monde. Pour elle l'impartialité scrupuleuse dans le témoignage excluait la neutralité jugée immorale et hypocrite.

Faisant équipe depuis 1989 avec son compagnon, Gordian Troeller, elle a sillonné les cinq continents, publiant enquêtes et reportages, essentiellement dans le revue puer-allemande Stern, mais aussi dans le Monde, le Monde diplomatique, Paris-Match, le Nouvel Observateur, Réalités, l'Observateur de Londres.

Leurs écrits dénonçant les détournements de l'Espagne franquiste et de l'Iran impérial ont été sanctionnés par des interdictions de séjour pendant plus d'une décennie. Une enquête sur la Mafia sicilienne, menée en 1960, leur a valu des menaces de mort, mais aussi le premier prix du reportage international. Leurs séries d'articles sur la condition féminine et les guerilles à travers le monde, publiées de 1964 à 1969, avaient fait sensation.

Parallèlement, Marie-Claude Deffarge et Gordian Troeller ont produit d'innombrables documentaires filmés pour la première chaîne de la télévision allemande et diffusés dans divers pays européens, notamment en France par le prestigieux magazine « Cinq colonnes à la une ».

Marie-Claude Deffarge préparait une nouvelle série de films sur « Les enfants dans le monde ».

ERIC ROULEAU.

La crise de « France-Soir »

M. HERSANT DONNE DES APAISEMENTS AU LIVRE CGT

Frusse alerte ? Les menaces qui pesaient sur la parution de France-Soir, après la mise en demeure adressée à sa direction par la SPPP (Société professionnelle des papiers de presse) de s'acquitter d'une dette de 40 millions de francs de papier seraient provisoirement écartées.

Il s'agit là de problèmes purement commerciaux entre un client et un fournisseur », ont déclaré les représentants du Comité intersyndical du livre parisien CGT, à la suite d'une réunion, inadi 30 juillet, avec M. Robert Hersant. Si le souhait de ce dernier reste d'adapter les dépenses du quotidien à ses recettes, il a affirmé eux représentants syndicaux sa volonté de voir vivre France-Soir.

Le Comité intersyndical avait en préalable confirmation que la SPPP n'interromprait pas ses livraisons de papier. L'incertitude quant aux intentions de la SPPP avaient fortement inquiété les personnels de France-Soir, qui avaient publié vendredi une déclaration commune affirmant que les organisations syndicales « prendraient toutes les mesures permettant d'assurer la parution du titre » (Le Monde daté 29-30 juillet et du 31 juillet).

Des discussions doivent s'ouvrir en septembre entre le Livre CGT et M. Robert Hersant sur les conditions de la réorganisation du journal et, notamment, le dernier plan de quarante-huit licenciements annoncés le mois dernier par la direction.

La septième rencontre de l'Association des formateurs en expression et communication aura lieu à Paris, les 19, 20 et 21 septembre sur le thème « Pratiques, publics, ponvoirs ». Elle dressera un bilan et ébauchera des perspectives d'action.

* ASPEC, BP 21, 93140 Bondy. Tél. : (6) 435-58-30/52-13.

Le conflit chez Larousse PAS DE REPORT DE LA CONSULTATION SUR LES LICENCIEMENTS

Dans le conflit né de la création du nouveau groupe Larousse en juin dernier (voir le Monde du 21 juin), conflit opposant le comité central d'entreprise (CCE) à la direction générale de Larousse, le tribunal des référés a rejeté, le lundi 30 juillet, la demande de report de la procédure de consultation sur les licenciements déposée par le CCE.

La constitution du groupe Larousse, formé de la librairie Larousse, de Nathan et de la Compagnie européenne de publication (CEP), s'accompagne d'un plan de restructuration prévoyant cent trente-neuf licenciements.

Le CCE, qui a un rôle consultatif et a nommé à cet effet un expert-comptable, a invoqué, conformément à la loi du 1^{er} mars 1984, l'urgence à la mission de l'expert pour non-communication de documents de la part de la direction générale de Larousse.

Le tribunal a fait remarquer que, les décrets d'application de cette loi n'étant pas encore parus, la demande du CCE était irrecevable. Ainsi, la réunion de consultation sur les licenciements ne sera pas reportée en septembre, comme le demandait le CCE.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Arnel et Bernard DOMANSKI ont le joie d'annoncer la naissance de leur fille.

Obita,

à Paris, le 15 juillet 1984.

Mariages

— Anne M. GENTRIC et Jean C. CHABANNE se sont mariés le 21 juillet 1984, à Saint-Etienne.

Les Angeles, Saint-Etienne, Kinshasa.

Décès

— M. Charles Bonhomme, ses enfants, petits-enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part de rappel à Dieu de

M^{me} Charles BONHOMMET, née Monique, Madeline Dumour, pieusement décédée le 29 juillet 1984, à l'âge de soixante-quatre ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 2 août, 14 heures, en l'église Saint-Pierre de Montouge, place Victor-Basch, à Paris-16^e, métro Alsia, où l'on se réunira.

La messe sera célébrée par le Père Jean Lamière, ami de la famille.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux.

Priez pour elle !

68, rue Hallé, 75014 Paris.

— M^{me} Maurice Bouysson, M. Claude Bouysson, M. Jacques Bouysson et son fils Olivier, M^{me} Geneviève Bouysson, ont la douleur de faire part de décès du

docteur Maurice BOUYSSOU, professeur honoraire à l'université Paul-Sabatier à Toulouse, membre de l'Académie nationale de chirurgie dentaire, membre fondateur du groupement international de recherche en sciences odonto-stomatologiques,

survenu à Toulouse le vendredi 20 juillet 1984.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Toulouse le lundi 23 juillet 1984, suivie de l'inhumation au cimetière de Buzet-sur-Tarn.

Cet avis tient lieu de faire-part. 61, rue d'Alsace-Lorraine, 31000 Toulouse.

— Emmanuel, Martin-Bricc, Emmanuel, Nicolas et Grégory Devaud, Philippe Laché, M^{me} Henri Robert, nous prient d'annoncer le décès de

Martine DEVAUD, née Laché,

le 26 juillet 1984.

Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Michel-des-Loups (Manche).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Alger, Béni-Youn, France.

— Les familles Gherab, Ouyahis, Ali-Yahia, Caubarrere et Dessau ont la douleur de faire part de décès de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et cousine.

M^{me} veuve Adjia GHERAB, née Ouyahis,

survenue le 26 juillet 1984 à Blida. Elles rappellent le souvenir de son époux

El-Hadj Mohamed-el-Hocine GHERAB et de leur fils

Rabah-René GHERAB.

El-Hadj Mohamed el-Hocine-Gherab.

— M^{me} Pierre Leblanc, son épouse, M. et M^{me} Philippe Carabon, M. et M^{me} Hugues Leblanc, ses enfants, Jérôme et Aurèle-Adélaïde, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part de décès de

M. Pierre LEBLANC,

051-011101

OFFRES D'EMPLOI	Le jour	Le jour T.T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,44
IMMOBILIER	55,00	65,42
AUTOMOBILES	55,00	65,42
AGENDA	55,00	65,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le journal	Le journal T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

DIRECTIONS

STÉ D'INGENIERIE 400 M F de C.A.
80 % à l'exportation

recherche

pour une de ses filiales de production (Pays de Loire), spécialisée dans

MATÉRIEL DE MANUTENTION AUTOMATIQUE
DIRECTEUR D'EXPLOITATION
(futur Directeur général)

pour diriger en collaboration directe avec P.D.G. Maison mère, mais avec large autonomie, une unité de production de 100 personnes (Bureau d'études, production, achats, méthodes). Bon climat social.

Agé de 35 ans au moins, ingénieur diplômé, bonnes connaissances en automatismes, aptitude à la communication et sens de l'autorité.

Rémunération motivante, fonction de l'expérience et du potentiel du candidat.

Ecrire avec c.v., photo et rémunération actuelle à CEREX, 25, rue Royale, 75008 PARIS.

Groupes internationaux
activités transports aériens
recherche

UN DIRECTEUR FINANCIER

ayant d'excellentes relations de travail bancaires internationales. Une expérience minimum 5 ans en leasing achat-vente d'avions. Bilingue anglais-français.

Ecr. n° 8.228 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSEES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

emplois internationaux

AFRIQUE FRANCOPHONE
SOCIÉTÉ RÉALISANT UN CA ANNUEL DE 25 MILLIARDS DE FRANCS CFA

recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Le candidat retenu aura pour mission d'assurer la réorganisation et le contrôle du service informatique de la société. Il devra posséder de très solides connaissances en informatique, en comptabilité et en gestion.

Envoyer C.V., photo et présentations sous n° T066.963 M, RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Montesson, Paris 7.

emplois régionaux

Important Établissement Industriel de l'État
Région Ouest Littoral

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Niveau ENSI, éventuellement débutant, libéré obligations militaires, pr. trav. d'équipe ds le cadre du développement de systèmes sonars et de localisation sous-marine.

Expériences ou connaissances en

- Micro-informatique ;
- Acoustique sous-marine ;
- Traitement du signal

seront particulièrement appréciées.

Ecrire avec c.v. détaillé et photographie à : Direction des Constructions et Armes Navales de BREST, Groupe d'Études sous-marines de l'Atlantique, 29240 BREST NAVAL.

IMPORTANTÉ SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

recherche

collaborateurs

pour ses bureaux de l'INDRE et de la NIÈVRE

1. NIVEAU CHIEFS COMPTABLES
avec une expérience de plusieurs années entreprise ou cabinet

2. JEUNES COLLABORATEURS
E.S.C. ou I.U.T., niveau D.E.C.S.

Rémunération selon compétence.
Adresser C.V. à HAVAS BOURGES, N° 1.979.

OFFRES D'EMPLOIS

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE recherche

ANALYSTE

confirmé

niveau MIAGE. Maîtrise de gestion, école de commerce

Excellentes connaissances en comptabilité, facturation, COBOL, base de données

Écrire à :
78-90, avenue Gallieni
Tour Galilée
93174 BAGNOUILLET CEDEX.

Pour développer sa structure commerciale le N° 1 français (C.A. 83-404 000 000 F progression 84 : + 31 %, 13.000 clients) propose en soit un stage de formation.

Si vous souhaitez devenir

COLLABORATEUR COMMERCIAUX (H.F.)
Tél. pour Paris et Versailles à Mme Mantoux : 800-24-03 pour banlieue sud à M. Bouquet. 660-52-52.

INFORMATIS

pour d'importants projets de télécommunications et de bases de données sur PRIME

ANALYSE-PROGRAMMEURS

2 à 4 ans d'exp. Fortran
Mme HUBERT, 337-99-22.

GROUPES INTERNATIONAUX ACTIVITÉS TRANSPORTS AÉRIENS

recherche

UN ATTACHE Ciel

Ayant travaillé min. 5 ans de compagnies aériennes. EXPÉRIENCE OPÉRATIONS ET SPÉCIFICATIONS D'AVIONS. BIL. ANGLAIS/FRANÇAIS. ENVOYER RÉPONSE ET C.V. Ecr. n° 8.228 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSEES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

STAM, Bureau d'études recherche

INGÉNIEURS

CNAM, A et M ou ESTACA (diplôme accepté)

Pour lancement produits nouveaux. Entre imprimerie 54, av. Philippe-Auguste, 75011 Paris. Mme COLIN.

TOUR OPERATOR CHER
ETUDIANT TOURISME OU AUTRE
TEL. CE JOUR
365-39-30, p. 334.

secrétaires

Groupes internationaux
activités transports aériens
recherche

SECRETARE

bilingue anglais-français
STENO-ANGLAIS.
Ecr. n° 8.228 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSEES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ÉCOLE PRIVÉE HORS CONTRAT RÉGION NORMANDE recrute pour le rentrée 84-85

UN PROFESSEUR DE MARKETING

Il sera chargé de l'animation pédagogique d'une section de techniciens supérieurs en gestion commerciale et d'un enseignement à temps complet (tout cadre) d'une école supérieure de commerce. Une expérience professionnelle marketing serait appréciée.

Env. c.v. et prêt. n° 8.202 AGENCE HAVAS 14000 CAEN. Rg. assurée.

Grand organisme du Val de Loire, recherche

ADJOINT DE DIRECTION

Formation : HEC ou équivalent Adresser dossier de candidature complet sous référence 83/1/87 à O. CONSEIL, 1, rue Grégoire, B.P. 1822, 37018 TOURS CEDEX.

L'Institution Saint-Pierre de Fourmies, 69610, téléphone : (21) 60-34-34 recherche pour le rentrée scolaire un professeur en méthodes, techniques informatiques, classes de 1^{re} et terminale L. Diplôme souhaité M.I.A.G.E., ingénieur, maîtrise d'informatique.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

THE UNIVERSITY OF JORDAN LIBRARY
SERIALS No. 5111
CLASS
DATE 24 APR 1985

Recherche

IBM FRANCE DIFFUSION

Pour le développement et l'animation de son réseau de distributeurs agréés d'ordinateurs personnels IBM

DES INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Afin d'exercer leur activité de Conseillers-Distributeurs, nous leur demanderons de satisfaire aux conditions suivantes :

- Diplômé(s) d'une Ecole d'Ingénieurs ou de Commerce
- 2 à 3 ans d'expérience professionnelle au moins
- Bonne connaissance de la vente et de l'anglais
- Motivation pour la micro-informatique
- Esprit d'entrepreneur.

Ces postes sont basés à PARIS LA DÉFENSE, mais nécessitent des déplacements en province.

Si vous êtes intéressé, merci de nous adresser votre candidature à : IBM France - Département Recrutement - Orientation-Conseils, 2 rue de Marengo, 75001 Paris, en mentionnant la référence IFD - M1

BTS, DUT ou +

Etes-vous trilingue: français, allemand, gestion?

Venez nous rejoindre à Villiers-Cotterets, vous intégrerez une équipe dynamique et motivée.

Chargé d'études comptables

Bilingue allemand ou de nationalité allemande, vous possédez une partie du DECS ou une formation de type BTS.

Vous aurez pour mission la conversion de la comptabilité française en comptabilité allemande et la réalisation d'études diverses de comptabilité.

Cette mission requiert une grande rigueur et la parfaite connaissance du système comptable allemand.

Une première expérience dans ce domaine ou une mission en Allemagne serait un atout important.

Responsable de l'élaboration des prix

Vous avez la passion automobile et vous maîtrisez l'allemand. Votre formation Bac + 2 gestion comptable et votre expérience professionnelle vous ont amené à utiliser les techniques informatiques.

Votre mission consistera à gérer et à établir les prix VN et équipement. Vous exprimerez rigueur, méthode, efficacité et sens du contact dans un suivi constant des prévisions en matière de prix, une participation à l'élaboration du programme d'importation et de nombreux contacts avec les services homologues allemands.

V.A.G. Audi Volkswagen

Merci de nous envoyer CV, photo et présentations, à la Division du Personnel et des Relations Sociales, V.A.G. France, BP 62, 02600 Villiers-Cotterets.

IMPORTANTÉ SOCIÉTÉ MULTINATIONALE, leader français dans sa branche d'activités, rech. UN CHEF DE SERVICE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Diplômé(e) d'école supérieure, 25-30 ans, il justifiera d'une première expérience de 5 ans environ au sein d'un cabinet ou d'une multinationale.

Sportif, intégré au sein d'une équipe jeune, il devra posséder des qualités affirmées de négociateur. Possibilité d'évolution au sein du département finance pour candidat de potentiel.

Compétibilité anglo-saxonne et langue anglaise indispensables.

Le poste est basé 50 kms nord de Paris.

Adresser C.V. complet détaillé et votre niveau actuel de rémunération sous N. 4063 PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

MID
Société de micro-informatique recherche

INGÉNIEURS
grandes écoles ou DIPLÔMÉS

École supérieure de commerce, Débutants ou quelques années d'expérience, dépense O.M. et disponibles immédiatement.

Env. c.v., photo et présent. MID, M. Lamerra, 96, bd Richard-Lenoir, 75011 Paris.

Le Centre d'Informations Financières organise au mois d'août un stage pour recruter des

CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)

- Ayant goût des contacts à haut niveau, sans des responsabilités ;
- Formation assurée, rémunération motivante.

Tél. pour Paris et Versailles à Mme ADJOIA, 500-24-03, pour banlieue sud à M. BOUQUET, 660-52-52.

GRUPE BULL L'INFORMATIQUE FRANCAISE

développe une machine scientifique à hautes performances nommée ISIS

ISIS a ses gènes
BULL lui a donné une âme
Maintenant elle réclame le vie

Vous seuls, Ingénieurs Electroniciens et Ingénieurs Systèmes concernés par ce défi, pouvez contribuer à sa naissance.

Ses géniteurs, spécialistes de la conception, ont réalisé pour vous le bilan de l'échographie :

- ensembles logiques en technologies rapides à réaliser
- premiers prototypes à développer et mettre au point
- système d'exploration à concevoir.

Venez rejoindre l'équipe située à l'ouest de Paris.
Ecrivez à Véronique BOUQUET
Cii Honeywell Bull
94, avenue Gambetta
75020 Paris
sans omettre la réf. de l'annonce : 442 M

RÉGIONS

Le chauffage parisien va au charbon

Les Parisiens seront-ils un jour chauffés par une centrale nucléaire ? Cette éventualité dont on parle depuis des années n'est nullement abandonnée. Selon les études les plus récentes, un réacteur d'une puissance de 300 mégawatts pourrait être installé à Sacy-le-Mont, par un long tuyau enterré, il fournirait sa vapeur au réseau de la Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU).

Cette société ne manque pas d'ambition. Elle peut se targuer de chauffer déjà trois cent mille habitants de la capitale, des édifices publics comme l'Opéra et le Palais des sports de Bercy, de nombreux bureaux et antennes. Elle n'a pas l'intention d'en rester là. Couvrant actuellement le quart des besoins en calories de Paris, elle ambitionne de faire passer cette proportion à 40 % dans les dix années à venir.

Fondée en 1928, la CPCU est une société privée dont le capital est essentiellement réparti entre la ville (40 %), EDF (28 %) et la Lyonnaise des eaux (12 %). Avec huit grandes chaufferies réparties dans Paris, cinq cents ouvriers et quatre mille immeubles clients, elle réalise un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs par an. Tout en pratiquant des prix équitables à ceux du chauffage central au gaz, elle peut financer l'extension de son vaste réseau de canalisations à raison de 10 kilomètres par an, moderniser ses installations, diversifier ses approvisionnements et même verser des dividendes à ses actionnaires.

A en croire ses dirigeants, la CPCU se porte bien, mais elle veut poursuivre son développement et, pour cela, s'adapter à l'évolution du marché des combustibles. Pour l'instant, on y fait feu de tout bois. Pétrole, charbon, ordures ménagères, assurent chacun pour un tiers les calories nécessaires à la production de vapeur. Deux forages, l'un dans le seizième arrondissement, l'autre à Ivry, permettent depuis peu d'écouler profondes du sous-sol parisien. Demain, le gaz, à son tour, alimentera les brûleurs des chaufferies. La CPCU a même passé un contrat avec EDF pour utiliser une partie de la vapeur produite par la centrale électrique de Vieux.

Au cours d'une récente tournée dans la capitale, elle vient de présenter à la presse ses diverses innovations, dont la plus importante est la chaufferie de Saint-Ouen, qui tourne depuis deux ans à pleine puissance. Pour alimenter deux chaufferies géantes, les ingénieurs ont parié sur le charbon, un combustible actuellement meilleur marché que le pétrole et que le gaz. Pour l'employer d'une manière commode, ils ont mis au point une technique originale, qui consiste à l'envoyer dans les fours sous forme de poussière. Une puissante soufflerie tient ce nuage de charbon suspendu à 30 centimètres au-dessus du foyer. Il brûle ainsi avec autant d'aisance et avec un rendement aussi élevé qu'un liquide ou qu'un gaz.

La chaufferie, dont les suies sont entièrement récupérées, ne produit aucune fumée. En outre, elle est insonorisée. Cette technique est si avantageuse que la CPCU s'est vue offrir de la mettre en œuvre dans une seconde centrale à charbon, qui serait construite dans le port de Gennevilliers. Elle utilisera aussi les calories produites en 1989 par la nouvelle usine d'incinération des ordures ménagères, qui doit être installée par la Ville de Paris à Saint-Ouen.

Bref, la société ne manquera dans l'avenir ni de vapeur ni de clients puisque des milliers d'immeubles parisiens pourraient encore se raccorder à son réseau. Il ne faut donc pas s'étonner si ses patrons rêvent toujours à une chaufferie nucléaire qui serait une première toute catégorie.

La chaufferie collective des Parisiens apparaît donc comme une activité hautement rentable. A elle seule, elle représente un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs par an. L'an dernier, verser dans les caisses municipales de M. Jacques Chirac 4 millions de francs de dividendes.

M. A.-R.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 31 juillet à 0 heure et le mercredi 1^{er} août à 24 heures.

Le système pluvio-orageux actif qui traverse la France sera suivi d'une amélioration du temps, excepté sur le sud-ouest du pays où une nouvelle perturbation peu active apportera quelques petites pluies mercredi.

Mardi matin, des pluies orageuses résiduelles seront observées des Vosges au nord des Alpes. Les températures minimales seront voisines de 13 à 20 degrés du Nord-Ouest au Sud-Est, les maxima atteindront 23 à 24 degrés sur le quart nord-ouest, 26 à 30 degrés ailleurs. Le vent de nord soufflera modérément dans la vallée du Rhône.

Evolution pour le fin de la semaine. Une perturbation orageuse de faible intensité traversera l'ouest de la France et sera suivie d'un temps variable, un peu plus frais.

Jeudi, les nuages abondants, accompagnés de quelques pluies, situés le matin sur la Bretagne, gagneront le soir les régions situées de l'Atlantique à l'Orléanais et à la frontière belge, en prenant un caractère faiblement orageux. A l'avant de cette zone, le temps sera beau et chaud et deviendra nuageux des Pyrénées au Jura. Les températures maximales atteindront 22 à 32 degrés du Nord-Ouest au Sud.

Vendredi, la zone de temps orageux avec passages nuageux atteindra les régions du golfe du Lion au Jura; quelques foyers orageux pourront être observés l'après-midi sur ces régions; à l'arrière de cette zone, un temps variable, avec belles éclaircies et quelques nuages s'établira. Quelques petites pluies pourront se produire sur le sud-ouest du pays. Les températures seront en légère baisse.

Samedi, le temps orageux, présent le matin de la Méditerranée au Jura, persistera le soir des Alpes à la Corse; ailleurs le beau temps prédominera, malgré quelques averses faibles de la Bretagne au Nord. Le soir, le vent de nord s'établira dans la vallée du Rhône. Température stationnaires.

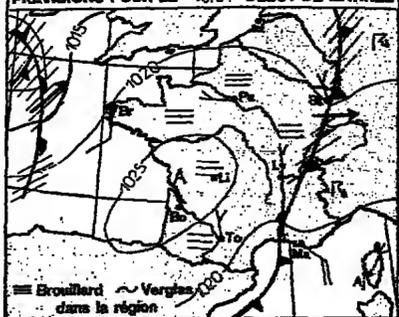
La pression atmosphérique restera au niveau de la mer était à Paris, le 31 juillet à 8 heures, de 1010,3 millibars, soit 757,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 juillet; le second le minimum de la nuit du 30 au 31 juillet): Ajaccio, 30 et 16 degrés; Biarritz, 33 et 16; Bordeaux, 33 et 17; Bourges, 35 et 17; Brest, 21 et 14; Caen, 30 et 17; Clermont-Ferrand, 33 et 19; Dijon, 33 et 15; Grenoble-St-M.-H., 35 et 24; Grenoble-St-Geoirs, 31 et 16; Lille, 35 et 18; Lyon, 33 et 20; Marseille-Marignane, 29 et 21; Nancy, 33 et 19; Nantes, 29 et 18; Nice-Côte d'Azur, 26 et 21; Paris-Montsouris, 35 et 20; Paris-Orly, 35 et 19; Pau, 34 et 18; Perpignan, 34 et 21; Rennes, 30 et 16; Strasbourg, 33 et 17; Tours, 33 et 18; Toulouse, 34 et 21; Poitiers-Mirre, 33 et 25.

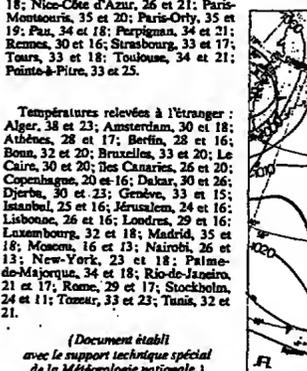
SITUATION LE 31.7.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 1.8.84 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 1^{er} AOUT A 0 HEURE (GMT)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Températures relevées à l'étranger :

- Alger, 38 et 23; Amsterdam, 30 et 18; Athènes, 28 et 17; Berlin, 28 et 16; Bonn, 32 et 20; Bruxelles, 33 et 20; Le Caire, 30 et 20; Des Canaries, 26 et 20; Coppenhague, 20 et 16; Dakar, 30 et 26; Djerte, 30 et 23; Genève, 33 et 15; Istanbul, 25 et 16; Jérusalem, 24 et 16; Lisbonne, 26 et 16; Londres, 29 et 16; Luxembourg, 32 et 18; Madrid, 35 et 18; Moscou, 16 et 13; Nairobi, 26 et 13; New-York, 23 et 18; Palma-de-Majorque, 34 et 18; Rio-de-Janeiro, 21 et 17; Rome, 29 et 17; Stockholm, 24 et 11; Tomez, 33 et 23; Tunis, 32 et 21.

EN BREF

FEMMES EN STAGE POUR L'EMPLOI. L'UFCS-Formation continue (filiale de l'Union française civile et sociale) propose des stages de préparation à la réinsertion professionnelle (238 heures sur dix semaines, dont une semaine en entreprise) axés principalement sur une entrée dans l'emploi. Ces stages se dérouleront à partir du 27 septembre à Paris, dans les Yvelines, en Seine-Saint-Denis et en Seine-et-Marne. Sort élargissant prévus des stages de remise à niveau français-calcul (420 heures sur quatorze semaines) permettant d'accéder aux niveaux du CEP ou du BEPC; en Seine-et-Marne du 6 novembre 1984 au 14 février 1985; à Paris du 25 février au 21 juin 1985. Ces stages étant conventionnés par l'Etat, les stagiaires versent une participation financière fondée sur le quotient familial et pouvant être rémunérée.

* UFCS-Formation continue, 6, rue Béranger, 75003 Paris. Tél. 277-12-25.

OFFRES D'EMPLOIS

Notre organisme se situe parmi les plus importants des établissements spécialisés dans le financement de l'immobilier. Notre position réclame une réelle ouverture sur le monde économique. Pour soutenir cette politique, nous créons un poste dont la fonction sera principalement orientée sur le développement de l'information et la publicité financière en direction des actionnaires - organismes de presse - institutions financières et enfin nos collaborateurs.

La personne que nous désirons engager devra s'intégrer à une petite équipe proche du Président Directeur Général. Elle aura la charge de la préparation, de la supervision des séances du conseil d'administration et de l'assemblée générale. Elle rédigera les rapports, notes d'information, articles et communiqués de presse pour avis et renseigner les personnes et organismes avec lesquels elle sera en relation.

Elle suivra et analysera les modifications touchant au fonctionnement des sociétés anonymes. Ce poste évolutif conviendrait à une personne de formation type Scie oces Po, qui aura aussi une option droit des affaires. Un débutant ayant une forte personnalité et des dispositions pour les relations publiques pourrait prendre en charge cette fonction. Une courte expérience pratique constituerait un atout.

Si vous êtes intéressé par ce poste, adressez courrier manuscrit, CV et prétentions, sous réf. IC, au :

cog Lambert conseil Poissonnière Commercial Building - 11, Fg Poissonnière 75009 Paris Discretion assurée.

Organisme aéronautique à vocation internationale recherche pour son département PROJETS

Ingénieur chef de projet

ayant une expérience de laboratoire de recherche et d'essais dans le domaine aéronautique, pour assurer la direction d'un important programme d'ingénierie pédagogique et de formation d'ingénieurs de techniciens supérieurs et de techniciens. Disponible immédiatement. Anglais courant indispensable. Poste basé à Paris avec missions de courte durée en Indonésie, jusqu'en 1987. Expatriation possible dans ce pays à partir de 1988. Envoyer CV, lettre manuscrite et prétentions à FIAS, 57 boulevard Malesherbes 75008 Paris.

PIGIER ENSEIGNEMENT PRIVE recherche de nouveaux COLLABORATEURS pour leur confier, après une formation spécifique, soit la DIRECTION D'UN ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL, soit LA FONCTION D'INSPECTEUR COORDINATEUR. Formation supérieure et pratiques complémentaires de l'enseignement supérieur. Entrée à PIGIER S.A., Direction du Personnel, 28-28 bis, rue de Madrid, 75008 Paris.

travail à domicile Je frappe sur LBM vos manuscrits, rapports, thèses, etc., travail rapide et soigné. 067-00-21.

propositions diverses L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCHISES (N° 12) aux possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (N° 2) P. 221-09 PARIS.

automobiles plus de 18 CV. Vends Mercedes 350 SLC, année 1974, vert métall., cuir, etc. 110.000 F. M. SORIA B. Tél. 131 476-75-18.

DEMANDES D'EMPLOIS ING. ELECTRONIEN 37 ans, RAKEN, 6 ans d'exp., 2 ans avec magnétophone, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCHISES (N° 12) aux possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (N° 2) P. 221-09 PARIS.

automobiles plus de 18 CV. Vends Mercedes 350 SLC, année 1974, vert métall., cuir, etc. 110.000 F. M. SORIA B. Tél. 131 476-75-18.

Société Nationale de Télévision recherche pour son siège à Paris

le CHEF DU SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES

Le candidat, titulaire d'une maîtrise de droit privé et d'un diplôme de 3^e cycle, aura une connaissance approfondie du droit de l'audiovisuel, du droit des contrats et du droit des affaires et justifiera d'une importante expérience professionnelle dans ce domaine.

Ecrire avec e.v. détaillé et prétentions au Directeur administratif et financier de FR 3, 116, avenue du Président-Kennedy, 75116 Paris.

cours et leçons **ENGLISH IN ENGLAND** Au bord de la mer, 1100 km de Londres, dans un hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et situé dans le magnifique jardin privé de l'Angleterre. Ecole fondée en 1957 et reconnue par le British Council. 10.000 F. par jour, logement, repas et transport compris (hôtel ou hébergement). **25% RÉDUCTION** pour les étudiants de l'Université de Cambridge. **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH** Regency, East, Anglia, Tél. 04321212. Tél. 30404 ou New, Boulton, à l'Université de l'Essex, 10.000 F. par jour, logement, repas et transport compris (hôtel ou hébergement).

villegiature URGENT CORSE COTE ORIENTALE A partir du 14 août, 20 km de la mer, 20 km de la montagne, 12 à 3 personnes, tout confort 12 à 3 personnes. Tél. (15-95) 38-50-08 de 8 h à 10 h et de 18 h à 23 h.

Carrières, à 15 km de la mer, Cabourg, 15 km de la mer, septembre, octobre, etc., maison de campagne confortable pour 4 personnes - 3 600 F. Ecr. n° 2230 le Monde Pub. service ANNONCES CLASSEES, 5, rue des Italiens, 75008 Paris.

L'immobilier

appartements ventes **11^e arrdt** Voltaire, 110 n° 703-32-44 **AT. ARTISTE + 2 P.**

14^e arrdt PORTE D'ORLÉANS DUPLEX 9^e et 10^e ét. 3 pièces, w.c., cuisine, salle de bain, chauffage central, garage. 567-22-88.

15^e arrdt RÉCENT NE CONVENTION Beau liv.-cuisine, bain, gd balcon, piscine, 375 000 F - 677-74-36.

DANS IMMEUBLE NEUF 329, RUE LECOURBE RESTE A VENDRE **UN APPART. 3 PIECES** au 1^{er} ét. (poss. prof. Étudiant) Prix: 548 000 F **CEGOC - 575-62-78**

locations non meublées demandées **Paris** Pour louer cadre direction et gestion de l'importante BANQUE FRANÇAISE rach. par le Paris ou en BANLIEUE des APFIS toutes catégories et VILLAS - 504-01-24.

Collaborateur du journal rech. studio ou 2 pièces ch. à Paris de préf. 17^e, 18^e ou 12^e. Ecr. n° 2.547 le Monde Pub. service ANNONCES CLASSEES, 5, rue des Italiens, 75008 Paris.

Région parisienne Pour Dites européennes cherche villes, positions pour CADRES. 889-83-66 - 263-67-02.

bureaux **Locations** **VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS** SARL - RC - RM constitution de Société. Démarches et tous services. Permanence téléphonique. **355-17-50.**

Votre adresse commerciale **au SIÈGE SOCIAL** Locat. Bureau, Secrét. Tél. **CONSTITUTION STES en CRÉAT. ITES ENTREPRISES ASPAC S.A. 293-60-50.**

CHAMPS-ÉLYSÉES Bureaux duplex avec services ou votre siège social. Tél., Tél. fax, secrétaire, salle de conférence, vidéo, bar, etc. Loc. courtes ou longues durées. **ACTE 562-66-00.**

VOTRE SIÈGE SOCIAL R.C. 180 F. S.A.R.L. 180 F. Constitution rapide de société G.S.M.F. 18, rue Orléans, 19^e et 4, rue des 2-Avenues, 19^e. Tél.: 607-63-00

MONTAIGNE 220 M² S./av. entrée, 10 bureaux EMPLOIEMENT EXCEPT. Uniquement investisseurs. AMBASSY, 562-62-14.

ARTISAN 100 F R.C. 180 F S.D.M.F. 21, rue Raspail (12^e). 340-24-34. E. Faubourg-Poissonnière, 2^e ét.

16^e arrdt **PRÈS VICTOR-HUGO** Poss. vd dans imm. pierre de 2^e ét. 2-3 LITRES et 2, 3, 4 P. OCCUPÉS. R.C.L. - 758-12-21.

VICTOR-HUGO STUDIO 20 M² BEL IMM. QU. STANDBY 2^e ét. asc. - 567-22-88.

A BAIN AVANT VACANCES 2 P. dans imm. récent et ch. 5^e ét. asc. Platin. soigné. 475.000 F. - 322-91-35.

locations meublées demandées **Paris** **SERVICE AMBASSADE** pour cadres mutés France recr. du STUDIO au 5 P. LITRES GARANTIS par ITES ou AMBASSADES, 285-11-08.

propiétés A VENDRE A MEUDON Propriété de 7 P. pr. garage, dépendances avec beau jardin d'agrément et pré. Pour tous renseignements s'adresser à l'ETUDE de M^{re} DESHAIES, Notaire associée, 3, rue Guillemin-le-Conquérant, 14000 CAEN. Téléphone (31) 88-08-34.

HAUTE-PROVENCE Part. vend maison sommit coll. avec 1 ha prairie, oliviers, figuiers, 4 ch. 2 s.d.b., 2 wc, 100 m² piscine, chaudière, chauffage central. Urgent. 1.200.000 F. Tél. 19 321 31-88-82 BRUCHEV, les Termes Raspail, 04810 ANGLIN.

18^e arrdt Résidence à Meudon au 18^e 53, RUE DU SIMPLON IMM. NEUF DE STANDING 3 ét. conv. Studio à partir de 358 000 F 2 pièces à partir de 386 800 F 3 pièces à partir de 617 000 F Bureau de vente ouvert mardi, mercredi, vendredi de 14 h à 19 h. Tél. (1) 236-44-06 ou GEGOC (1) 75-62-78

19^e ATELIER LOFT 2 niveaux accès utilitaires 14^e pers. cuisine, bain. Direct propriétaire. 8/14 heures, jeudi, vendredi de 11 h à 14 heures. 6, rue Coqueron ou 323-55-85.

82 Haute-de-Seine MEULLY. Hôtel particulier, état. 64 m², mezz. 2 étages, vue splend. 88 ch. propr. 747-98-93.

locations de commerce **Ventes** **CUSSET 03** CAUSE RETRAITE Vend deux-étages, avec matériel car, semi-remorque, plate priv. C.T. Tél.: (70) 96-76-61.

locaux commerciaux **19^e ATELIER LOFT** 2 niveaux accès utilitaires 14^e pers. cuisine, bain. Direct propriétaire. 8/14 heures, jeudi, vendredi de 11 h à 14 heures. 6, rue Coqueron ou 323-55-85.

villas Pâle ISLE-ADAM résidentiel, vue dégagée a/2000 m². Très belle maison en L. 100 m² - 7 D - 10 ch. - 10 s.d.b. - 100 m² - 8 ch. - 10 s.d.b. - 100 m² - 750.000 F. Piscine : 200-08-01.

viagers Ecole LODGE, 68 bd Voltaire, Paris, 11^e, 100 m², 3 s.d.b., 3 s.c., spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseil.

OS: 1. 11. 11. 11

« SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

Cimaises à la grange

Féron, en Thiérache, prépare les « Féronades », une manifestation culturelle et artistique étirée dans le temps - du 11 au 19 août - et l'espace - 8 kilomètres d'expositions.

La genèse de ce Festival des « arts vivants » est peu commune : trois amis transportent un soir leur chaine dans un bois, « le petit Presseur », suspendent les baffles aux arbres et, dans ce cadre naturel, écoutent la musique qui s'élève, haut et fort. Le plus proche voisin tend l'oreille : « Moi aussi je voudrais bien entendre ! » Du bois, les amis vont à l'église, cadre privilégié, puis organisent les Féronades.

Huit ans ont passé ; l'idée originale est préservée ; on écoute des musiques - classique, rock, jazz, chanteurs - on admire des expositions, on assiste à des spectacles - de cabaret ou de rue - sans changer de décor. Buffet, Toffoli, Léonor Fini au château. Les autres dans une grange. Pourquoi pas ?

Sécurité oblige, des toiles de la galerie Schâmes, de Lille, sont exposées dans le château de Pont-de-Sains, qui appartient à Talleyrand. Et c'est une grange en terre battue qui abritera les œuvres de peintres locaux, amateurs et professionnels : sur les murs en torchis fraîchement repeints, on accrochera les toiles. Même traitement pour les peintres et sculpteurs contemporains, ainsi que pour les photographes de Robert Doisneau.

Le petit train de Buisson-Barbet

Les têtes d'affiche ne sont pas destinées à déplaire les foules. Plutôt à familiariser les habitants à des formes d'art qu'ils apprécient mais qui leur sont moins facilement accessibles. Si elles attirent un public chic, averti, tant mieux. Sinon, tant pis.

Pourquoi août ? Parce que, à cette période, les bêtes sont dans les pâtures, les foins rentrés, les fermes libres d'engins agricoles. La structure sclérotée de la manifestation fait découvrir le charme de cette région verdoyante et calme aux citadins qui s'attendaient à un Nord de mines, de tanneries et de coronas. Conséquence immédiate : depuis les premières Féronades, en 1978, le nombre de résidences secondaires a augmenté au village.

De Féron au Buisson-Barbet, un hameau excentrique, un petit train fait la navette. Au Buisson-Barbet, le regard du visiteur ravi fait le tour de la place triangulaire délimitée par des maisons paisibles, des fermes blanches fleuries de rouge, de mauve, aux bidons de l'en accrochés près de la porte. Dans le fond, une mare. Toute agitation insolite déclenche dans ce hameau tranquille les aboiements de chiens attachés, et, en cascade, les cocorocs des coqs, les bêlements des moutons. Les « herbagers » sont invisibles.

Etre herbager, c'est vivre des pâtures où paissent les laitières blanches à taches noires. Il n'est pas impossible que certains vendent des produits de leur ferme aux Féronades...

Sur la place du village, un socle en pierre attend le statut de bronze qui sera inauguré à l'ouverture du Festival : un violoniste longiligne concentré sur son archet, œuvre du sculpteur Yves Lohé. Dans les granges, des artisans au travail initieront aux métiers traditionnels : sabotier, potier, tissandier, luthier, relieur, etc. Chaque jour, un spectacle divertira les enfants.

M. André Baudry, soixante-seize ans, est un sabotier plus beau que nature : regard bleu, fine moustache et cheveux encore blonde sous la casquette, en bleu de travail et en sabots. A ses heures de loisir, il est forgeron et éleveur de canards pour la chasse à la hurte. Dans sa cour, des billes de bois - des « plots » dans l'académie du

L'église fortifiée n'a pas adouci ses angles : carrée, elle ne manque pas de séduction. Elle accueillera chaque soir, à 21 heures, des concerts classiques. En apothéose, le pianiste argentin Miguel Angel Estrella, qui interprétera, dimanche 19 août, Bach, Haendel, Rameau, des pièces de Ravel, Bartók et Aguirre, deux mazurkas de Chopin et deux fantaisies de Mozart.

Dans le parc du château de Pont-de-Sains, l'orchestre de chambre Bernard Thomas jouera les Quatre saisons de Vivaldi samedi 11 août, et dimanche 12 le Chardonneret, du même compositeur, ainsi qu'un sonnet de Bach. Les solistes : Constantin Bobesco, violon, et Patrick Gallois, flûte.

Stéphane Grappelli, sa chemise bariolée et son violon rouge délaissent un moment les festivals de jazz d'Antibes et de Nice pour faire swinguer, le 15 août, les Féronnais. La salle des fêtes sera-t-elle assez grande ? On garantit en tout cas son acoustique.

Aux Féronades, tous les spectacles sont gratuits. Les cachets des artistes sont payés par les espaces publicitaires des programmes, la vente de boissons, glaces, repas de type brasserie et, surtout, deux subventions : de la DRAC (direction régionale de l'action culturelle) de Lille et du conseil régional Nord-Pas-de-Calais.

Il faut savoir que l'on coupe le sabot dans le sens de la dague (l'écureuil), l'intérieur étant creusé dans le cœur du bois. Selon la région, on utilise l'aubaine, le saule et le bouleau pour leur légèreté, le frêne, la hêtre ou le noyer, plus lourds mais plus résistants.

M. Baudry est à la fois sabotier et créateur, deux métiers distincts autrefois. Sur le billot, il fait l'ébauche avec sa hachette, puis découpe le talon et l'entrée du pied à coups d'hémisphère. Il recommande de ne jamais mettre ses doigts au-dessous de l'outil. Toujours debout devant son billot, il utilise une plane de sabotier pour rendre plate la semelle et l'extérieur du sabot.

Il cela ses sabots sur un établi à vis pour creuser l'entrée du pied avec une gouge sur laquelle il tape avec un maillet. A l'aide d'une tarière, il perce un trou de la longueur de la pointure (le 24 sabotier correspond à un 38 de cordonnier car on mesure en pouces) puis l'élargit avec la coutelette. Il lisse alors l'intérieur du sabot avec le boutoir, lame de rasoir recourbée à chaque extrémité, fixée au bout d'une crosse. Avec la rouline, il polit le fond du sabot. C'est un crochet plat, également fixé à l'extrémité d'un long manche. Enfin, il polit son sabot avec un grattoir.

M. Baudry fait cent trente paires de sabots par an, pour la plaisir. « Il y a un marché, dit-il, les vieilles personnes pour aller au jardin, mais aussi des usines qui utilisent les sabots comme isolants pour approcher des fours et les Gilles de Binche d'ailleurs, pour leurs danses folkloriques ». M. Baudry fabrique lui-même ses outils à sa forge.

Le village s'active posément : on ne reçoit pas quinze mille personnes sans préparatifs. La coordination outside de déjeuner. Monsieur le maire se réjouit de la coopération des habitants : « Ils bichonnent leur ferme, sans eux, rien ne saurait pousser. » Il débouche une bonne bouteille, son épouse apporte des verres et l'on trinque au succès des Féronades 84, au dialogue et à l'enrichissement réciproque de la ville et de la campagne.

DANELLE TRAMARD.
* Programme des manifestations associatives de l'association organisatrice : Foyer rural de Féron, mairie de Féron, 59610 Foerennes, tél. : (27) 60-51-85 ou 60-31-91.

SILLONS DU FUTUR. - « Dans chaque France, il y a un futur présent... d'association qui sommeille » Guy Courtois, directeur de la Fondation de France, ouvre sur cette constatation le numéro de la revue *Trajecte* consacré aux associations en milieu rural, sous le titre « Le Futur » et rend compte de leur dynamisme. Que veulent ces associations, que font-elles, comment vivent-elles ? La Fondation de France, qui soutient des initiatives d'associations du monde rural, répond à ces questions. Une bibliographie complète ce numéro (20 F).

* 40, avenue Hoche, 75008 Paris. Tél. : 563-66-66.

Histoire d'Amour par konyk

Résumé. - Il ne faudrait pas s'imaginer que ce récit va s'en tenir à des considérations purement dépressives. La révolte est proche même si elle paraît lointaine et si elle n'est qu'intérieure. Mais au-delà des considérations plus amères, auxquelles se mêlent l'incompréhension du « macho » qui s'ignore, planeant la peur sur la largeur d'esprit. La déconvenue qui en résultait abattait encore plus notre héros.

EN RÉALITÉ CE N'ÉTAIT PAS FINI. QUELQUES SEMAINES PLUS TARD ELLE M'APPELAIT.

ELLE VOULAIT QUE JE VIENNE LA VOIR

JE REFUSAI D'ABORD



MAIS ELLE INSISTA...



ET JE FINIS PAR CEDER. J'ESPÉRAIS SECRÈTEMENT QUE NOUS ALLIONS REVIVRE ENSEMBLE...

MAIS ELLE N'EN PARLA PAS.



PARIS EN VISITES - MOTS CROISÉS

JEUDI 2 AOUT

- « Les petites synagogues du quartier du Marais », 15 heures, métro Saint-Paul, M^{rs} Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).
- « Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30, place des Vosges, statue Louis XIII (Arts et curiosités de Paris).
- « Autour du Palais Royal », 15 heures, 1, rue de Richelieu (B. Casary).
- « Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Filaneries).
- « Delacroix, Beudelaire, George Sand », 15 heures, 6, place Furstenberg (M. Boule).
- « Notre-Dame de Paris », 15 heures, portail central.
- « Hôtels et jardins du Marais illuminés », 21 heures, métro Saint-Paul (P.-Y. Jaslet).
- « Sept des plus vieilles maisons de Paris », 15 heures, 2, rue des Archives (Paris autrefois).
- « Les Invalides », 15 heures, place Vauban (Paris et son histoire).
- « Des Tonnelles à la place des Vosges », 14 h 30, métro Sébastien-Frossard (Paris pittoresque et insolite).
- « Hôtels de l'Île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au Journal officiel des lundi 30 et mardi 31 juillet :

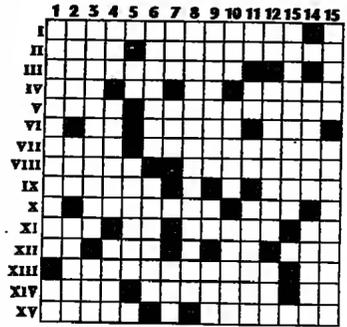
UN DÉCRET

Modifiant le décret du 10 décembre 1946 modifié portant application des dispositions du Livre V du code de la sécurité sociale.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3765 HORIZONTALLEMENT

I. Toujours à craindre pour celui qui mange beaucoup. - II. Trop plein. Commence à faire une collection de livres. - III. Elle peut servir à boucher un trou. - IV. Un mot qui fait réagir. Note. En nombre. C'est du propre quand elle lave son linge sale ! - V. L'infiniment petit. Peuvent être amenés à marcher sur nos traces. - VI. Conjonction. N'a plus le dessus. Lettres de voiture. - VII. La précision y est de rigueur. Se déplace souvent avec des béquilles. - VIII. Peut donner l'occasion d'avoir quelque chose dans le ventre. Bon débarras ! - IX. Un oiseau africain. Se faire entendre. - X. En route vers la gloire. Entrent dans le jeu. - XI. Cours frontalier. Deux parmi huit. Mis en pièces. Adverbe. - XII. Pronom. Pour suivre, mais parfois hors d'attente. Quartier de Nîmes. Bout de terrain. - XIII. Ce n'est pas la peine de les faire « pousser ». Terme musical. - XIV. Empêche certaines indigestions. Sont là pour prouver qu'une fille n'est pas mal finie. Conjonction. - XV. Un homme à la mer. Ce n'est



la tête. Pas ouvert. - 5. Préposition. Descendue bien bas (inversé). - 6. Eux, ils ne marchent jamais sur la pointe des pieds. A l'origine de bien des frictions. - 7. Monte ou baisse (inversé). Fait tomber la veste. Arrêt. - 8. Sans arrêt. - 9. D'une utilité discutabile pour qui fait ses premiers pas. Sont toujours en tête. Plus au goût du jour. - 10. Cercle à Hokkaido. Dans les Hautes-Alpes, il ne faut pas s'aviser de mettre la main sur lui. - 11. Pronom. Se nourrir à bon compte (épilé). En Perse. Bien frappé. - 12. Pour aller droit. Font faire des sauts périlleux aux petits chevaux. Direction. - 13. Celui qui monte sur ses grands chevaux n'en est pas dépourvu. - 14. Une poire qu'on peut toujours garder pour la soif. Salées ou poivrées. - 15. Difficile de leur faire tout avaler. Mise en rond.

Solution du problème n° 3764

Horizontalement
I. Contagion. - II. Ousouaron. - III. Nids. Tas. - IV. Seiche. Pô. - V. Râ. Srop. - VI. RN. Nia. Ré. - VII. Vésicule. - VIII. EV. Noce. - IX. Rapièrie. - X. Ide. Oit. - XI. Eau (l'union est une perte). Soie.

Verticalement
I. Conserverie. - 2. Ouïe. Nevada. - 3. Nadir. Peu. - 4. Tescanini. - 5. Au. Icones. - 6. Gâte-sauce. - 7. Ira. Lérot. - 8. Oospore. - 9. NN. Ope. Fête.

GUY BROUTY.

Bouquins - Dossiers par milliers

Rayonnages Bibliothèques

au prix de fabrication du kit au sur mesure

LEROY FABRICANT

Équipe votre appartement bureaux, magasins, etc. 25 années d'expérience Une visite s'impose

208, av. du Maine, Paris (14^e) 540-67-40 - M^{re} Alézia

dossier

LE POINT SUR

L'évolution de la population mondiale

Dix ans après le Congrès mondial sur la population à Bucarest (Roumanie), va se tenir à Mexico (Mexique), du 6 au 13 août, la Conférence internationale sur la population. Cent cinquante-six nations ont indiqué qu'elles avaient l'intention de participer à cette réunion, ainsi que trois cents organisations non gouvernementales. En nombre de participants, les deux réunions seront donc très semblables. Elles diffèrent en revanche beaucoup dans leur organisation. La Conférence de Bucarest avait été organisée par le gouvernement mexicain, celle de Mexico sera organisée par les organisations privées. Rien de tel à Mexico, et les trois cents organisations gouvernementales attendues n'auront pratiquement pas l'occasion de présenter la parole. Tout au plus remettra-t-on aux délégations officielles de courts exposés sur leurs activités. Ces différences s'expliquent par les divergences dans les buts poursuivis. La conférence de Mexico s'inscrit en effet dans un cadre bien défini, qu'il n'est pas inutile de rappeler.

Le plan d'action mondial sur la population adopté à Bucarest prévoyait (1981) que « les organisations des Nations unies devraient procéder tous les cinq ans à un examen et à une évaluation (...) des progrès faits dans la réalisation des objectifs et l'application des recommandations du plan ».

Le Conseil économique et social a ensuite décidé que la commission de la population se chargerait de cet examen et de cette évaluation, ce qui fut fait en

1979 lors de la 20^e session de la commission. Les débats de la commission ne reçurent alors guère de publicité. Cette commission est composée de vingt-sept experts en matière de population représentant vingt-sept pays et l'examen et l'évaluation de 1979 sont passés inaperçus du grand public. Aussi la commission a-t-elle souhaité que, pour 1984, l'examen et l'évaluation du plan se fassent dans un cadre plus prestigieux; d'où l'idée de tenir une conférence internationale sur la population. C'est la conférence de Mexico qui a donc un rôle bien précis: examiner et évaluer le plan d'action mondial sur la population adopté en 1974 à Bucarest dans le cadre des examens et évaluations quinquennaux, comme ce fut le cas en 1979 et comme cela sera le cas en 1989. On comprend alors pourquoi une session, devrait se faire et pourquoi toute activité parallèle privée n'est éliminée de la conférence.

Il y a aussi des différences dans la façon dont les deux conférences ont été préparées. En 1984 comme en 1974, avant la conférence, des réunions d'experts ont été organisées sur les sujets suivants: la population et le développement; la population et la famille; la population, les ressources et l'environnement; la population et les droits de l'homme. Pour 1984, quatre groupes d'experts ont été convoqués en 1983 sur: la fécondité et la famille; la population, les ressources, l'environnement et le développement; la distribution de la population, les migrations et le développement; la mortalité et les politiques de santé.

Il y a des similitudes entre les deux démarches, mais aussi des différences, qui tiennent aux changements dans les priorités: importance de plus en plus grande des migrations et inquiétude en matière de mortalité. C'est, en effet, le domaine où les réalisations restent en retrait sur les objectifs du plan. Mais la grande différence réside dans le fait que si en 1974, la commission de la population avait préparé un projet de plan d'action mondial sur la population, il n'y avait donc en ce vingt-septième anniversaire de la conférence internationale sur la population, quand cent cinquante-six pays à Bucarest en prirent connaissance, il était à peu près fatal de voir le projet de plan remis en cause.

En 1984, c'est toujours la commission de la population qui a été chargée de traduire les quelque trois cent cinquante recommandations des experts en un document plus concis comportant seulement quatre-vingt-cinq projets de résolution, mais elle a été cette fois, en ce qui concerne la composition, non limitée. Ce qui veut dire que tous les gouvernements pourraient se faire représenter. En fait, cent vingt-deux pays ont participé à la discussion. Sur les cent cinquante-huit délégations annoncées à Mexico, 77 % seront donc au courant des problèmes posés par la rédaction des quatre-vingt-cinq projets de résolution et on peut espérer qu'un large consensus sera acquis avant la conférence sur un bon nombre de ces projets de résolution.

Le défi de la transition démographique

Un certain nombre de changements sont intervenus depuis dix ans dans la conjoncture démographique mondiale. En 1974, quand les représentants de cent trente-six États se rassemblèrent à Bucarest, il était admis par tous que le taux d'accroissement de la population mondiale ne cessait d'augmenter. Les derniers chiffres connus donnaient pour les cinq années 1970-1974 un accroissement de 1,89 %, et aucun signe de déclin n'était en vue. Aujourd'hui, ces estimations ont dû être révisées (voir tableau 1) sur les taux d'accroissement sur cinq ans.

Le fait important n'est donc pas, comme le disait le délégué américain à la commission de la population, que les pays en développement sans la Chine ont conservé un taux d'accroissement de la population invariable. Ce qui compte, c'est qu'une dynamique de baisse de la natalité s'est déclenchée dans les pays en développement et toute l'histoire des populations démontre qu'une telle dynamique, quand elle démarre, continue pendant très longtemps. C'est le modèle bien connu de la transition démographique. Bâti sur l'évolution passée de l'Europe et, plus généralement, du monde développé, on ne savait pas si ce modèle allait s'appliquer aux pays en développement. On sait maintenant qu'il est valable dans ces pays. C'est une donnée fondamentale pour les experts qui vont se réunir à Mexico.

Le tableau met aussi en évidence la baisse profonde de la natalité dans les pays en développement. Cette baisse était déjà visible à Bucarest, mais elle s'est accélérée depuis, et tout donne à penser qu'elle continuera.

La performance chinoise

Ce tableau montre également la performance chinoise. Mais il montre aussi que les pays en développement qui sont entrés dans la transition démographique ne sont pas très loin derrière la Chine. Ils n'ont guère que quinze ans de retard et les résultats obtenus l'ont sans avoir recours aux mesures draconiennes adoptées par les Chinois.

On connaît moins la position des États-Unis. Aussi les délégués à la Conférence de Mexico n'en croiront pas leurs yeux quand ils prendront connaissance du document préparé par les autorités américaines pour exposer leur position en face des problèmes de population. D'entrée de jeu, le document est très clair. Voici ce qu'on y lit:

« D'abord, et c'est le point le plus important, l'accroissement de la population est en lui-même un phénomène neutre. Il n'est pas nécessairement bon ou mauvais. Il constitue un apport ou un problème uniquement en conjonction avec d'autres facteurs tels que la politique économique, les contraintes sociales, les besoins en main-d'œuvre, etc. »

ment de la Conférence, les objectifs, la répartition, la situation démographique mondiale et, enfin, les positions idéologiques. Voilà pour le présent. Que dire de l'avenir? Là aussi, les délégués disposeront de quelques éléments de réponse.

12 milliards à la fin du XXI^e siècle?

Quand on a devant soi des courbes d'évolution de la natalité et de la mortalité dans les divers pays, il est tentant de prolonger ces courbes et c'est un exercice auquel se livre de façon continue la division de la population de l'ONU. Voici le résultat: partant de 4,7 milliards en 1984, la population mondiale atteindrait 8 milliards vers 2025 et se stabiliserait vers 12 milliards à la fin du XXI^e siècle.

La grande incertitude de ces projections vient du groupe des pays en développement qui sont restés jusqu'ici en dehors de la transition démographique. Ils représentent, en 1984, près d'un milliard d'êtres humains. Dans ses projections, la division de la population de l'ONU suppose que la natalité commencera à baisser dans ces pays vers 1990 et rattrapera les autres pays vers 2035 pour atteindre alors le seuil de remplacement d'une population. Il faut bien dire que c'est une hypothèse arbitraire. Un chercheur de Population Council, M. John Bougarts, a calculé ce que signifient ces perspectives en termes de pratique de la contraception. Voici les résultats exprimés en pourcentage de couples mariés pratiquant la contraception:

	1984	2025
Afrique	12 %	59 %
Amérique latine	47 %	71 %
Asie de l'Est (sauf le Japon)	73 %	78 %
Asie du Sud	43 %	68 %

A titre de comparaison, rappelons que, dans les pays développés vers 1980, 68 % des couples pratiquaient la contraception. Si pour l'Amérique latine, l'Asie de l'Est (moins le Japon) et l'Asie du Sud, les évolutions semblent possibles, la progression en Afrique paraît bien optimiste. Peut-on vraiment penser que, d'ici 40 ans, la pratique de la contraception sera en Afrique du même ordre qu'aujourd'hui en Europe?

La Division de la population de l'ONU suppose aussi que la dynamique de baisse de la fécondité, une fois déclenchée, se poursuit sans à-coups jusqu'au seuil de renouvellement des populations. C'est là aussi une vue trop optimiste. L'évolution passée des populations ayant traversé les diverses phases de la transition démographique montre que la baisse de la fécondité se fait par palier et que des hausses temporaires peuvent aussi se produire. Pour toutes ces raisons, l'effectif final de stabilisation pourrait bien dépasser les 12 milliards. En revanche, les hypothèses concernant la mortalité paraissent bien pessimistes, ce qui a comme effet d'augmenter encore le niveau probable de stabilisation. En effet, les Nations unies supposent seulement que tous les pays atteindront les niveaux de mortalité les plus bas atteints actuellement. Cela revient à plafonner l'espérance de vie à la naissance à soixante-quinze ans. Or, les gérontologues sont d'accord pour estimer que leur science est à la veille de progrès considérables devant permettre d'augmenter beaucoup l'espérance de vie de l'être humain à la naissance.

Nôtre lointain ancêtre, l'Anstralopithecus, avait une limite de vie de 50 ans (comme le chimpanzé d'aujourd'hui). L'*Homo erectus* est passé à 70 ans et l'*Homo sapiens* à 110 ans. La vie moyenne, bien sûr, est toujours restée au-dessous de la limite de la vie. Pour l'*Homo sapiens*, elle a été d'une trentaine d'années pendant des centaines de milliers d'années. Depuis deux siècles, elle se rapproche de sa limite, passant de 30 à 75 ans. Dans un premier temps, disent les gérontologues, les progrès de leur science permettraient d'atteindre la limite de 110 ans. L'être humain resterait donc toujours l'*Homo sapiens*.

Une mutation de l'espèce

Mais les progrès continuant, c'est la limite elle-même de la vie qui augmenterait et les gérontologues parlent de 200 ans sinon plus. Un tel événement correspondrait à une véritable mutation de l'espèce. Il faudrait alors revoir l'évolution. Il y aurait l'*Homo sapiens* n° 1 avec 110 ans de limite de vie et l'*Homo sapiens* n° 2 avec 200 ans. Que représentent ces accroissements en termes de population? En première approximation, on peut admettre que l'accroissement du niveau final de stabilisation est proportionnel à l'accroissement de l'espérance de vie. Si, avec 75 ans d'espérance de vie à la naissance, la population mondiale est stable à 12 milliards d'habitants, avec 100 ans d'espérance de vie, il faut majorer d'un tiers, soit ajouter quatre milliards d'habitants. Avec 225 ans d'espérance de vie, le niveau de stabilisation est multiplié par trois, c'est-à-dire 24 milliards de plus. Tous ces habitants seront évidemment des gens âgés et il est facile d'imaginer que leur arrivée bouleversera l'organisation des sociétés. Mais, pour juger des conséquences, il faut évidemment modifier notre conception de la vieillesse. Tous ces habitants supplémentaires seront en bonne santé, malgré leur âge et tous nos critères en matière d'activité économique seront à revoir. Il y aura, d'ailleurs, des aspects positifs dans cet allongement de la vie. C'est ainsi que chaque individu pourra avoir des carrières multiples, des activités différentes. Les mariages entre des générations très différentes deviendront possibles, etc.

Les délégués à la Conférence de Mexico ne prendront pas en considération ces développements qui devraient marquer le prochain siècle. Après tout, il y aura un autre examen et une autre évaluation du Plan en 1989, et les participants seront tentés de limiter leur attention à ces cinq prochaines années. Prendre en compte la situation du monde dans cinq ans, c'est déjà beaucoup pour un gouvernement. On peut le regretter, car l'effet des variations des paramètres démographiques ne se fait sentir qu'à très long terme. En cinq ans, il ne se passe jamais grand-chose dans la situation démographique d'une population. Des considérations sur la fin du vingt et unième siècle ne sont donc pas sans valeur pour comprendre le présent.

DOSSIER RÉALISÉ PAR JEAN BOURGEOIS-PICHAT, président du Comité international de coopération dans les recherches nationales en démographie (CICRED) et représentant de la France à la commission de la population des Nations unies.

TABLEAU 1. - Taux annuel de variation (%) de la population mondiale.

1950-1955	1,84
1955-1960	1,86
1960-1965	1,96
1965-1970	2,06
1970-1975	2,03
1975-1980	1,77
1980-1985	1,67

Le taux d'accroissement de la population mondiale est donc passé par un maximum entre 1965 et 1970. En 1974, au Congrès de Bucarest, la baisse avait déjà commencé, mais personne alors ne le savait. Cette baisse, les démographes l'attendaient depuis longtemps, mais jusqu'ici ils scrutèrent en vain leurs statistiques. Aussi l'événement a-t-il été annoncé comme une victoire. Certains ont, toutefois, fait remarquer que le ralentissement de la baisse du taux d'accroissement mondial était essentiellement dû à l'effondrement de la natalité dans les pays développés et à la politique chinoise de restriction des naissances. Le fait est que, sur l'ensemble des pays ou développements moins la Chine, la baisse du taux d'accroissement est beaucoup plus modeste (tableau 2). Elle est de

TABLEAU 2. - Taux annuel de variation (%) des pays en développement moins la Chine

1950-1955	2,68
1955-1960	2,69
1960-1965	2,69
1965-1970	2,53
1970-1975	2,58
1975-1980	2,45
1980-1985	2,37

l'ordre des erreurs d'estimation. Et il n'est pas absurde de conclure que le monde en développement, sans la Chine, aura continué jusqu'en 1985 à croître au même taux qu'avant. C'est ce qu'a dit le délégué américain à la commission de la population, réunie en janvier 1984, et, pour lui, c'était là l'aspect le plus inquiétant de la conjoncture démographique dans les pays en développement, et le point qui devait retenir l'attention des délégués à la Conférence de Mexico.

C'était oublier un peu vite que le taux d'accroissement de la population est égal au taux brut de natalité diminué du taux brut de mortalité, et qu'il convient d'examiner les deux composantes avant de tirer des conclusions aussi péremptives. La comparaison entre la mortalité et la natalité fait apparaître une tout autre situation, comme le montre le tableau 3. Mais on voit aussi s'amorcer, entre 1960 et 1965, une baisse de la natalité: de 1960-65 à 1980-85, le taux brut de natalité a diminué de 18,2 %. La quasi-constance du taux d'accroissement résulte donc de deux succès de la politique démographique: la baisse de la mortalité, que tout le monde souhaite, et la baisse de la natalité, que tout le

Une roche dure

Il convient, d'ailleurs, de nuancer un peu cette affirmation. La transition démographique a démarré dans le tiers-monde, mais elle n'a pas démarré partout. Il reste encore une roche dure qui résiste à la baisse. Cette population qui hésite encore à s'engager dans la transition démographique est constituée d'abord par tout le continent africain; c'est la plus grande part. Il faut y ajouter l'Asie du Centre-Sud moins l'Inde, c'est-à-dire essentiellement le Bangladesh, le Pakistan, l'Iran, le Népal et le Bhoutan. Enfin, les pays arabes producteurs de pétrole. Depuis 1950, l'ensemble de ces populations n'évoque comme suit (tableau 4). La natalité y a peu varié; la légère baisse mise en évidence est de l'ordre de grandeur des erreurs d'estimation et est probablement fictive. Elle provient sans doute plus du désir des estimateurs de voir baisser la natalité que du comportement procréateur des populations elles-mêmes. Il en résulte que si, le monde en développement moins la Chine on enlève cet ensemble de population où la natalité ne baisse pas, on néglige le monde en développement réellement engagé dans la transition démographique, et la baisse de la natalité y est alors plus nette (tableau 5). Pour les pays en développement qui sont entrés dans la transition démographique, la baisse de la natalité de 1955-60 à 1980-85 atteint 26,6 %.

En termes de population, les trois groupes de population représentés en 1985:

- 1,170 milliard pour les pays développés;
- 1,060 milliard pour la Chine;
- 1,695 milliard pour les pays en développement entrés dans la transition démographique;
- 901 millions pour les pays en développement restés en dehors de la transition démographique.

4,826 milliards au total. Ce sont évidemment les 901 millions qui posent un problème. Mis à part les pays arabes producteurs de pétrole, ce sont les plus pauvres, parmi les pauvres et leur population s'accroît en 1984 à un rythme annuel de près de 3 %. Ce taux ne fait qu'augmenter: il est passé en trente ans de 2,08 % à 2,90 %. Or une population qui croît de 3 % par an double en vingt-trois ans.

TABLEAU 3. - Pays en voie de développement moins la Chine (natalité, mortalité, accroissement: taux pour mille).

	Natalité	Mortalité	Accroissement
1950-1955	44,4	24,4	20
1955-1960	45,3	22,2	23,1
1960-1965	44,6	19,7	24,9
1965-1970	42,7	17,5	25,2
1970-1975	40,8	15,8	25
1975-1980	38,1	13,6	24,5
1980-1985	36,3	12,8	23,7

TABLEAU 4. - Population en millions

	1950	1955	1960	1965	1970	1975	1980	1985
Afrique	228	245	275	312	355	407	478	546
Asie du Centre-Sud	122	135	153	174	200	226	268	298
Pays arabes producteurs de pétrole	28	22	26	30	35	41	49	57
Total	378	402	454	516	590	674	795	901
Taux brut de natalité (pour 1 000)	40,3	40,1	40,4	41,2	40,8	40,4	40,4	
Accroissement annuel (pour 1 000)	2,88	2,44	2,54	2,68	2,66	2,90	2,90	

TABLEAU 5. - Taux brut de natalité (pour 1 000)

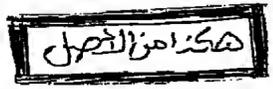
	1950/55	1955/60	1960/65	1965/70	1970/75	1975/80	1980/85
Pays développés	22,7	21,7	20,3	17,9	17,8	15,8	15,8
Chine	39,8	37,6	33,8	32,4	28,5	21,3	19,4
Pays en développement (sauf la transition démographique)	42,7	44,0	42,8	40,7	37,7	34,6	32,3
Pays en développement (en dehors de la transition démographique)	40,3	40,1	40,4	41,2	40,8	40,4	40,4

Les délégués à la conférence de Mexico trouveront aussi des changements dans la position des États à l'égard des problèmes de population. En 1974 à Bucarest, la Chine, suivie par une bonne partie des pays en développement, avait conduit le congrès à minimiser l'importance de ces problèmes. Pour ces pays, l'accroissement de la population était bon en soi; il ne devenait un problème que parce que le développement économique ne se produisait pas. C'était donc un développement économique qu'il fallait donner la priorité. Tout au plus pourrait-on accélérer la solution des problèmes de population en développant des programmes de planification de la famille intégrés aux programmes de développement. Les États-Unis et, avec eux, un nombre de pays développés avaient finalement accepté cette vue des choses, mais à leur corps défendant, et ils étaient au fond d'eux-mêmes peu convaincus que l'avenir justifierait cette vue optimiste.

A Mexico, les délégués vont retrouver les deux clans, mais avec cette différence que ce seront les États-Unis qui défendront les thèses que promènent les Chinois en 1974, et la Chine qui adoptera, en 1984, la thèse des États-Unis de 1974. La position de la Chine est bien connue. Elle a adapté la politique d'un enfant par couple avec les résultats

On croirait entendre les délégués chinois à Bucarest. On comprend mieux la position américaine en continuant la lecture du document. Il y est dit que l'accroissement de la population a créé jusqu'ici des problèmes dans les pays en développement pour deux raisons. D'abord, le caractère centralisateur des gouvernements de la plupart des pays du tiers-monde, qui ont voulu tout planifier, en particulier l'économie, ce qui a entravé l'éclatement des forces qui auraient entraîné la diminution de l'accroissement de la population. Mais aussi le fait que les pays développés ont accepté que la science, la technique et, plus généralement, les progrès matériels soient critiqués. Moins d'intervention de l'État et plus confiance dans le progrès technique: tels sont les remèdes aux problèmes démographiques du tiers-monde. On reconnaît bien là les principes que le président Reagan a appliqués aux États-Unis. Le document officiel américain préparé pour la Conférence de Mexico les énonce cette fois au monde en développement.

Telles sont les conditions dans lesquelles s'ouvrira le 6 août prochain la Conférence de Mexico. Ce ne sera donc pas une conférence de Bucarest bis. Les différences entre les deux événements sont trop importantes: différences sur le déroulement



ÉTRANGER

L'Espagne compte sur ATT pour combler son retard en électronique

De notre correspondant

Madrid. - Après ses accords avec les firmes Philips et Olivetti le « géant » américain des télécommunications ATT (American Telephone and Telegraph) a choisi l'Espagne socialiste pour produire...

Les négociations ont été longues, d'autant que d'autres pays étaient sur les rangs. Les Espagnols semblent avoir offert à la firme américaine des avantages en matière fiscale...

L'Espagne a donc choisi de s'associer à l'industrie américaine des télécommunications à l'heure où les pays de la CEE tentent, non sans difficultés, d'élaborer une politique commune...

Communauté n'ont, en fait, pas agi autrement.

L'opération, d'ailleurs, s'inscrit parfaitement dans le cadre de la politique du gouvernement socialiste: convaincu que l'Espagne doit rattraper son grand retard dans le secteur des technologies avancées...

Le coût unitaire de création d'emplois apparaît certes onéreux dans cette opération: malgré son importance, l'investissement réalisé par ATT ne doit guère permettre de créer plus de sept cents emplois.

Autant d'éléments qui ont d'ailleurs pesé, pour le gouvernement de Madrid, que l'esprit communautaire et la perspective, encore incertaine il est vrai, de la création d'une « espace technologique européen » dans le secteur des télécommunications.

THERRY MALINAK.

(1) La construction de l'usine devrait commencer en 1985. Elle devrait produire 26 millions de circuits intégrés par an.

SELON L'OCDE

Le Portugal doit moderniser profondément son appareil de production

Selon les experts de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), le Portugal risque d'être confronté à court terme à de sérieuses difficultés: baisse des investissements de l'ordre de 5 %, recul de la production industrielle, accroissement du chômage...

Dans leur étude annuelle, les experts observent que « des résultats encourageants ont été enregistrés dans ces deux domaines »: le déficit de la balance des opérations courantes est revenu de 1,4 milliard de dollars au premier semestre de 1983 à 0,3 milliard au deuxième.

La « modernisation profonde » de l'économie portugaise devrait se faire avec l'aide des capitaux étrangers. Toutefois, compte tenu des conséquences prévisibles de telles réformes - il serait souhaitable que la nouvelle législation d'étude, qui comporte l'extension du champ de l'indemnisation du chômage, se concrétise rapidement.

La reprise devrait continuer en RFA

La reprise qui s'était amorcée, en Allemagne fédérale, au début de 1983, devrait continuer au cours des dix-huit mois à venir, mais à un taux modéré, prévoit l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) dans son dernier rapport sur l'économie allemande.

forte, en 1983, que ne le prévoyait l'OCDE (1,3 % contre 0,5 %). Elle devrait se maintenir en 1984 (2,9 %) et en 1985 (2,7 %).

Cette expansion reposera sur la demande extérieure, la demande intérieure devant se ralentir légèrement du fait de l'incidence de la politique budgétaire sur le revenu des ménages.

Le taux relativement modéré de la croissance ne permettra pas d'améliorer notablement la situation de l'emploi d'autant plus que le volume de la main-d'œuvre va s'accroître.

L'OCDE considère que l'inflation restera en 1984 aussi faible que l'année précédente (3 %) et qu'elle ira à peine au-delà de ce niveau en 1985 (3,3 %).

La continuation de l'effort d'ajustement budgétaire devrait réduire le déficit public à 1,5 % du PNB en 1984, et à 0,5 % en 1985, alors qu'il a été de 3,8 % en 1981.

L'OCDE recommande enfin au gouvernement fédéral de continuer les ajustements structurels en rappelant que le redressement du taux de profit des entreprises reste insuffisant et que leurs taux de rendement demeurent beaucoup plus faibles qu'avant le premier choc pétrolier.

● Technip se « désengage » en Malaisie. - Technip géoproduction, du groupe français d'ingénierie Technip, a vendu 30 % du capital de sa filiale en Malaisie à une société locale, Raleigh cycles Malaysia.

● Baisse de l'indice des prix de gros industriels. - L'indice d'ensemble des prix de gros industriels a baissé de 0,1 % en juin après une hausse de 1,1 % le mois précédent, indique l'INSEE.

ÉNERGIE

Risque de crise pétrolière

(Suite de la première page.)

La BNOG est aidée en cela par la résistance, inhabituelle, à réduire comme l'évolution des cours intérieurs devraient les y pousser leurs prix postés, c'est-à-dire les prix qu'elles sont prêtes à payer pour le brut américain.

Les majors bésitent, préférant manifestement subir de lourdes pertes au niveau du raffinage plutôt que de risquer de déclencher une nouvelle baisse générale des prix: celle-ci non seulement déprécierait leurs réserves - point particulièrement sensible pour les compagnies qui, comme Texaco et Solar, viennent de racheter au prix fort d'autres compagnies - mais risquerait également de rendre aléatoire l'exploitation des champs situés dans les zones difficiles (Alaska, mer du Nord, etc.) où les coûts sont élevés, et de faire baisser les prix du gaz, indépendamment de ceux du pétrole.

Une diminution des prix intérieurs américains risquerait, on l'a vu au début de 1983, de contraindre la Grande-Bretagne et le Nigeria (membre de l'OPEP), tous deux directement concurrents et fournisseurs importants sur le marché américain, de réduire leurs prix, déclenchant le scénario de crise qui avait abouti, en mars 1983, à une diminution officielle des prix de l'OPEP.

De là à dire que la capacité de régulation du marché de l'Arabie Saoudite a atteint ses limites, il n'y a qu'un pas. La question est fondamentale. Car de deux choses l'une. Ou le comportement saoudien est débridé, et on peut espérer que le royaume, après avoir pendant quelques semaines éprouvé les capacités de résistance des majors américaines et des producteurs non-membres de l'OPEP, dont la Grande-Bretagne, afin d'amener ces derniers à partager avec l'OPEP le poids du soutien du marché, rattrapera la situation en réduisant massivement sa production.

Des rôles inversés. La situation actuelle du marché pétrolier apparaît, à maints égards, semblable à celle qui prévalait en janvier 1983, juste avant le déclenchement de la baisse en cascade des prix: écart croissant entre les prix spot et les prix officiels, aggravation des pertes des raffineurs, multiplication des rabais, etc.

La responsabilité des difficultés présentes est, tous les analystes s'accordent sur ce point, imputable uniquement aux pays de l'OPEP qui, en dépit de l'engorgement avéré du marché, continuent de maintenir un rythme de production et d'exportation élevé. L'Irak, l'Indonésie dépassent leurs quotas. Le Qatar, non membre de l'OPEP mais traditionnellement lié aux pays producteurs du Golfe, a poussé sa production au maximum.

Or, les prévisions ne portent guère sur l'optimisme. Les stocks commerciaux sont très élevés, il est même, selon la revue Petroleum Economist Limited, augmenté pour la première fois depuis 1981, atteignant à la fin juin 74 jours de consommation, contre 73 jours, il y a un an - et 69 jours à la fin 1983. Et la consommation, en dépit de la reprise économique, ne donne pas de signes évidents de surhausse. Supérieure au premier et au second trimestre 1984 de 3,2 % et 2,1 % à son niveau de l'an passé, elle ne devrait, selon la même revue, guère augmenter que de 1,4 % et 0,4 % aux troisième et quatrième trimestres.

Or, les prévisions ne portent guère sur l'optimisme. Les stocks commerciaux sont très élevés, il est même, selon la revue Petroleum Economist Limited, augmenté pour la première fois depuis 1981, atteignant à la fin juin 74 jours de consommation, contre 73 jours, il y a un an - et 69 jours à la fin 1983. Et la consommation, en dépit de la reprise économique, ne donne pas de signes évidents de surhausse. Supérieure au premier et au second trimestre 1984 de 3,2 % et 2,1 % à son niveau de l'an passé, elle ne devrait, selon la même revue, guère augmenter que de 1,4 % et 0,4 % aux troisième et quatrième trimestres.

Enfin, l'accord de troc, désormais confirmé, conclu entre la compagnie aérienne saoudienne Saudia et les sociétés Boeing et Rolls Royce, est également perturbé le marché. Cet accord prévoit la livraison de 10 Boeing 747 (300) contre du pétrole. Bien que le montant exact de la transaction soit tenu secret, le volume estimé de brut correspondant - une trentaine de millions de barils - suffirait, s'il était écoulé trop rapidement en sus des livraisons « normales » de l'Arabie Saoudite, à enfoncer le marché.

VERONIQUE MAURUS.

● Norsk Hydro négocie le rachat du réseau de distribution de Mobil en Suède. - La compagnie norvégienne Norsk Hydro a ouvert des négociations avec le groupe américain Mobil en vue du rachat du réseau de 220 stations-service de ce dernier en Suède, qui représente 4,5 % du marché de la distribution de carburants. - (AFP).

AFFAIRES

Selon la Commission européenne

LA CROISSANCE DANS LA CEE SERA DE 2,2 % EN 1984

Bruxelles (AFP). - La Commission européenne a révisé en hausse son estimation de la croissance économique dans la Communauté européenne en 1984 à 2,2 % en volume contre 2 % prévus auparavant.

Ces chiffres confirment la reprise dans la CEE, indique le dernier numéro du mensuel de la commission Economie européenne publié le 30 juillet à Bruxelles. Toutefois la revue ajoute que ce taux de croissance ne sera « probablement pas suffisant » pour réduire le chômage qui touche douze millions de personnes, soit plus d'un travailleur sur dix.

La croissance du produit intérieur brut, tant cette année que l'année prochaine (elle est évaluée à 2,1 % pour 1985), est attribuée par la Commission à l'expansion des ventes à l'étranger et à la progression des investissements, notamment les achats d'équipements.

La hausse des prix devrait continuer à ralentir, passant de 6,3 % en 1983 à 5,1 % en 1984 et 4,5 % en 1985, disent les experts de la Commission.

LE GATT EST FAVORABLE A UNE NOUVELLE LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Genève (AFP). - Les échanges internationaux doivent être marqués par une « nouvelle libéralisation », afin que les pays en développement puissent augmenter leurs recettes d'exportation, estime le secrétaire du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) dans son rapport d'activités 1983 publié à Genève.

Afin de trouver une solution à long terme aux problèmes d'endettement des pays en développement, il faut « non seulement que les flux de capitaux se maintiennent aux niveaux voulus, mais encore que ces pays soient capables d'augmenter substantiellement leurs recettes d'exportation (...) au prix d'une nouvelle libéralisation des échanges », poursuit le rapport.

Le GATT rappelle encore qu'en novembre 1983 les gouvernements des quatre-vingt-dix pays membres s'étaient engagés à « résister aux pressions protectionnistes ». Cependant, les tensions dans les relations commerciales entre les États-Unis, le Japon et la CEE ont « été plus vives que jamais en 1983 », selon le GATT, en raison de difficultés dans les secteurs sidérurgiques et agricoles.

LE RELÈVEMENT DE LA TAXE TÉLÉPHONIQUE

Une hausse qui en cache d'autres...

La lecture du Journal officiel est toujours instructive. Ainsi l'édition du 29 juillet nous apprend que les PTT, en sus de la hausse de 10 centimes de la taxe de base, vont augmenter les tarifs de plusieurs de leurs services.

La redevance mensuelle pour la location et l'entretien d'un poste S 63 (le combiné gris standard) passe de 6 à 8 F, celle d'un poste à clavier de 11 à 13 F, d'un Digital de 30 à 35 F. L'installation d'appareils téléphoniques à encastrement automatique passe de 810 à 970 F pour les appareils limités au trafic de description, et de 1 050 à 1 260 F pour les autres. Les redevances de location-entretien augmentent respectivement de 115 à 140 F et de 280 à 340 F.

Le coût d'une prise supplémentaire atteint désormais 80 F contre 70, et celui d'une sonnerie 180 au lieu de 160 F.

Les « installations complexes » augmentent leur tarif, de même que l'entretien facturé par les PTT. Les communications spéciales également: l'avia d'appel grimpe de 16,20 F à 19 F, le préavis de 9 à 11 F, le PCV de 9 à 13 F.

La location mensuelle d'un Minitel (1 poste à 85 F, un abonnement nouveau) est le coût de 250 F, certains équipements de télématique augmentent, ainsi que leur entretien.

Au total: quelque cent cinquante hausses de prix de services qui avaient déjà fait l'objet, pour beaucoup, d'une augmentation en mai dernier (Journal officiel du 28 avril 1984).

L'augmentation de 10 centimes de la taxe de base a été imposée par l'Élysée et le gouvernement aux PTT pour combler le déficit budgétaire. Pour présenter cette mesure dont les craignaient l'impopularité - à juste titre, comme on l'a vu - les PTT ont conjointement annoncé une baisse du prix de la taxe de recordement de la 300 à 250 francs... Mais l'administration s'est bien gardée de préciser que cette « générosité » serait accompagnée, discrètement, de 150 hausses d'autres services.

E. L. B.

Le groupe Bernard Tapie reprend la maison de haute couture Grès

Fidèle à sa tradition de reprendre d'entreprises, M. Bernard Tapie, président du groupe du même nom qu'il a créé en 1977, vient de prendre une participation de 66 % dans la société Grès, célèbre maison de haute couture et de prêt-à-porter fondée par M^{me} Alix Grès, aujourd'hui âgée de quatre-vingt ans.

M^{me} Grès, qui préside par ailleurs la chambre syndicale de la haute couture vend chaque année quelque quatre cents ensembles (robes, tailleurs...) à un prix pouvant atteindre plus de 60 000 francs par pièce, dans son atelier où sont employées environ soixante-dix personnes.

Considérée comme la dernière grande dame de la haute couture en France, depuis la disparition de Coco Chanel, M^{me} Alix Grès avait acquis la célébrité au début des années 30 avec une collection imposante de draps à l'antique. Vingt ans plus tard, elle lançait le parfum Cabochard, dont la production a été reprise en 1983 par une filiale de la société British American Tobacco.

En 1980, elle avait lancé sa première collection de prêt-à-porter, un créneau que M. Tapie veut développer en s'appuyant sur la ligne de produits accessoires déjà créée. Mais son ambition est d'ouvrir les portes de la célèbre maison de la rue de la Paix à de jeunes créateurs et stylistes en associant la capacité de production de son groupe « au talent artistique de M^{me} Grès » pour concevoir, dans un premier temps, « une ligne de mobilier de bureaux ».

En 1984, le groupe Bernard Tapie devrait réaliser un chiffre d'affaires consolidé de 4,3 milliards de francs (y compris les six cents magasins franchisés), dégageant un bénéfice, également consolidé, de 120 millions de francs après 60 millions de francs de déficit reportable provenant d'exercices antérieurs. S. M.

AGRICULTURE

Etats-Unis : le New Deal

(Suite de la première page.)

Et ce sont surtout les exploitations moyennes, les 200-300 acres (80-120 hectares) qui souffrent le plus. Selon d'autres, les grandes exploitations aujourd'hui commencent à ne plus supporter et la baisse des cours et les taux d'intérêts trop élevés. Mais on s'accorde en gros pour dire que 5 % des exploitations seront « liquidées » en 1984 et 6 % en 1985, soit un rythme de deux à trois fois plus rapide que celui des disparitions « naturelles ». La contestation reste de faible ampleur, même si quelques voix favorables à un « moratoire » pour les dettes agricoles remontent jusqu'à Washington. D'après le rédacteur en chef du *Wallaces Farmer*, M. Monte Sester les manifestations publiques de jeunes fermiers qui s'opposent à la vente des terres d'un collègue représentent des exceptions, mises en valeur par la grande presse.

Pour répondre à la crise, deux conceptions s'affrontent. Les plus nombreux prônent le retour au marché libre, mais la tendance protectionniste existe aussi. Vis à vis de la CEE, les Etats-Unis ont vu leurs exportations ont diminué, essentiellement dans les produits qui sont protégés en Europe par la politique agricole commune. Affirmation qu'il faut tempérer par les statistiques suivantes : entre 1970 et 1980, la part des Etats-Unis dans le commerce mondial du blé et des farines est passée de 34 % à 46 %, celle de la CEE de 10 % à 14 %. Quoi qu'il en soit, l'administration américaine actuelle est favorable à un réexamen des accords commerciaux internationaux et propose une nouvelle négociation au GATT (accord général sur la commercialisation et les prix) pour les années 85-86.

Le GATT n'a pas de shérif

Les plus durs envisagent même de supprimer le statut particulier reconnu depuis 1958 à l'agriculture, au sein du GATT. Mais on pense aussi, à Washington, que le GATT n'est plus une solution : on y édicte des règles qui sont contournées, sans possibilité de sanctions. Comme l'explique plaisamment un haut fonctionnaire : « Le GATT n'a pas de shérif ». D'où, de plus en plus, une tendance aux accords commerciaux bilatéraux, avec le Japon par exemple. Tendance qui sera renforcée par le peu d'empressement mis par les Européens à accepter un nouveau « round ».

La poussée protectionniste est, elle, illustrée par les exigences des viticulteurs californiens. La consommation du vin est en expansion aux Etats-Unis. La force du dollar a favorisé les importations, sur les marchés de la côte Est surtout, au détriment de la production nationale, entraînant dans une concurrence à la baisse. A cette occasion, les ventes du vin français ont augmenté en quantité, mais diminué en valeur, alors que celles de vin italien ont augmenté en quantité et valeur également. L'Italie se dégageant de son image de vin de bas de gamme. Ce que voyant, les producteurs californiens, soutenus par un sénateur ré-

publicain, M. Pete Wilson, et un représentant démocrate, M. Tony Coelho, ont proposé au Congrès l'adoption d'une loi, le *Wine Equity Act*. Selon ce texte, ou bien les autres pays producteurs de vin éliminent les barrières qu'ils ont mises à l'importation, ou bien le gouvernement des Etats-Unis dresse des barrières équivalentes. Présenté de cette façon, le *Wine Equity Act* est bien une loi libérale, d'équité. Mais son caractère protectionniste n'a pas échappé à personne, dans la mesure où l'on sait que les barrières tarifaires de l'Europe ne gênent pas les exportations de vins américains, pratiquement inexistantes, alors que la réciprocité générerait considérablement les exportations européennes (3).

« Nous sommes devenus très nerveux »

Le danger du repli protectionniste n'a surtout pas échappé aux producteurs de... soja. Ils ont d'abord, par l'intermédiaire de leur puissante organisation professionnelle, l'American Soybean Association (ASA), installé à Saint-Louis (Missouri), combattu le *Wine Equity Act*. Pourquoi ? Parce qu'en Europe il était question de taxer les oléagineux et que les Etats-Unis exportent 60 % de leur production de soja. Il ne fallait pas que les difficultés des viticulteurs débouchent sur une législation qui donne à la CEE un prétexte pour justifier en retour la taxation du soja. « Nous sommes devenus très nerveux », raconte M. Jeffrey W. Gain, directeur de l'ASA, car à la Chambre 300 députés soutenaient le *Wine Equity Act* et 55 sénateurs sur 100 également. De février à mai 1984, l'ASA a négocié avec Tony Coelho. Pour lui faire abandonner son projet ? Pas du tout. Pour le réécarter. Aujourd'hui la nouvelle mouture du *Wine Equity Act* est présentée sur papier à en-tête de l'Association des producteurs de soja. Il n'y a plus seulement question de réciprocité sur le vin mais sur les produits issus de la vigne, ce qui est encore plus large. Et surtout les producteurs américains seraient encouragés et autorisés par cette loi à financer la promotion de leurs exportations. Si d'aventure, la Communauté s'avisaient de repenser à la taxation des huiles végétales, les producteurs américains de soja ont dans leur poche une arme dissuasive.

La situation a été retournée. Le directeur de l'ASA se défend d'avoir joué ce jeu et explique qu'il était surtout utile de renverser la vapeur, face à la montée du protectionnisme qui se manifeste en agriculture, après l'industrie de l'acier, de l'automobile ou de la chaussure (4). A Washington, où le cabinet et le président Reagan, bien qu'il lui en coûte de dire non à ses vassaux Californiens, s'étaient opposés à l'adoption du *Wine Equity Act*, on confirme que les planteurs de soja ont manœuvré avec une belle habileté.

« Il y a quarante ans, les Etats-Unis pouvaient être généreux et accepter l'iniquité. Mais les temps ont changé. L'Europe et le Japon sont devenus compétitifs. » Qui dit cela ?

Un haut fonctionnaire américain encore à propos d'une affaire de corn gluten feed. C'est un sous-produit résultant de la transformation du maïs en isoglucose (qui représente 8 % de la consommation du maïs aux Etats-Unis) et en éthanol (3 % de la consommation). Les Etats-Unis exportent pour 500 millions de dollars en sous-produits du maïs en Europe, exportations qui prennent la place, dans l'alimentation du bétail, des céréales « bien de chez nous » (5). D'où l'idée de limiter dans la CEE les achats de ces denrées de substitution.

En mai dernier, M. Villain, directeur de l'agriculture à la Commission européenne est venu à Washington proposer un marché. Les Etats-Unis limitent leurs exportations en ces matières au volume atteint dans les trois dernières années. Au-delà de ce volume, le corn gluten feed et les autres tourteaux de maïs seront taxés. En échange de quoi, les Etats-Unis seraient autorisés à exporter, sans droit d'entrée, 3 millions de tonnes de produits supplémentaires, destinés à l'industrie de l'amidon. M. Villain a été écouté poliment. On lui a dit qu'on verrait cela au GATT, à l'automne. Mais en fait l'administration américaine est contre. Par principe. Parce que le contingent de 3 millions de tonnes de maïs ressemble trop à un quota et que « les quotas, on sait quand on les met, on ne sait pas quand on les retire ».

Cette affaire de la limitation et de la taxation du corn gluten feed agite beaucoup l'administration : « C'est le cure-dent qui va casser le dos du chameau », dit un fonctionnaire, c'est à dire une petite chose qui peut entraîner un grand effet. Si l'Europe taxe, les fermiers américains exigent des mesures de rétorsion, c'est-à-dire du protectionnisme, mot qui fait mal à l'administration républicaine. Pour un peu, ses représen-

(3) En 1983, la CEE a exporté aux Etats-Unis 6,2 millions d'hectolitres de vin et a importé en provenance des Etats-Unis 60 000 hectolitres.

(4) Les producteurs de porcs aussi viennent de demander à l'administration américaine de taxer les importations de porcs en provenance du Canada, en forte augmentation, alors que les éleveurs américains s'efforcent de relever leur production (- 5 % en 1984).

(5) Le corn gluten, ou gluten de maïs, s'obtient lorsqu'on extrait du maïs l'amidon, lui-même transformé en sucre. C'est un aliment riche en protéines (22 %). On obtient également du corn gluten lorsqu'on fabrique de l'alcool par le procédé de la voie humide (wet milling). Les Etats-Unis ont produit en 1983 3,8 millions de tonnes de corn gluten feed dont 3,7 millions de tonnes ont été exportées vers la CEE.

La fabrication d'alcool par voie sèche (dry milling) donne un autre sous-produit fourragère appelé distillers dried grain, au DDG, plus riche de 3 à 4 % en protéines. Dans la campagne 1982-1983, il en fut produit 700 000 tonnes, dont la moitié a été exportée en Europe. Enfin, il existe des tourteaux de germes de maïs, issus de l'extraction de l'huile. Le volume moyen des exportations des trois dernières années a été de 3 millions de tonnes de gluten de maïs, 0,4 million de DDG et 1,1 million de tonnes de tourteaux de germes de maïs.

tants diraient : « Aidez-nous à résister à la pression de nos troupes. Comment ? En abandonnant votre projet de droit de douane supplémentaire. »

L'affaire en est là, et l'on sent bien que toutes les parties aux Etats-Unis ont intérêt à ce qu'elle y demeure, afin de n'avoir pas de décision délicate à prendre avant novembre prochain. Par principe encore, les républicains, comme les démocrates, sont pour la liberté du marché, mais il ne faut pas non plus mécontenter les paysans en pleine campagne électorale. S'il ne casse pas le dos du chameau, le cure-dent irrite bien celui de l'éléphant du Grand Old Party.

JACQUES GRALL.

Prochain article :

Tout le monde flotte

Les coopératives viticoles jugent « inacceptables » les propositions de réforme du marché du vin

La Confédération nationale des coopératives viticoles (CNCV) a, le 30 juillet, jugé « inacceptables » les propositions de réforme du secteur du vin faites par la Commission européenne, qui « visent à réduire le potentiel viticole ».

Ces propositions envisagent la limitation des possibilités de fraude, et à plus longue échéance un gel des prix de soutien du marché. La Commission veut ainsi réserver le « lac de vin » socialisé dans les cuves de la CEE, qui dépasse 3 milliards de litres. Le secteur du vin coûtera, cette année, 800 millions de dollars aux caisses de l'Europe verte (*le Monde* du 26 juillet).

Dès la prochaine campagne, qui commence dans un mois, la Commission veut renforcer le rôle de la distillation de vin en alcool indus-

triel dite « obligatoire », payée à 60 % du prix d'orientation (prix de gros auquel les Dix souhaitent voir s'établir le marché). Pour ce faire, la Commission souhaite limiter l'accès des viticulteurs à la distillation « préventive », ouverte en début de campagne et payée à 65 % du prix d'orientation.

En outre, la Commission s'est vu réclamer par la suite une distillation « de soutien », payée beaucoup plus cher (82 % du prix d'orientation).

Dans le même but, la Commission a déjà décidé d'exclure de certaines distillations les viticulteurs ayant fait de fausses déclarations. Elle utilisera d'autres sources d'information que les données fournies par les Etats membres de la CEE.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE CAF
APPORT DE SOFIREM
A THEYSSEL S.A.

SOFIREM (Société financière pour l'industrialisation des régions minières) participe à l'extension de la société anonyme THEYSSEL, en apportant un concours de 800 000 F, dont 100 000 F en capital.

Cette extension s'effectuera dans de nouveaux locaux situés à La Mure (Hauts-Alpes) pour la fabrication d'appareils de mesure destinés à la production laitière. Ce programme de développement permettra la création de vingt-huit emplois sur trois écrans.

Epargne Industrie

SICAV DU CRÉDIT MUTUEL
RCS PARIS 6 310 711 163
22,90, rue Carnot 75017 PARIS

Situation au 30 juin 1984

Nombre d'actions en circulation 2 950 819,00
Actif net en millions de francs 1 180,00
Valeur liquidative de l'action en francs 393,01
Dernier dividende global en francs 33,01
Date de paiement 30 mars 1984

SICAV DU GROUPE CIC

30/06/1984 SICAV (vocation)	Actif net (en milliers de francs)	Nombre d'actions	Valeur liquidative (en francs)	Evolution par rapport au 31/12/1982 (coupons incl.)	Evolution par rapport au 31/12/1983 (coupons incl.)
SICAV ACTIONS					
S.N.I. Diversifiée	1.396.468	1.509.597	925,06	+ 24,28 %	- 3,53 %
CREDIRTER Internationale	489.815	1.412.645	346,74	+ 30,61 %	- 9,51 %
UNJAPON Valeurs japonaises	1.853.196	1.796.586	1.031,51	+ 52,69 %	- 10,49 %
SICAVIMMO Valeurs immobilières	533.230	1.136.628	469,13	+ 43,75 %	+ 0,58 %
FRANCIC Actions françaises - CEA	1.639.961	7.232.003	226,76	+ 49,38 %	+ 2,87 %
TECHNOCIC [®] Hauts technologies	99.033	103.826	953,83	-	-
JAPACIC Valeurs françaises, japonaises, et du Pacifique	220.098	2.223.262	98,99	-	-
SICAV OBLIGATIONS					
OBLISEM Obligations	488.184	3.304.089	147,75	+ 26,14 %	- 0,22 %
EUROCIC Obligations étrangères	229.805	28.891	7.954,23	+ 28,72 %	- 3,02 %
MONECIC Court terme	2.675.835	45.676	58.582,97	+ 22,23 %	+ 6,64 %
ASSOCIC [®] Emprunts d'Etat	1.270.893	54.735	23.219,00	-	+ 7,37 %
EPARIC Valorisation à moyen terme	Ouverture au public le 3 juillet 1984				
Indice moyen des SICAV du Groupe CIC (hors MONECIC et ASSOCIC) - Base 100 31/12/82 : 136,51 (1) ouverture au public le 16 janvier 1984 (2) ouverture au public le 8 juin 1983					

Dernières informations :
- JAPACIC a été ouverte aux souscriptions du public le 12 juin dernier. La société, spécialisée dans la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières françaises et étrangères, oriente plus particulièrement ses investissements vers les titres japonais, ou émis par des sociétés implantées dans les pays de la zone de l'Océan Pacifique. La part des valeurs françaises dans son portefeuille sera cependant maintenue à 50 %.
- EPARIC créée avec un capital initial de 168.500.000 F pour objectif d'assurer la valorisation à moyen terme de la trésorerie permanente des entreprises ou des particuliers, tout en limitant le montant des coupons mis en paiement.

ACOPASA

MISE AU POINT

La Société espagnole ACOPASA a été mise en cause dans la presse écrite, mais surtout et ceci de manière insistante, à la radio et à la télévision à l'occasion de quatre cas de botulisme qui se seraient déclarés à Caen.

Elle tient en conséquence à préciser les points suivants :

- 1) Depuis plus de vingt ans, elle met en conserve dans deux usines modernes et dans des conditions hygiéniques aussi rigoureuses que possible de nombreux fruits et légumes, et notamment des asperges, ceci toujours avec l'indication de ses numéros de code de fabricant et de registre d'exportateur.
- 2) Sans vouloir préjuger de la qualité des conserves de la marque BEAUMONT, la Société ACOPASA entend ici préciser que celle-ci n'est pas fabriquée par elle. Aucune assimilation des affaires de Caen et de Compiègne ne peut donc être faite.
- 3) Les produits mis en conserve par la Société ACOPASA sont commercialisés en France depuis une vingtaine d'années sans aucune contestation qualitative.
- 4) Elle est donc extrêmement soucieuse que le problème apparue à Caen soit totalement éclairci ; dans l'attente du résultat des analyses chimiques diligentées par les pouvoirs publics français, elle fait elle-même procéder en France par des laboratoires spécialisés à de nouvelles analyses spécifiques sur l'ensemble des codes de fabrication qu'elle y a exportés.

Avec l'approbation du gouvernement espagnol, elle a, en outre, invité les responsables du ministère français de la consommation à venir visiter ses usines en Espagne et espère que cela pourra être fait dans les jours qui viennent.

4) Dans cette affaire, la Société ACOPASA est aussi soucieuse que les pouvoirs publics français de voir livrer à la consommation des produits exempts de tout reproche.

Elle insiste ici sur le fait que tous ces produits sont soumis à des contrôles constants et rigoureux de qualité, aussi bien à son initiative qu'à celle des importateurs lors de leur arrivée en France.

En conséquence, la Société ACOPASA regrette vivement que l'on ait pu mettre en cause sans aucune preuve et sur une simple supposition la qualité de ses produits, la réputation de sa marque et, par une extension encore plus abusive, celles des conserves alimentaires espagnoles.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● Le « Printemps » à Kuala Lumpur. — Les magasins Le Printemps viennent d'ouvrir à Kuala Lumpur, capitale de la Malaisie, une grande surface de 10.000 m², qui est le sixième établissement de la firme en Extrême-Orient (quatre grandes surfaces au Japon et une à Singapour). Le grand magasin français, dont l'autre marque, Prisunic, compte 93 grandes surfaces hors de France, annonce qu'il va maintenant s'installer au Proche-Orient : à Djeddah, avant la fin de 1984, et dans l'Emirat de Dubaï dans le courant de 1985. — (AFP).

● Soixante-deux locomotives françaises pour l'Irak. — Bloquées au Creusot en raison du conflit entre l'Irak et l'Iran, soixante-deux locomotives Diesel vont être livrées à ce dernier pays. Le contrat initial prévoyait qu'elles devaient être expédiées vers Bagdad entre septembre et décembre 1982.

Etranger

● GRANDE-BRETAGNE
● Mise en vente de sept chantiers navals. — Le gouvernement britannique a ordonné, le 26 juillet, à la société nationale de construction navale British Shipbuilders

Corporation de mettre en vente sept chantiers. Parmi les entreprises qui doivent être privatisées avant mars 1986 figurent celles de Barrow-in-Furness (nord-ouest de l'Angleterre), de Southampton (sud de l'Angleterre) et de Glasgow (Ecosse), spécialisées dans la construction de navires de guerre et dont l'activité a dégagé des profits ces dernières années. — (AFP).

● JAPON
● Hausse du taux de chômage. — Le taux de chômage au Japon a augmenté de 0,15 % en juin par rapport au mois précédent, pour s'établir à 2,81 % en données corrigées des variations saisonnières, selon les chiffres officiels publiés le 31 juillet à Tokyo. Ce taux mensuel est le plus élevé jamais enregistré depuis l'existence de statistiques japonaises sur le chômage (1953).

Le chiffre de 1,63 million de chômeurs en juin ne reflète pas une détérioration du marché du travail, mais une augmentation du nombre des femmes à la recherche d'un emploi à mi-temps et des retraités désireux de reprendre une activité, et toutefois souligné le bureau japonais des statistiques.

L'âge de la retraite n'est pas fixé officiellement au Japon et se situe autour de cinquante-cinq ou cinquante-sept ans, selon le secteur d'activité et la taille des entreprises.

Lisez
LE MONDE
diplomatique

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SEX MOIS	
	+ base	+ base	Rep. + ou dép.					
SE-AL	8,8850	8,8875	- 20	+ 5	- 30	+ 10	- 220	- 100
DM	6,7623	6,7630	- 87	- 53	- 161	- 116	- 479	- 368
Yen (100)	3,6209	3,6234	+ 170	+ 185	+ 320	+ 341	+ 991	+ 1851
DM	3,0675	3,0699	+ 160	+ 174	+ 239	+ 318	+ 838	+ 893
France	2,7148	2,7162	+ 125	+ 136	+ 237	+ 253	+ 673	+ 718
F.R. (100)	15,1764	15,1865	- 71	+ 69	- 27	+ 147	+ 45	+ 428
F.S.	3,6899	3,6894	+ 284	+ 223	+ 481	+ 427	+ 1285	+ 1273
L (1 000)	4,9877	4,9985	- 155	- 127	- 288	- 245	- 1042	- 936
F. franc	11,6169	11,6294	- 124	- 65	- 144	- 76	- 279	- 77

TAUX DES EUROMONNAIES

	11 1/2	11 5/8	11 7/16	11 9/16	11 5/8	11 3/4	12 5/16	12 7/16
SE-AL	5 7/8	5 7/16	5 7/16	5 9/16	5 9/8	5 3/4	6 1/4	6 3/8
DM	6 1/8	6 1/16	6 1/16	6 13/16	6 3/16	6 5/16	6 3/4	6 7/8
France	11 1/2	11 1/8	11 5/8	12 1/4	11 3/4	12 1/2	12 1/2	12 1/2
F.R. (100)	3	3 1/4	3 1/4	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
F.S.	14	15	14 3/8	14 7/8	14 5/8	15 1/4	15 3/8	16 1/4
L (1 000)	11 1/8	12 3/8	12 3/8	12 1/2	12 3/8	12 1/2	12 3/8	12 1/2
F. franc	11 1/8	11 5/16	11 5/16	11 1/2	11 9/16	11 3/4	12 1/16	12 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises sont sous-entendus en fin de notation par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

سكرا من الاصل

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

31 juillet

Nouveau repli

En baisse de près de 1 % dès l'ouverture, le marché parisien perdait encore 0,8 % lors des dernières transactions...

Comme la veille lorsque la cote a finalement régressé de 0,66 % (les transactions représentaient alors 139 millions de francs seulement sur le marché R.M. dont 13 millions de francs pour le seul titre Esso) le marché a subi le poids des ventes massives...

La baisse de Wall Street lundi soir et la relative stabilité du dollar ont animé l'achat des valeurs transatlantiques et, du côté des actions françaises, le ton était partagé avec une prédominance des baisses...

A Londres le métal fin s'est inscrit à 341,60 dollars l'once au premier fixing (contre 339,15 dollars la veille)...

A l'instar du billet vert, le dollar est pratiquement inchangé, à 9,67/1 F.

NEW-YORK

31 juillet

Ventes bénéficiaires

Après trois séances de hausse, des ventes bénéficiaires se sont produites lundi à Wall Street. Mais elles n'ont pas été trop mal absorbées et l'indice des industriels, au moment tombé à 1103,25, s'est finalement établi à 1109,98...

De l'avis général, ce repli a revêtu un aspect essentiellement technique. Cependant, deux facteurs ont pu favoriser l'augmentation du phénomène: les résultats de Kodak pour le second trimestre, qui, tout en étant très améliorés, se situaient en retrait des prévisions faites par les analystes...

Pour l'instant, les nouvelles déclarations de M. P. Volcker, président du FED, apaisantes elles aussi, ont calmé les appréhensions autour du Big Board, tempéré en tout cas les propos inquiétants de M. Kaufman.

Table with columns: Valeurs, Cours, Variation. Lists various stocks and their performance.

BOURSE DE PARIS Comptant

31 JUILLET

Main stock market table with columns: Valeurs, Cours, Variation. Includes sections for 'Actions au comptant' and 'Étrangères'.

Table titled 'SECONDE MARCHÉ Hors-cote' listing various financial instruments and their prices.

Table titled 'SICAV 30/7' listing investment funds and their performance.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

EASTMAN KODAK. - Le bénéfice net pour le second trimestre progresse de 35 % à 229,3 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 2,56 milliards de dollars (+7 %).

CHARGEURS SA. - Le groupe va investir environ 320 millions de francs pour procéder aux participations dans quatre sociétés étrangères, dont trois fabricants d'articles ménagers.

INDICES QUOTIDIENS (INSEE, base 100 = 31 déc. 1983)

COURS DU MARCHÉ MONÉTAIRE

COURS DU DOLLAR A TOKYO

de s'en servir comme base du développement industriel et maritime du groupe. La trésorerie dégagée par la vente de l'actif mobilier de cette société est destinée à des investissements futurs.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE-CEPME. - Ces deux établissements ont mis au point une nouvelle formule de prêts à long terme destinés aux PME, dont la gestion, assurée par le Crédit d'équipement des PME, est refinancée pour moitié par la Société générale, qui assume 25 % du risque pendant les cinq premières années.

Règlement mensuel

Table with columns: Compagnie, Valeurs, Cours, Variation. Lists various companies and their monthly settlements.

COTE DES CHANGES

Table with columns: MARCHÉ OFFICIEL, COURS DES BILLETTS AUX GUICHETS, MARCHÉ LIBRE DE L'OR. Lists exchange rates for various currencies.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- IDÉES**
- 2. ÉCONOMIE : « La tentation du déficit public accru », par Jean-Marcel Jeanneney ; « La rigueur offensive », par André Gréboire ; « Pour une réglementation des groupes de sociétés », par Danielle Tardieu-Naudet.
- ÉTRANGER**
- 3. AMÉRIQUES
 - ÉTATS-UNIS : le rapport du Congrès sur les faiblesses de l'armée américaine fait l'objet d'une vive controverse.
 - 3. AFRIQUE
 - KENYA : l'enquête sur le « traître Njoro » risque d'éclabousser le pouvoir et les milieux politiques.
 - 4. PROCHE-ORIENT
 - IRAN : Téhéran déclenche une grande offensive contre les Kurdes.
 - 4. EUROPE
 - GRANDE-BRETAGNE : le syndicat des mineurs est prêt à passer dans l'illégalité.
 - ONU.
 - 5. La controverse sur la révision de la Constitution.
 - 6. L'attitude du PCF.
- SOCIÉTÉ**
- 7. Le président de légitime défense, M. François Roméjo, nommé membre du conseil parisien de sécurité.
- JEUX OLYMPIQUES**
- 8-9. NATATION : « Tribune infernale » pour un 4x200 mètres.
 - CYCLISME : la médaille de bronze de Fabrice Colais.
 - TR : le coup de maître de Michel Bury.
- CULTURE**
- 10. Dans la jungle des villes, au Festival d'Avignon.
 - 12. COMMUNICATION.
- ÉCONOMIE**
- 17. ÉTRANGER
 - ÉNERGIE.
 - AFFAIRES.
 - 18. AGRICULTURE.
- RADIO-TÉLÉVISION (12)**
- ÉTÉ (15) : « Histoire d'amour », par Konk ; Muts croisés.
- INFORMATIONS « SERVICES » (14-15)**
- Vie associative ; « Journal officiel ».
- Météorologie (14) ; Amosées classées (13-14) ; Carnet (12) ; Programmes des spectacles (11) ; Marchés financiers (19).
- Le numéro du « Monde » daté 31 juillet 1984 a été tiré à 443 106 exemplaires

IBM et British Telecom envisagent de bâtir ensemble un réseau télématique couvrant la Grande-Bretagne

Fissures dans l'Europe informatique

IBM accepte son offensive sur le marché européen des communications. La multinationale américaine et British Telecom (BT), la compagnie nationale gestionnaire des télécommunications en Grande-Bretagne, projettent de créer une filiale commune afin de bâtir un réseau télématique couvrant la Grande-Bretagne. Au début de cette année, IBM et BT avaient signé un premier accord pour construire un réseau bancaire de transfert électronique de fonds (le Monde du 25 février). Cette fois-ci, l'offensive est beaucoup plus large, puisque ce réseau télématique offrira un ensemble de services dits « à valeur ajoutée », comme le courrier électronique, l'accès à des banques de données et le transfert de données informatiques.

Les détails de l'opération ne seront connus qu'à l'automne. Toutefois, on sait, de source britannique que la société commune, dont le capital serait partagé à égalité entre les deux partenaires, devrait être « indépendante » des sociétés mères. Notion anglo-saxonne difficile à saisir en France, mais qui signifie, selon IBM-France, qu'il s'agit d'une société affiliée où « IBM ne ferait que mettre de l'argent ».

Néanmoins, selon le *Financial Times*, cette société aurait un dirigeant issu d'IBM. Elle utiliserait, au moins au début, les ordinateurs du centre de calcul du groupe américain à Warwick, dans les Midlands. Beaucoup doutent, en conséquence, de cette « indépendance », en particulier International Computer Limited (ICL), le constructeur national d'ordinateurs, concurrent d'IBM.

IBM, qui tire son épingle du jeu, joue donc très habilement sur le terrain britannique. La déréglementation a des conséquences que M^{me} Thatcher n'avait pas prévues.

Mais la portée de cet accord dépasse aussi la Manche. Il prévoit que la filiale commune utilisera la technique de réseau d'IBM, le SNA (Systems Network Architecture) et non l'autre technique, l'OSI (Open System Interconnection) que les Européens, dont douze constructeurs informatiques, et les PTT des Dix, essaient de promouvoir face à IBM (le Monde du 21 janvier). Jusque-là British Telecom s'était ralliée à cette cause... Ce que d'aucuns considéraient comme une « trahison » de la compagnie britannique pèsera lourd sur l'avenir du front commun des Européens, désormais fissuré.

ERIC LE BOUCHER.
(Lire page 17
l'article de Thierry Malinik.)

En Inde

Quatre parlementaires sont arrêtés à Hyderabad après une semaine de troubles

De notre correspondant

New-Delhi. - Quatre parlementaires de la législature régionale de l'Etat d'Andhra-Pradesh ont été arrêtés, le dimanche 29 juillet, à Hyderabad. Trois d'entre eux sont membres d'une formation musulmane, le quatrième appartient à la droite hindouiste. Ces arrestations ont été opérées à la suite de nouveaux assassinats qui ont porté à douze le nombre des victimes au terme d'une semaine de troubles.

Il y a huit jours, l'étincelle avait été l'attaque à coups de pierres d'une procession hindouiste. Des règlements de compte au couteau ont suivi dans la soirée.

Les derniers affrontements de cette nature avaient eu lieu à l'automne 1983. Plus d'une cinquantaine de personnes avaient alors trouvé la mort.

(Interim.)

En Israël

MM. SHAMIR ET PÉRÉS EN FAVEUR D'UN GOUVERNEMENT D'UNITÉ NATIONALE

Jérusalem (AFP). - Le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, et M. Shimon Pérés, chef de l'opposition travailliste, ont déclaré mardi matin, 31 juillet, au terme des premières consultations officieuses auxquelles ils avaient été conviés par le président Haim Herzog, être « en faveur d'un gouvernement d'unité nationale ».

M. Shamir a déclaré pour sa part que « la présidence d'un tel gouvernement serait l'objet de négociations entre les deux partis (Likoud et travailliste) et que toutes les éventualités étaient possibles ». Il a ajouté qu'il « prendra l'initiative, dès mardi, de négociations avec le parti travailliste en vue de la formation d'un tel gouvernement ».

« Un tel cabinet est imposé par les circonstances, par les énormes problèmes politiques et économiques auxquels se heurte le pays, et par le fait également qu'il renforce le régime démocratique », a dit M. Shamir, assurant que « les divergences entre les deux grandes formations sur les problèmes économiques et la question du Liban sont insignifiantes ».

En Écosse

QUATORZE MORTS ET UNE CENTAINE DE BLESSÉS LORS D'UN DÉRAILEMENT

Quatorze personnes ont été tuées et une centaine d'autres blessées, dont certaines grièvement, le lundi 30 juillet, lors du déraillement d'un train près de Falkirk, en Écosse. Le train, qui transportait trois cents personnes, a presque entièrement quitté les rails, démolissant un mur de pierres et plusieurs poteaux télégraphiques. Un autre train, qui effectuait, lui aussi, la liaison Glasgow-Edimbourg, arrivant peu après l'accident, a dû s'arrêter à l'extrême, évitant de justesse une deuxième catastrophe.

D'après les premiers renseignements dont disposent les enquêteurs, l'accident pourrait avoir été provoqué par la présence d'une vache sur la voie.

Il s'agit du plus grave accident de chemin de fer survenu en Grande-Bretagne depuis dix-sept ans. En novembre 1967, quarante-neuf personnes avaient été tuées et soixante-dix blessées lorsqu'un train avait déraillé dans la banlieue sud de Londres (AFP).

Plusieurs condamnations à mort à Casablanca. - Le tribunal de Casablanca a prononcé son verdict, lundi soir 30 juillet, dans le « procès des 71 » personnes interpellées à la suite des émeutes de la viçhère en janvier dernier. Selon des sources judiciaires à Paris, le tribunal a prononcé 13 condamnations à mort dont 7 par contumace, 34 condamnations à la prison à vie dont 13 par contumace. En outre, 8 personnes sont condamnées à vingt ans de prison, 9 à dix ans et 7 à cinq ans et 5 000 dirhams d'amende (1 dh = 1,05 F).

AVANT FERMETURE ANNUELLE AUJOURD'HUI DERNIER JOUR POUR CHOISIR CHEZ CAPELOU

LITRIERES ÉLÉMENTS-BOIS CONVERTIBLES

37, AV. DE LA RÉPUBLIQUE PARIS-11^e - M^o PARMENTIER

Sur le vif

Quel cinéma !

L'autre jour, tout heureux de trouver un moment de liberté, j'entre dans un cinéma.

30 F le billet - bon, va pour 30 F. Je me dirige vers la salle, quand une fille lève la main au passage pour entamer mon ticket d'une légère déchirure contre une obole de ma part - une coutume folklorique, je suppose. Lâché à l'aventure dans un océan de fauteuils, je choisis une place à ma convenance et m'apprête à savourer le film. Je m'en régale d'avance - on m'en a tant parlé - et m'énerve déjà des torrances d'un musicien bas de gamme qui prétend adoucir mon attente.

Enfin, voici les lumières qui baissent. Ce y est, à moi l'événement.

Mais, surprise. J'ai dû me tromper de salle, car l'écran vient de s'éclaircir sur une série de films que je n'ai remarqués sur aucun programme. Et me voici condamné à évoluer, un premier court métrage sur l'impérieuse nécessité d'une cure de chocolat Schach, un spot sur le papier hygiénique Burk, un mini documentaire sur le broyeur Fékak, un tour d'horizon sur les bienfaits du Kolo-Kolo, un instant d'érotisme avec l'huile à bronzer Belt-Ambur, une leçon de cuisine avec la robot ménager Cooking-Star, un exposé technique sur le shampooing Olibo-Tih, un exposé médical sur le dentifrice Histon-Alar, un cours de lessive avec le poudre Albo-Bian, un...

Je n'y tiens plus, et me dressant par-dessus la mer étale des paisibles tigrisses, j'appelle, à grands cris, le directeur.

Il arrive, flanqué d'un gardien de la paix miraculeusement surpris. « Monsieur le Directeur, hi hi-hi dans le blanc des yeux, excusez mes débordements, mais, si je suis venu dans votre établissement, si j'ai loyalement acquiescé le prix de ma place, c'est dans le seul et unique dessein de me réjouir du film de mon choix, et non pour que vous abusiez de ma présence pour me faire ingurgiter, telle une oie au garage, les discussions des marionnettes de la vente à outrance. Vous m'avez et vous me volez car il faudrait me payer, et cher, pour que j'accepte de consacrer de mon précieux temps à la contemplation de ces ineptes... »

« Étant d'un naturel paisible, je vous prie de consentir à oublier l'affront que vous venez de me faire en disposant, avec tant de désinvolture, de ma personne. Je vous tiendrai simplement quitte contre le remboursement d'une bonne part de mon billet. Vous conviendrez que ce n'est que justice... »

Mais je vois bien qu'autour de moi les visages quittent leur cornet de crème glacée me considèrent avec étonnement et presque indignation. Autrement dit, sacré, quelque ritte de ces populations soumises ? C'est probable. Sans cela, pourquoi ces deux infirmiers me traîneraient-ils vers la sortie ?

ROBERT DALIAN
(Paris).

A LA CAISSE D'ASSURANCE-MALADIE DES ALPES-MARITIMES

La CGT demande la révocation du président du conseil d'administration

Plus d'un an après les premières insinuations (le Monde du 12 juillet 1983), les administrateurs CGT de la Caisse primaire d'assurance-maladie des Alpes-Maritimes viennent de réitérer, dans une lettre ouverte à M^{me} Georgina Dufoix, leur demande de révocation du président du conseil d'administration, M. Roger Mai, secrétaire de l'union départementale FO, et le retrait d'agrément du directeur de la caisse, M. Jean-Claude Thisse, actuellement emprisonné mais toujours réintégré.

Dans leur texte, rendu public le 30 juillet à l'occasion d'une conférence de presse, les administrateurs CGT (qui occupent quatre sièges sur vingt-cinq alors que la majorité du conseil est détenue par FO) demandent au ministre des affaires sociales de mettre fin à la situation créée par « l'affaire de faux devis » qui a abouti à l'inculpation de quinze personnes, dont deux sont écrouées à la suite de la découverte d'appels d'offres truqués pour des travaux à effectuer au sein de la caisse.

La CGT souhaite une enquête financière dans tous les services et réclame « l'intervention de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) ». « Dans l'attente des décisions de justice », la CGT estime que des mesures doivent être prises dans une affaire qui « porte gravement atteinte à l'intérêt des assurés sociaux et à l'image même de la Sécurité sociale ».

L'USAGE DES CARTES DE CRÉDIT À L'ÉTRANGER EST À NOUVEAU AUTORISÉ

Les Français pourront à nouveau utiliser leurs cartes de crédit à l'étranger à partir du 1^{er} août, à condition que le 31 juillet le ministre de l'Économie, des finances et du budget, M. Pierre Bérégovoy.

Les possibilités d'utilisation des cartes de crédit à l'étranger avaient été supprimées en mars 1983, dans le cadre du plan de rigueur consécutif à la dévaluation du franc.

DOLLAR INCHANGÉ

Après la forte poussée de la veille, le cours du dollar s'est stabilisé mardi 31 juillet sur les principales places européennes, où le franc est resté très calme, alors que le yen subissait sa tendance à la hausse constante depuis vingt-quatre heures. A Paris, le dollar se traitait, en fin de matinée, aux alentours de 2,50 F, sans changement sur la veille (2,50 F) en séance officielle, sans record et s'établissant à 2,506 DM à Francfort, en très léger retrait. De son côté, le devise japonaise se traitait à 245,30 yens pour un dollar.

Mont-Blanc : deux accidents mortels.

Plusieurs accidents ont eu lieu, lundi 30 juillet, sur le massif du Mont-Blanc. Un Français est décédé à la suite d'une chute de 150 mètres, alors qu'il s'était reculé pour prendre des photographies. Un peu plus tard dans la matinée, un Yougoslave, pris dans une chute de pierres, au lieu-dit la Jonction, a été grièvement blessé à la tête. Il est décédé mardi 31 juillet. L'identité des deux victimes n'est pas encore connue.

UN ADOLESCENT EST TUÉ AU COURS D'UNE BAGARRE

Un adolescent âgé de dix-sept ans a été mortellement blessé des blessures graves de contusion lors d'une bagarre à Ruan-y-sons-Bols (Seine-Saint-Denis), lors d'une bagarre entre plusieurs jeunes, par un Camerounais de trente-sept ans qui a été interpellé et placé en garde à vue. La victime, Farid Mir, qui a reçu deux coups de couteau de boucher dans la région du cœur, est mort durant son transport à l'hôpital. Le meurtrier présumé, Joseph-Pierre Modou, laveur de vitres, habitant, comme sa victime, dans la cité Danile-Casanova à Rosny.

DEUX VOITURES FRANÇAISES INCENDIÉES

Bilbao (AFP). - Deux voitures françaises ont été incendiées par des inconnus dans la nuit du lundi 30 au mardi 31 juillet à Bilbao et Saint-Sébastien. A Saint-Sébastien, une DS Citroën a été incendiée par deux individus masqués. Ces attentats ont été revendiqués par le Groupe d'appui aux réfugiés basques.

A Bilbao, plusieurs inconnus ont lancé un cocktail Molotov contre une GS Citroën immatriculée dans le Rhéne.

Lundi matin, les pneus de trente voitures immatriculées en France avaient été crevés à Cadagaña, en Catalogne. Cette opération a été revendiquée par le Groupe d'appui aux réfugiés basques.

Halte au Vol

1 serrure à 5 points

PICARD
+ 6 autres marques

Matériel GARANTI 5 ANS

+ 1 blindage acier 15/10"

+ 4 goujons d'acier anti-dégondage

+ 3 cornières anti-pince

à l'extérieur sur le pourtour de la porte

OFFRE EXCEPTIONNELLE

3.500 F TTC

Pose et dépi. comp. PARIS-BANLIEUE

Sté S.P.P.
11, rue Minard
92130 Issy-les-Moulineaux
☎ 554.58.08
554.41.95

CREDIT GRATUIT 3 MOIS

A B C D E F G H

AVANT FERMETURE ANNUELLE AUJOURD'HUI DERNIER JOUR POUR CHOISIR CHEZ CAPELOU

LITRIERES ÉLÉMENTS-BOIS CONVERTIBLES

37, AV. DE LA RÉPUBLIQUE PARIS-11^e - M^o PARMENTIER

LE MONDE diplomatique

OUVERT EN AOÛT

DE LA PLUS SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT

PRIX EXCEPTIONNELS

avec la garantie d'un grand maître tailleur

PANTALONS 600 F

A partir de

COSTUMES MESURE 1 750 F

NOUVELLE COLLECTION

3 000 tissus

Luxueux draperies anglaises

Fabrics-tailles traditionnelles

Boutique Femme

TAILLEURS, JUPES, MANTEAUX SUR MESURE

UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES

Prêt-à-porter Homme

LEGRAND Tailleur

27, rue de 4-Septembre, Paris - Opéra

Téléphone : 742-70-61.

Du lundi au samedi, de 10 h à 18 h.

RENTREE 84

Pour mieux connaître les écoles, les métiers et les débouchés.

Pour recevoir ORIENTATION SERVICE et le guide ORIENTATIONS 84 : 300 pages de conseils 3 000 adresses

Non _____

Adresse _____

A adresser à : ORIENTATIONS SERVICE/IDECOM - 37, avenue Montaigne, 75008 Paris - Tél. 7500.0000 - Fax : 7500.0000 - Adresse de 70 F (54 F) timbre post.

Union nationale Jérusalem ?

● La

● Tou

● Les

grand

Le Monde

SI

LA

DO

صك: امان الاصل